Report on Operations Under the Bretton Woods and Related Agreements Act

2001

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
April 2002

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Copies of this annual report may be obtained from the:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
Room P-135, West Tower
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
http://www.fin.gc.ca/

Cette publication est également disponible en français.

Cat. No.: F1-28/2001E
ISBN 0-662-31998-2

Table of Contents

Introduction 5

International Monetary Fund 7
Overview 7
Benefits of Membership 7
Canada's Priorities at the IMF 9
Economic and Financial Developments in Emerging Markets 10
Efforts to Promote International Financial Stability 13
Poverty Reduction and Debt Relief 23
Lending Developments in 2001 24
Managing Canada's Interests at the IMF 25
Canada's Office at the IMF 26
Canada's Financial Participation 27
Challenges Ahead 29

World Bank 30
Overview of Operations in 2001 31
Strengthening the World Bank's Poverty Reduction Focus 34
Canada's Priorities at the World Bank 43
The World Bank Business Plan and Administrative Budget 53
FY 2001 IBRD Financial Results 54
Managing Canada's Interests at the World Bank 56
International Finance Corporation 59
Multilateral Investment Guarantee Agency 60
Future Challenges 61

Joint Issues 62
Overview 62
Strengthening Financial Sectors 62
Multilateral Debt Relief 64
Poverty Reduction Strategy Paper Review 66
Monterrey Conference on Financing for Development 67

Annexes

1. Active IMF Lending Arrangements –
As of December 31, 2001 69

2. IBRD Loans and IDA Credits –
Fiscal Year 2001 (July 1, 2000 – June 30, 2001) 71

3. IBRD Loans and IDA Credits to Developing Countries 72

4. Disbursements by IBRD and IDA Borrowers –
Goods and Services From Canada – To June 30, 2001 73

5. IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country –
As of June 30, 2001 75

6. Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 2001,
by Country (July 1, 2000 – June 30, 2001) 79

INTRODUCTION

The Bretton Woods institutions – the International Monetary Fund (the IMF or the Fund) and the World Bank[1] – were founded at a conference held in Bretton Woods, New Hampshire, in 1944. The IMF was established to promote the smooth functioning of the international monetary system, encourage international trade and support high rates of sustainable economic growth. To achieve these goals, it exercises a surveillance function by monitoring members' economic policies, provides policy advice and technical assistance, and extends short- and medium-term financial assistance to countries faced with balance of payments difficulties.

The World Bank's goal is to reduce poverty by raising living standards and promoting sustainable development in developing countries. As the premier development institution in the world, it provides a wide range of assistance to developing countries, including lending and technical assistance for projects that promote sustainable growth and an improved quality of life, and economic policy advice.

Canada is the eighth largest member of the IMF, along with China, after the six other Group of Seven (G-7) countries and Saudi Arabia, and it is the sixth largest member of the World Bank. On the Executive Boards of the two institutions, Canada also represents Antigua and Barbuda, the Bahamas, Barbados, Belize, Dominica, Grenada, Ireland, Jamaica, Saint Kitts and Nevis, Saint Lucia, and Saint Vincent and the Grenadines. On the Bank's Executive Board Canada also represents Guyana. Canada's formal participation in the two institutions is authorized under the Bretton Woods and Related Agreements Act. Section 13 of the Act states that:

> The Minister of Finance shall cause to be laid before Parliament, on or before March 31 next following the end of each calendar year or, if Parliament is not then sitting, on any of the first thirty days next thereafter that either House of Parliament is sitting, a report containing a general summary of operations under this Act and details of all those operations that directly affect Canada, including the resources and lending of the World Bank Group, the funds subscribed or contributed by Canada, borrowings in Canada and procurement of Canadian goods and services.

[1] In this document "World Bank" and "Bank" refer to the International Bank for Reconstruction and Development and the International Development Association. "World Bank Group" and "Bank Group" refer to the broader group of World Bank institutions that includes the International Finance Corporation and the Multilateral Investment Guarantee Agency, as well as the two institutions of the World Bank proper. For more details see the box on page 33.

This report has been prepared in accordance with this provision. The sections that follow review the activities and operations of first the IMF and then the Bank for the year 2001. A final section deals with issues common to both institutions. The annexes contain detailed numerical summaries of the year's activities.

Roles of the International Monetary Fund and World Bank

International Monetary Fund

- Oversees the international monetary system and promotes international monetary co-operation.
- Promotes orderly exchange rate relations among member countries.
- Provides short- to medium-term financial support to members facing balance of payments difficulties.
- Provides support for poverty reduction through promotion of economic stability.
- Draws its financial resources primarily from the quota subscriptions of its members.

World Bank

- Provides support for poverty reduction in developing countries through investments in such areas as health and education.
- Promotes economic development and structural reform in developing countries.
- Assists developing countries through long-term financing of development projects and programs.
- Provides special financial assistance to the poorest developing countries through the International Development Association.
- Stimulates private enterprise development and private investment in developing countries primarily through its affiliates, the International Finance Corporation and the Multilateral Investment Guarantee Agency.
- Enhances the flow of capital and technology for productive purposes to developing countries by providing investment insurance against non-commercial risks for investments in developing countries.
- Secures most of its financial resources by borrowing on international capital markets.

INTERNATIONAL MONETARY FUND

Overview

As a major trading nation, Canada benefits from a strong international monetary system that facilitates the free movement of goods, services and capital. The IMF promotes international financial stability and economic growth through the provision of policy, financial and technical assistance to countries experiencing unsustainable external imbalances and related economic difficulties.

Benefits of Membership

IMF membership provides a number of specific benefits:

- The Minister of Finance is a Governor of the Fund and elects an Executive Director to its 24-member Executive Board. This representation allows Canada to have high-level influence on decisions taken by the IMF on specific country assistance programs and major policy issues affecting the world financial system.
- The IMF, through its regular surveillance of the Canadian economy, provides Canada with an independent source of policy advice on macroeconomic policies and engages in regular dialogue on these policies with Canadian officials at the Department of Finance, other government agencies and the Bank of Canada.
- The efforts of the IMF to make sure that countries abide by their obligations, including those under Fund-supported programs, help ensure that they repay Canadian bilateral loans and use our bilateral development assistance effectively.
- Canada earns a market rate of return on its financial position in the IMF.
- Were Canada to experience severe balance of payments difficulties, it would have the right to draw on IMF financial assistance.

How the IMF Works

The IMF works like a credit union. It has a large pool of liquid assets, or resources, comprising national currencies, special drawing rights,[1] and other widely used international currencies provided by its members, which it makes available to help members finance temporary balance of payments problems.

Members provide resources to the IMF in amounts determined by "quotas" reflecting each country's relative importance in the world economy. A country's quota in turn helps determine the amount of Fund resources that it may use should it experience economic difficulties. At the end of 2001 the total quotas for the Fund's 183 members was SDR 212.4 billion.

A member country uses the general resources of the IMF by purchasing (drawing) other members' currencies with an equivalent amount of its own currency. A member repurchases (repays) its own currency from the IMF with other members' currencies over a specified period of time, with interest. In this way, a member country receives credit from other members.

Members seeking financial assistance can draw on four "credit tranches," each amounting to 25 per cent of their quota. For access to resources beyond the first credit tranche, the member and the IMF have to reach an agreement on a set of economic measures and reforms aimed at removing the source of the country's balance of payments difficulty and creating the conditions necessary for sustainable non-inflationary growth.

Depending on the prospective duration of the problem, these measures are agreed to as part of a Stand-By Arrangement, which typically lasts 12 to 18 months, or an Extended Fund Facility, which generally runs for three years. Short-term financing for balance of payments difficulties related to crises of market confidence is also available through the Supplemental Reserve Facility, created in December 1997. A precautionary line of defence is available through Contingent Credit Lines, established in April 1999, to countries that are pursuing sound policies but are nonetheless vulnerable to contagion.

Members can also use financial facilities created for specific purposes, including the Compensatory Financing Facility, which provides financial support to members experiencing temporary export shortfalls or other unforeseen adverse external shocks.

Concessional financing to low-income developing countries under the Poverty Reduction and Growth Facility (formerly the Enhanced Structural Adjustment Facility) is made available in the form of low-interest loans with extended maturity periods.

---

[1] The special drawing right (SDR) is an international reserve asset created by the IMF and allocated periodically to its members as a supplement to their foreign currency and gold reserves. The SDR is also the standard unit of account for the IMF's operations. It represents a weighted basket of four major currencies: the US dollar, the Japanese yen, the pound sterling and the euro. At the end of 2001 the exchange rate was SDR 1 = C$2.00.

Canada's Priorities at the IMF

Global Economic and Financial Stability

Recent emerging market financial crises have underscored the need to strengthen the global financial architecture – the global institutions and rules that govern international economic and financial co-operation. In the past year work continued on ways to increase the effectiveness of the IMF in a world of large-scale private capital flows to help ensure that the benefits of globalization are shared as widely as possible.

In co-operation with its international partners, Canada has played an active role in identifying areas where reforms are required and taking steps to implement those reforms. In 1999 and 2000 G-7 finance ministers made a number of recommendations intended to help reduce the risk of financial crises and make it easier to manage future crises more effectively. In their July 2001 Report to Leaders for the Genoa Summit, the G-7 finance ministers noted the substantial progress achieved over the last year in a number of areas, and highlighted in particular that the IMF had:

- completed a major review of IMF lending facilities to enable a more efficient use of resources;
- resolved to put crisis prevention at the heart of its activities;
- undertaken important initiatives to strengthen financial sector surveillance;
- considerably intensified its efforts to increase collaboration with the World Bank in the financial sector to identify countries' vulnerabilities and, in the poorest countries, to fight poverty;
- made progress in operationalizing a framework for private sector involvement in crisis prevention and resolution; and
- taken significant measures to enhance its transparency and accountability, especially through the establishment of an Independent Evaluation Office.

Progress was also made in defining and adopting a more focused role for the IMF by concentrating on the promotion of macroeconomic and financial stability. While these efforts were welcome, G-7 finance ministers noted that substantial work remained to be done on private sector involvement, the implementation of internationally agreed standards and codes, and the process of opening access to capital markets.

A new dimension was added to the IMF's activities following the terrorist attacks of September 11. The attacks led to the cancellation of the 2001 Annual Meetings of the IMF and World Bank in Washington in late September and the postponement of the associated meetings of the International Monetary and Financial Committee of the IMF and the joint IMF/World Bank Development Committee. Given the importance of the work of these committees and the need to deal with the new challenges faced by the global economy, Canada hosted meetings of the International Monetary and Financial Committee and Development Committee in Ottawa in November, along with the Annual Meeting of G-20 Finance Ministers and Central Bank

Governors. The meetings were successful in affirming a willingness to take timely action, if necessary, to maintain stability and invigorate growth, and in reaching agreement on an action plan to combat the financing of terrorism.

Looking forward, a key objective for Canada is to ensure that the Fund has the tools to promote international financial stability. To meet this objective, Canada supports:

- strengthened surveillance to prevent crises through greater attention to financial vulnerabilities and increased transparency of information;
- implementation of international codes and standards, with the IMF playing the lead role in assessing countries' observance;
- expanded financial sector work to combat money laundering and terrorist financing;
- appropriate private sector involvement in the prevention and resolution of crises;
- more focused conditionality and greater country ownership of IMF-supported programs;
- safeguarding of IMF resources;
- strengthened governance and accountability of the IMF; and
- adequate technical assistance.

Canada continues to place a high priority on reducing poverty and ensuring that debt relief does indeed go to this purpose. The IMF plays a crucial role in supporting macroeconomic stability as a key tool for poverty reduction in the poorest countries and integrating its efforts with those of the World Bank in working with countries to reduce poverty.

The Fund's involvement in the key areas outlined above, and Canada's priorities related to these efforts, are described in more detail in the section entitled "Efforts to Promote International Financial Stability," which follows the next section.

Economic and Financial Developments in Emerging Markets

Emerging market economies, which were already experiencing a growth slowdown in the first half of 2001, were significantly affected by the events of September 11 and the subsequent deterioration in global economic conditions.

In general, Latin American countries experienced much weaker growth in 2001 compared to 2000 due to weak global demand and low commodity prices. Foreign direct investment flows to the Latin American region dropped on reduced expectations of economic performance. Mexico fell into recession as the country's exports to the U.S., its main trading partner, declined sharply. A drought-induced energy shortage in Brazil constrained its economic performance. Some emerging market economies were already in tenuous

financial situations. Argentina, which had received considerable financial assistance from the IMF and other international financial institutions earlier in the year, announced in December 2001 that it was formally suspending payments on its sovereign obligations.

In 2001 Argentina was in its third year of recession, and investor and depositor confidence in the country continued to deteriorate over the course of the year. Despite the introduction of sweeping fiscal reforms in July, the economic situation worsened and Argentina required further assistance from the IMF. In September the Fund approved a US$8-billion augmentation to Argentina's existing three-year Stand-By Arrangement/Supplemental Reserve Facility. However, Argentina's commitment to a zero fiscal deficit appeared too difficult to honour, and investor sentiment weakened. As financial pressures mounted in December, limits were placed on withdrawals from the banking system in an attempt to avert a run on commercial banks. A formal default on Argentina's sovereign debt was announced towards the end of the year, and the decade-old peg between the peso and US dollar was broken.

Turkey, which had also received financial assistance from the IMF and the World Bank earlier in the year, fell further into recession and required additional multilateral assistance. Problems in the banking sector were exacerbated by increased political uncertainty early in 2001. As market confidence plummeted, interest rates rose to unprecedented levels. Faced with dwindling foreign reserves, the authorities were forced to abandon the quasi-fixed exchange rate and adopt a freely floating exchange rate in late February 2001. With Turkey's economy in recession and government debt spiralling up, the IMF approved additional financial support of US$8 billion in May 2001. This additional support was provided as a result of significant progress on economic reform. It augmented the existing Stand-By Arrangement and brought the total amount of IMF financing to US$19.4 billion. Turkish authorities also held meetings with private sector creditors to encourage them to roll over Turkish debt obligations. Despite the additional assistance, Turkey's economic and financial situation deteriorated in the aftermath of September 11. Negotiations began on a new Stand-By Arrangement, and a facility worth US$16.3 billion (including amounts undisbursed under previous arrangements) was approved in February 2002.

In East Asia there was a sharp reduction in economic growth in 2001 compared to 2000, with the information technology export-oriented economies the most adversely affected. Despite the slower growth and the negative impact of September 11, financial markets strengthened over the course of 2001. Stock markets recovered during the fourth quarter, and currencies remained stable despite the sharp weakening of the yen and the uncertainty caused by the Argentine debt default. However, corporate and financial sector restructuring in the region remained incomplete. Indonesia in particular appeared to fall behind in its reform objectives through the year. However, after a nine-month delay in disbursements, IMF lending resumed in September 2001 after the Indonesian government made firmer commitments to implement key reforms.

In Russia a large fiscal surplus and growing international reserves, along with announced contingency measures to contain spending, improved the government's ability to meet its debt obligations. As a result, Russia was able to start repaying its past IMF loans at an accelerated rate. Approximately US$3.9 billion was repaid to the IMF in 2001 and Russia's total debt outstanding to the Fund fell to US$7.7 billion by year-end.

IMF-Led Packages for Emerging Economies

Contributions (in billions of US dollars)

Donor	Turkey	Argentina
IMF (% of quota)	25.3 (2,050%)	22.0 (800%)
Type of program and approval date	Supplemental Reserve Facility (December 2000), Three-Year Stand-By Arrangement (February 2002)*	Supplemental Reserve Facility (December 2000), Three-Year Stand-By Arrangement (September 2001)**
Other international financial institutions	1.2	
Total	26.5	22.0

* A three-year Stand-By Arrangement worth US$4 billion was originally approved in December 1999 and was augmented by US$8 billion in May 2001. A Supplemental Reserve Facility worth US$7.4 billion was approved in December 2000. A new three-year Stand-By Arrangement worth US$16.3 billion, which included US$4.2 billion remaining under the previous Stand-By Arrangement as well as US$6.2 billion in Supplemental Reserve Facility repayments, was approved in February 2002. Net of these amounts, the new Stand-By Arrangement is worth US$5.9 billion.

**A three-year precautionary Stand-By Arrangement worth US$7.2 billion was approved in March 2000. The Stand-By Arrangement was activated and augmented by US$6.8 billion in December 2000, bringing the size of the program to US$14 billion, of which US$3 billion was in the form of a Supplemental Reserve Facility. The Stand-By Arrangement was further augmented by US$8 billion in September 2001.

Efforts to Promote International Financial Stability

Strengthening Surveillance to Prevent Crises

There is a consensus in the international community that more effective surveillance must be at the centre of the IMF's efforts to strengthen the world economy and the international financial architecture. In light of large-scale private capital flows, the IMF has shifted the nature and scope of its surveillance. Over the past three years the IMF has:

- sharpened its focus on macroeconomic policy, capital flows and structural issues that have an impact on macroeconomic stability, particularly in the financial sector, and on exchange rates;
- developed new analytical tools for assessing external and financial sector vulnerability that will help countries assess reserve adequacy, manage their reserves, and monitor and manage their debt so as to prevent crises; and
- promoted greater transparency and the flow of information, for both member policies and the Fund's own activities.

Canada supports measures to enhance the transparency and accountability of the Fund's own operations. The Fund had responded to the concerns of members regarding transparency by making available significantly more information on its activities. The key initiatives include:

- Publishing more information about IMF surveillance of members, including Public Information Notices (PINs), which provide background information on a member country's economy and the IMF's assessment of the country's policies and prospects. PINs are issued at the country's request following the conclusion of the Fund's regular Article IV consultation with the country. Full Article IV staff reports are now published when the country concerned agrees. Canada's most recent PIN and Article IV report can be found on the IMF Web site at http://www.imf.org/external/country/can/index.htm. An increasing number of countries have agreed to the publication of PINs.
- Encouraging countries to publish the "mission statements" that are prepared at the time of the IMF's annual Article IV consultations with member countries. Prior to the preparation of the staff's report to the Executive Board, the IMF mission often provides the authorities with a statement of its preliminary findings at the conclusion of its discussions with them. A number of countries, including Canada, are now releasing these statements. Canada's most recent mission statement can be found on the IMF Web site at http://www.imf.org/external/country/can/index.htm.
- Releasing more information about countries' IMF-supported programs and the Executive Board reviews of these programs. The Fund has adopted a policy establishing a presumption in favour of publication of Letters of Intent and other documents that underpin Fund-supported programs.

- Publishing staff papers on key policy issues and issuing PINs of the Board discussions of these papers. In addition, the Fund is increasingly posting draft papers on important policy issues on its Web site so that the views of civil society and other segments of the public can be taken into account. As well, more financial information is being released about the IMF, including the sources of financing for IMF lending (the quarterly financial transactions plan).
- Providing the public with substantially expanded access to the Fund's archival material.

The Fund is also working to deepen its understanding of international capital markets and financial flows. In 2001 it established the International Capital Markets Department in order to enhance its ability to identify crisis symptoms early enough to address them effectively. The new department will also strengthen the Fund's ability to help countries gain access to international capital markets, an important step in helping the poorest countries make a breakthrough in poverty reduction.

A key lesson drawn from recent financial crises is the need for proper sequencing and pace of capital account liberalization. Countries with weak, underdeveloped or poorly regulated financial markets are highly vulnerable to the risks associated with open capital flows. In July 2001 the Fund had a preliminary discussion of some general principles which could be helpful to countries in sequencing and co-ordinating capital account liberalization, including the desirability in most cases of liberalizing long-term flows (particularly foreign direct investment) ahead of short-term flows. Discussions on this issue will continue, including through the Capital Markets Consultative Group, which was established in 2000 to promote a better dialogue between member countries and private investors and creditors.

Implementation and Assessment of International Codes and Standards

To help improve economic policy making and strengthen the international financial system, the international community has called upon the IMF and other standard-setting agencies to develop standards and codes covering a wide range of economic and financial areas. In this effort, the Fund is responsible for its core areas of expertise. For example, in 1998 the Fund adopted a Code of Good Practices on Fiscal Transparency to guide member countries in enhancing the accountability and credibility of fiscal policy. In 1999 the Fund adopted a similar code with respect to monetary and financial policies. Other institutions, such as the World Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and Basle Committee, take responsibility for other areas, including insolvency regimes, corporate governance and banking supervision.

The Financial Stability Forum has highlighted 12 codes and standards (in the areas of macroeconomic policy and data transparency; corporate governance; and financial regulation and supervision) as key for sound financial systems and deserving priority implementation, depending on country

circumstances. Both the G-7 and Group of Twenty (G-20) have encouraged countries to articulate publicly their adoption of standards, announce their plans of action and participate in IMF-led assessment programs.

Implementation is being encouraged among other things through the provision of targeted technical assistance, in accordance with countries' domestic priorities and circumstances. The G-7 has welcomed the contribution of the IMF, World Bank and national authorities toward addressing resource constraints to implementing standards by providing advice and assistance, and called on the international financial institutions to catalogue and assess these technical resources and demands to ensure that support is channelled effectively.

There is a general consensus that the IMF has a key co-ordinating role in assessing observance of codes and standards through its Reports on the Observance of Standards and Codes (ROSCs), as well as through the joint IMF-World Bank Financial Sector Assessment Program (FSAP). Recent developments regarding FSAPs are covered in the "Joint Issues" section.

The Fund has developed a modular approach to ROSCs whereby comprehensive assessments of members' adherence to a range of internationally recognized standards can be built up over time, standard by standard. ROSCs summarize the extent to which countries observe these standards, focusing primarily on the areas of direct operational concern to the IMF, such as data dissemination and fiscal transparency. ROSC modules for the financial sector are now being derived as a by-product of the FSAP process. Canada was the first country to publicly release as a ROSC the assessment of compliance with international standards conducted during its FSAP. Canada has undertaken ROSCs in the areas of banking and insurance supervision, fiscal policy transparency, monetary and financial policy transparency, payments systems and securities regulation. Canada's ROSCs can be found on the IMF Web site at http://www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp#c. Overall, as of December 2001, 201 ROSC modules had been produced for 67 countries.

The Financial Stability Forum

The Financial Stability Forum was established in April 1999 to promote international financial stability through enhanced information exchange and international co-operation in financial market supervision and surveillance. The Forum is well placed to promote this objective as it regularly brings together senior officials from finance ministries, central banks and financial sector supervisory bodies from countries with significant financial centres, as well as representatives of the international supervisors, the Bank for International Settlements, the IMF and the World Bank. The Forum has the role of identifying gaps in the regulation of financial systems and developing solutions to address these vulnerabilities.

At its October 25, 2000, meeting in Montréal, the G-20 reiterated its belief that adherence to international codes and standards can reduce countries' vulnerability to financial crises. A majority of G-20 members have now fulfilled their commitment, made at the inaugural meeting of G-20 ministers and governors in Berlin in December 1999, to undertake the completion of ROSCs and FSAPs. At their November 16-17, 2001, meeting in Ottawa, the G-20 countries reaffirmed their determination to promote the adoption of international standards and codes for transparency, macroeconomic policy, sound financial sector regulation and corporate governance.

The Group of Twenty

The Group of Twenty (G-20) was established in the fall of 1999 to ensure broader participation in discussions on international financial affairs among countries whose size or strategic importance gives them a particularly crucial role in the global economy. The G-20 consists of finance ministers and central bank governors from 19 industrialized and emerging market countries, as well as representatives from the European Union, the European Central Bank, and the IMF and the World Bank and their policy committees. Canada's Minister of Finance, Paul Martin, was named the first chair of the G-20.

Following the 1995 Halifax Summit the Fund initiated work on new data standards to better inform markets of financial and economic developments and to strengthen Fund surveillance. Countries that are capital market borrowers are now making comprehensive data available to the public on a timely basis under the IMF's Special Data Dissemination Standard (SDDS) established in April 1996. Information on the statistical practices of members subscribing to the new standard is posted on the IMF's Dissemination Standards Bulletin Board (DSBB) on the Internet (http://dsbb.imf.org/). Canada was one of the first countries to subscribe to the new standard, and information on Canada's statistical practices is posted on the DSBB at http://dsbb.imf.org/country/cancats.htm.

In 1999 the Fund strengthened the SDDS by requiring the disclosure of additional information on international reserves on a monthly basis, with weekly disclosure of key reserve assets to be encouraged. In July 1999 Canada became one of the first countries to disseminate the additional data required by the expanded standard. Moreover, Canada releases key data on its international reserves on a weekly basis. In 2000 a new external debt category with quarterly data disclosure was incorporated into the standard. Subscribing countries have a three-year transition period, ending in March 2003, to implement the new data category. The Fund reviewed progress under the SDDS in July 2001 and approved the integration of a data quality assessment framework methodology into the structure of the data module of ROSCs.

Financial Sector Work

The financial crises experienced by emerging market economies in recent years highlighted the critical importance of concerted action to strengthen the international financial system. In the past two years the Fund has developed a comprehensive approach to promoting the stability of members' domestic financial sectors as an element of efforts to safeguard the stability of the international system (the main developments in this area are covered in the "Joint Issues" section).

After September 11, 2001, an action plan was formulated by the Fund to intensify its contribution to global efforts to combat money laundering and the financing of terrorism. At its November meeting in Ottawa, the International Monetary and Financial Committee endorsed the Fund's action plan to intensify its involvement in this area, consistent with its mandate and expertise. The Fund will:

- extend its involvement beyond money laundering to efforts aimed at countering terrorist financing;
- expand its anti-money laundering work, including through FSAPs, to cover legal and institutional frameworks;
- accelerate its program of offshore financial centres, and undertake onshore assessments in the context of the FSAP;
- help countries identify gaps in their anti-money laundering and anti-terrorist financing regimes in the context of Article IV voluntary questionnaires;
- enhance its collaboration with the Financial Action Task Force to develop a mutually acceptable global standard on anti-money laundering; and
- intensify its provision of technical assistance to enable members to implement the agreed international standards and extend it to include help for the creation of financial intelligence units (FIUs).

Moreover, the International Monetary and Financial Committee called for further international action to combat the financing of terrorism and urged all countries to take measures as soon as possible, preferably by February 1, 2002, on:

- establishment of FIUs to receive and process reports of suspicious transactions from the financial sector, and to monitor and analyze suspected terrorist funds;
- provisions to ensure the sharing of information and co-operation between national FIUs; and
- deployment of technical assistance through support provided either bilaterally or through an international trust fund.

An interim report will be made to the International Monetary and Financial Committee in April 2002 on progress in the implementation of the Fund's action plan. The Fund will undertake a full review of its work in this area in time for the next Annual Meetings in the fall of 2002.

Private Sector Involvement in Crisis Prevention and Resolution

Ensuring that private investors are appropriately engaged in the prevention and resolution of international financial crises is generally agreed to be a critical aspect of ongoing initiatives to strengthen the international financial architecture. Indeed, an approach where the official sector finances the massive outflow of capital characteristic of recent crises is neither sustainable, given that the scale of private capital flows dwarfs the resources of the official sector, nor desirable, as it serves to distort the assessment of risk and return in international capital markets.

Canada has been a strong advocate of the important role the IMF should play in establishing an operational framework for improved private sector involvement in crisis management. This reflects the IMF's position at the centre of the international financial system and, more importantly, its ability to help facilitate a more orderly and co-operative resolution of international payment problems.

The IMF has made encouraging progress over the past year on this issue. The most notable development was the proposal by IMF management in November 2001 for a sovereign debt restructuring mechanism, which would be analogous to domestic bankruptcy regimes. This is clearly a welcome initiative, and it will be studied further in 2002. However, establishing a formal bankruptcy mechanism will take time. In the interim, steps must be taken to improve the existing approach to crisis management. Canada attaches priority to strengthening the crisis management framework in the short term by establishing credible limits to official financing, for all but exceptional cases; and developing clearer guidelines for standstills and lending into arrears.

Focusing Conditionality and Fostering Ownership

An important feature of IMF arrangements is the "conditionality" that borrowing countries undertake to correct their underlying balance of payments problems and to restore their ability to repay the Fund. Over time conditionality has broadened in scope and become more complex, leading to concerns about its impact and effectiveness. In the fall of 2000 the Fund's Managing Director proposed ways to streamline and focus Fund conditionality. Critical elements of the strategy include a sharper focus on factors that are relevant to a country's macroeconomic and financial stability. Where structural reforms that are critical to a program's success lie outside the Fund's core areas, the Fund should work with the World Bank and other international financial institutions, which have a comparative advantage in the design and monitoring of these measures. The overall objective is to enhance the success and effectiveness of conditionality without weakening it.

The initial limited experience with streamlining is encouraging – structural measures in recent programs appear to be more prioritized and focused on the Fund's core areas of responsibility. For low-income countries, collaboration with the World Bank has been much improved through the Poverty Reduction Strategy Paper process. In November 2001 the Fund discussed how to

ensure that conditionality in Fund-supported programs be designed and applied in a way that reinforces national ownership and sustained implementation of country economic reforms. Ownership depends on both the content of the program and the process by which the program is negotiated. In this regard, there was a consensus that early involvement of country authorities in the design of a program is important, and that the process should encourage the authorities to consider various policy alternatives.

In early 2002 the Fund reviewed the modalities by which Fund financing is linked to policies, including the scope for basing conditionality on the achievement of specified outcomes, or results, rather than on specified policy actions. The discussion also examined the role of specific tools used to monitor the implementation of Fund-supported programs, such as prior actions, waivers and program reviews. Following a discussion of the lessons distilled from the review of conditionality, the Fund will formulate proposals before the 2002 Annual Meetings on new conditionality guidelines.

Reform of IMF Facilities

The IMF reformed its non-concessional lending facilities in 2000 to better reflect the changing nature of the global economy, ensure more effective use of IMF resources and shift the focus of Fund lending toward crisis prevention. In November 2000 agreement was reached on a streamlined structure of lending facilities that aims to encourage countries to seek private sources of capital and discourage excessively long or large use of IMF resources. The key changes are:

- The **Contingent Credit Lines facility**, which was established in 1999 to provide members that meet strict eligibility criteria with a precautionary line of defence against external contagion, and which has not been used, was enhanced by making resources more readily available. The interest rate charged has been reduced by halving the initial surcharge over the standard rate of charge to 150 basis points and reducing the commitment fee that applies to larger Fund arrangements. In addition, monitoring under the Contingent Credit Lines will be less intensive than under other arrangements.
- The terms of **Stand-By Arrangements** (the Fund's core lending instrument to address temporary payments imbalances) and the **Extended Fund Facility** (the Fund's facility for protracted balance of payments problems) have been adapted to encourage countries to avoid reliance on Fund resources for unduly long periods or in unduly large amounts.
- The problem of unduly long use of Fund resources will be addressed through the introduction of schedules of early repurchase expectations, under which members able to repay before the final maturities of their loans will be expected to do so.
- Interest surcharges have been added for the use of Fund resources above high levels of credit outstanding (i.e. above 200 per cent of quota) to discourage unduly large access.

- Use of the Extended Fund Facility will be confined to those cases where there is a reasonable expectation that a member's balance of payments difficulties will be relatively long-term, including because it has limited access to capital markets. In contrast to recent practice, the strength of the structural reform effort per se will not be considered sufficient reason for use of Extended Fund Facility resources. It is expected that the Extended Fund Facility would be especially appropriate for graduating Poverty Reduction and Growth Facility low-income countries and some transition economies that do not have access to capital markets.
- To provide additional safeguards for Fund resources, and to help ensure that the achievements of arrangements are preserved, it has been agreed there should be more formal post-program monitoring by the IMF of economic developments and policies following the expiration of arrangements. A presumption of more formal post-program monitoring would apply for members with substantial credit outstanding at the end of an arrangement.

In the period ahead it will be important that the Fund monitor its lending to ensure that the new streamlined structure of lending facilities leads to a more efficient use of resources and that it contributes to crisis prevention.

Safeguarding IMF Resources

In 2000 the Fund adopted a multi-faceted approach to strengthening the safeguards on the use of IMF resources. Central banks of member countries making use of Fund resources will have to publish annual financial statements, independently audited in accordance with internationally accepted audit standards. If vulnerabilities are identified in a country's ability to manage its resources, including IMF resources, IMF staff will propose remedies, including measures to be implemented before further disbursements of IMF funds. In 2002 the Fund will consider the experience with, and next steps for, the safeguard assessments of central banks.

Strengthening Governance and Accountability

Better information on the activities of the IMF contributes to greater public understanding of the institution. In addition to supporting measures to enhance the transparency and accountability of the IMF, one of Canada's priorities is the promotion of good governance. The Fund adopted guidelines in 1997 on its role in issues of governance and is more actively emphasizing the links between poor governance and weak economic performance. In February 2001 the Fund reviewed its experience in governance issues and concluded that the guidelines remained appropriate.

With respect to transparency and accountability, in the past year the IMF:

- Announced the initial work program of the Independent Evaluation Office (IEO), which had been established in April 2000 to undertake objective assessments of the IMF's operations, policies and programs. The IEO operates independently of IMF management and at arm's length from the Fund's Executive Board.

- The work program was developed following extensive consultations with government authorities, non-governmental organizations (NGOs), members of the academic community and representatives of the financial sector, as well as the staff, management and Executive Board of the IMF.
- The first three projects, to be completed over the next year, will consist of: (1) an examination of fiscal adjustment in IMF-supported programs in a select group of low- and middle-income countries; (2) an evaluation of the role of the IMF in three recent capital account crisis cases (Brazil, Indonesia and Korea); and (3) an investigation of the IMF's role in those countries that have been repeat users of Fund financial resources.
- The IEO intends to consult extensively with external stakeholders in deriving the detailed terms of reference for each study and give them further opportunities to comment when the completed evaluation reports are made public.

- It is also important that the IMF decision-making structure remain accountable. The key challenge is to make IMF quotas more reflective of developments in the world economy and to ensure that Fund governance arrangements are representative of the membership. In the past year the Fund reviewed the formulas that are used to help determine members' quotas, as well as the structure and content of possible alternative formulas. The Fund will give further consideration to the quota formula issue in 2002 and examine the issues for a potential quota increase as part of the next (twelfth) general review of quotas, which is scheduled to be completed by January 30, 2003.

Technical Assistance

In addition to its policy advice and financing, the IMF provides technical assistance to member countries in its areas of expertise – including macroeconomic policy, monetary and foreign exchange policy and systems, fiscal policy management, external debt and macroeconomic statistics. The main objective of technical assistance is to support members' efforts to strengthen their capacity – both human and institutional resources – to formulate and implement sound policies. Technical assistance also helps countries design appropriate macroeconomic and structural reforms, taking into account the lessons learned by other countries in addressing similar economic policy concerns. More recently it has been agreed that technical assistance should play a central role in supporting the work of the IMF in crisis prevention and management, in capacity building in low-income and transition countries, and in restoring macroeconomic stability in countries in the wake of crises.

Since the demand for IMF technical assistance normally exceeds the resources available, the IMF takes a number of considerations into account in setting priorities for country requests. These considerations were revised in 2001, and new guidelines, in the form of "filters," were approved. Under the revised guidelines, priorities for technical assistance will be set in accordance

with the IMF's core areas of specialization, its main program areas and its key policy initiatives, which will enable a more systematic alignment of resource commitments with institutional priorities.

As technical assistance projects have grown both larger and more complex, multiple sources of financing have been needed to underwrite costs. Large projects now commonly involve the IMF and multilateral agencies, such as the United Nations and the World Bank, as well as bilateral donors, including Canada. Canada's technical assistance collaboration with the IMF in the financial sector area in the Caribbean region is covered in the "Joint Issues" section.

The Special Drawing Right

- The special drawing right (SDR) is an international reserve asset created by the IMF and allocated periodically to its members as a supplement to their foreign currency and gold reserves.
- A general SDR allocation requires a determination by the IMF Board of Governors that there is a long-term global need to supplement existing reserve assets.
- SDRs were first allocated to members in 1970. There have been two other general allocations, the most recent undertaken in 1981. The outstanding stock of SDRs currently totals SDR 21.4 billion.
- In September 1997 IMF Governors approved a special one-time allocation of SDR 21.4 billion, which will ensure that all members receive an equitable share of cumulative SDR allocations (the amendment to ratify the allocation has not yet been accepted by a sufficient majority of members).
- Canada has received allocations totalling SDR 779.3 million. Following the special one-time allocation, Canada's allocations will increase to SDR 1,266.5 million.

Consideration of an SDR Allocation

The Fund's Articles of Agreement require that every five years the Fund consult the membership on whether or not there is broad support for a general SDR allocation based on the long-term global need to supplement existing international reserves. The Fund's Executive Board reviewed the issue in December 2001. Although there was substantial interest in considering the usefulness and implications of a general SDR allocation for the period 2002-06, there was not sufficiently broad support to make a specific proposal. While, at the time, the near-term outlook for the world economy was uncertain and could have been viewed as suggestive of the need for an SDR allocation, global growth was expected to pick up over the course of 2002 and balance of payments difficulties and their financing were anticipated to be much less acute than was the case at the time of the decision. In the majority view, the longer-term outlook did not provide strong evidence of a need to supplement global liquidity.

Also at the December discussion, most Executive Directors expressed concern about the delay in implementing the Fourth Amendment of the Articles of Agreement, providing for a special one-time allocation of SDRs, which had been approved by the Board of Governors in 1997. They strongly encouraged members that had not done so to ratify the Fourth Amendment as soon as possible. Canada ratified the amendment in 1998.

How to Access Information at the IMF

A vast array of Fund information – including fact sheets, press releases, speeches, the *IMF Survey*, annual reports, world economic outlooks, staff country reports and working papers – is available on the Fund's Web site at http://www.imf.org/. In addition, the IMF's Publications Services provides a wide variety of Fund documents on the policies and operations of the IMF, as well as world financial and economic developments:

- IMF annual reports
- *World Economic Outlook*
- *Global Financial Stability Report*
- IMF staff country reports
- *International Financial Statistics*
- *Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions*
- press releases
- *IMF Survey*

Publications Services is located at 700 – 19th Street N.W., Washington, DC 20431, USA. Phone: (202) 623-7430; fax: (202) 623-7201. Internet e-mail address: publications@imf.org.

Poverty Reduction and Debt Relief

Canada places a high priority on reducing poverty and ensuring that debt relief does indeed go to this purpose. Although the World Bank is the central institution for poverty reduction, macroeconomic stability – a key condition for achieving poverty reduction and growth – is the responsibility of the IMF. In conjunction with the enhanced debt reduction scheme for heavily indebted poor countries, and as part of its contribution to the global anti-poverty effort, the IMF replaced its concessional facility, the Enhanced Structural Adjustment Facility, with the more focused Poverty Reduction and Growth Facility in 1999. As a consequence, direct anti-poverty measures are playing a central role in programs supported by the IMF, World Bank and other lenders. Programs supported by the Poverty Reduction and Growth Facility (and the World Bank's concessional window – the International Development Association) are consistent with a comprehensive, nationally owned Poverty Reduction Strategy Paper prepared by the borrowing country and based on a process

involving the participation of civil society, NGOs, donors and international institutions. The Fund's role in this area is covered more extensively in the "World Bank" and "Joint Issues" sections.

Lending Developments in 2001

A core activity of the Fund is to provide short- and medium-term financial assistance to members faced with balance of payments difficulties. The objective is to enable countries facing such difficulties to correct temporary payments imbalances with a minimum of disruption to the international monetary system. The provision of financing from the IMF, as well as the additional financing that an arrangement with the Fund often attracts from other sources, enables countries to undertake smoother economic adjustment.

At the end of 2001 the IMF had lending arrangements worth SDR 57.8 billion in place for 55 member countries (see Annex 1). Drawings under lending commitments more than tripled in 2001 to SDR 24.6 billion. The increase in lending reflected the sharp slowdown in growth in almost all regions of the world, accompanied by a decline in trade growth, lower commodity prices and deteriorating financing conditions in emerging markets. The bulk of the non-concessional lending took place under Stand-By Arrangements, in line with the restructuring of the IMF's lending facilities in 2000 to confine use of the Extended Fund Facility to cases of longer-term balance of payments difficulties. Turkey, Argentina and Brazil received the largest disbursements, some of which were financed through the Supplemental Reserve Facility, the Fund's short-term lending facility that addresses crisis situations. There was an increase in net credit extended in 2001, as purchases exceeded repurchases (repayments). Korea and Russia, which had drawn large amounts during past financial crises, made large repayments.

Table 1
IMF Resource Flows

	2000	2001
	(in SDR billions)	
Total purchases	7.7	24.6
Of which:		
Stand-By Arrangements	5.8	23.0
Extended Fund Facility	1.3	0.7
Compensatory Financing Facility	0.0	0.0
Poverty Reduction and Growth Facility	0.5	0.9
Other	0.1	0.0
Total repurchases	15.8	14.1
Net repurchases	-8.1	10.5

Lending increased slightly under the IMF's concessional facility, the Poverty Reduction and Growth Facility. No drawings were made under the Compensatory Financing Facility, one of the Fund's other special-purpose facilities, which was streamlined and rationalized in early 2000.

Managing Canada's Interests at the IMF

The Minister of Finance is Canada's Governor at the IMF and is responsible for the management of Canadian interests at the Fund. The Minister exercises influence on IMF issues through Canada's Executive Director at the Fund's Executive Board, interventions at the spring and fall meetings of the International Monetary and Financial Committee, his plenary speech at the IMF and World Bank Annual Meetings, and periodic meetings with the Managing Director of the Fund (the Minister's speeches are available on the Department of Finance Web site at http://www.fin.gc.ca/). The Governor of the Bank of Canada is Canada's Alternate Governor of the IMF. The Governor also attends the Fund's spring and fall meetings.

The management of Canada's interests in the ongoing work of the IMF is the responsibility of the Executive Director, Ian E. Bennett, Canada's representative on the Executive Board. He is one of 24 Executive Directors. In addition to Canada, he represents 11 other countries (Ireland and 10 Caribbean countries), which form a constituency at the Executive Board. Of the 24 members of the current Executive Board, 12 are from developing or transition countries and 12 from industrialized countries. As the main decision-making body of the Fund, the Board normally meets three times a week.

The Department of Finance co-ordinates Canadian policy advice on IMF issues and Canada's operational interests in the IMF. The Bank of Canada also works closely with the Department of Finance in providing advice on issues of interest to Canada's Executive Director. Other involved government organizations include the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Canadian International Development Agency. Within the Department of Finance, the International Trade and Finance Branch is responsible for conducting analyses and preparing advice on the policy issues and specific country programs that are brought before the Executive Board. The Department and Canada's Executive Director's office also work closely with Canada's World Bank Executive Director's office and meet frequently with Canadian NGOs.

Parliament is informed of the activities and operations of the Bretton Woods institutions through the tabling of the annual report on their operations, the communiqués of the International Monetary and Financial Committee and the Development Committee, and appearances of the Canadian Executive Directors and departmental officials before parliamentary committees.

Canada's Voting Record

Since most decisions at the Fund are taken on a consensus basis, formal votes by Governors and the Executive Board are rare. Canada attempts to influence the development of Fund policy proposals before they are brought to the Board (often through the circulation of memoranda outlining Canadian positions) or to influence other members in the course of Board discussions. But in 2001 Canada voted against an increase in the remuneration of IMF Executive Directors and in IMF staff salaries.

Canada's Office at the IMF

In addition to the Executive Director, Canada's office is staffed by two Canadian advisors and a technical assistant. Ireland staffs the Alternate Director's position and the Caribbean countries staff a third advisor's position.

The primary responsibility of the Executive Director's Office is to represent the interests of Canada and the other members of the constituency at the Fund's Executive Board. The office participates in the Board's discussions of a wide variety of policy, operational and administrative matters, including surveillance issues and country assistance requests and reviews.

Members of the Executive Director's Office

Executive Director	Ian E. Bennett
Irish Alternate Executive Director	Nicolas O'Murchu
Canadian Advisor	Paul Fenton
Caribbean Advisor	Peter Whitehall
Canadian Advisor	Frank Vermaeten
Canadian Assistant	Chris Faircloth
Administrative Assistant	Monique Chagnon
Administrative Assistant	Catherine Byrne
Administrative Assistant	Liz Craib
Phone/fax	(202) 623-7778/(202) 623-4712
Address	11-112, 700 – 19th Street N.W., Washington, DC 20431, USA

Canada's Financial Participation

Canada's financial participation in the IMF consists primarily of its quota subscription. Canada's quota following the increase associated with the Eleventh Review is SDR 6,369.2 million, or about 3 per cent of total quotas. Canada's quota subscription is a government asset, which is made available to the Fund partly in Canadian dollars and partly in reserve currencies, such as US dollars or SDRs. These latter non-Canadian dollar amounts continue to be part of Canada's foreign exchange reserves. As an asset, Canada's quota subscription is not recorded as an expenditure item in the budget of the Canadian government.

Only a tiny portion of the Canadian dollar part of its subscription is actually held in cash by the IMF. The balance is held by the Bank of Canada in the form of demand notes, which are available to the Fund in the event it needs to draw upon additional resources. Canada earns interest on its quota subscription when the Canadian dollar is used in Fund lending operations, i.e. is drawn by other member countries. In 2001 Canada received SDR 60.5 million on its net creditor position in the IMF. The net income from Canada's net creditor position with the Fund is paid into the Government of Canada's Exchange Fund Account, adding to the foreign exchange reserves.

Table 2
Canada's Financial Position in the IMF

	December 31, 2001	December 31, 2000
	(in SDR millions)	
Quota	6,369.2	6,369.2
Fund holdings of Canadian dollars	4,090.8*	4,443.4*
Reserve position in the Fund	2,278.4**	1,925.8**

* In accordance with Fund regulations, at least 0.25 per cent of Canada's quota is held by the IMF in a Canadian dollar cash deposit at the Bank of Canada. The Fund's remaining Canadian dollar holdings are in the form of non-interest-bearing demand notes, also kept by the Bank of Canada.

**This is the amount Canada is entitled to draw on demand from the IMF for balance of payments purposes. Canada's reserve position in the Fund is the result of the portion of Canada's quota subscription made available to the Fund over time in reserve currencies, the use of the Canadian dollar in Fund financial transactions with other members, and loans to the IMF under borrowing arrangements such as the General Arrangements to Borrow (GAB) and New Arrangements to Borrow (NAB). As the name suggests, Canada's reserve position in the Fund is a part of Canada's official foreign exchange reserves.

At the end of the year Canada's holdings of SDRs amounted to SDR 489.0 million, or 62.7 per cent of Canada's cumulative allocation of SDRs. In 2001 Canada held SDRs in an amount below its allocation, and so paid net interest of SDR12.3 million.[2]

Last year, in line with earlier commitments, Canada made further contributions to the IMF's Poverty Reduction and Growth Facility, formerly the Enhanced Structural Adjustment Facility. The facility provides financial support on concessional terms to low-income countries facing protracted balance of payments problems. Canada's total commitment to the Poverty Reduction and Growth Facility is a loan of SDR 700 million and a grant of approximately SDR 190 million. At the end of 2001 loan payments under these arrangements totalled SDR 549.1 million of the SDR 700 million, and subsidy contributions equalled SDR 168.9 million of the SDR 190 million. In 2001 Canada received SDR 9.3 million in interest earned on loans to the Poverty Reduction and Growth Facility.

Further, Canada is a participant in a financing arrangement established to supplement the Fund's regular resources in the event of financial crises, the NAB, which was not activated in 2001 (see box below). Canada is also a participant in the GAB, an earlier credit arrangement established by the G-10. Canada's GAB commitment is the equivalent of SDR 892.5 million. This line of credit was not used in 2001.

New Arrangements to Borrow

The following are the main features of the NAB, which came into force in 1998:

- Participating countries will make loans to the IMF when supplementary resources are needed to forestall or cope with an impairment of the international monetary system, or deal with an exceptional situation that poses a threat to the stability of the system.
- Twenty-five countries have agreed to lend up to SDR 34 billion (about C$68 billion) to the Fund in the case of financial emergencies.
- Canada's share in the arrangement is 4.1 per cent, in the form of a commitment to provide non-budgetary loans to the IMF from its international reserves.
- The NAB does not replace the GAB, which remains in force. However, the NAB will be the first and principal recourse of the IMF if supplementary resources are needed.

[2] When a member's holdings of SDRs is greater (lesser) than its cumulative allocation, that member (the Fund) receives interest on the difference.

Challenges Ahead

A key challenge for the Fund is to ensure that its mission meets the needs of an increasingly integrated global economic system. The evolution of the Fund's place in the international financial system must continue to reflect changes in the world economy. In particular, there is a need to assess the role of the Fund in a world of large-scale private capital flows. To meet these challenges:

- The Fund should continue to work in partnership with the World Bank and other global institutions to help countries adopt the policies that will enable them to benefit from globalization. The Fund is well placed to help ensure that the benefits of globalization are as widely shared as possible.
- The Fund also needs to continue its efforts to ensure appropriate private sector involvement in the prevention and resolution of crises. Further work with the international community is required to implement an operational framework for improved private sector involvement in crisis management, including through a new approach to sovereign debt restructuring.
- The Fund should work to make IMF quotas more reflective of developments in the world economy and ensure that Fund governance arrangements are representative.

WORLD BANK

Membership in the World Bank (the Bank) affords Canada an important voice on key development issues in the world's premier multilateral development institution. With 183 members,[3] and loans and credits outstanding to 140 developing and transition member countries in fiscal year (FY) 2001[4] totalling US$205 billion, the Bank has a far-reaching impact on global development and poverty reduction. It provides policy advice and financial support crucial to improving borrowing members' longer-term development and poverty reduction prospects. It also assists members by providing concessional assistance and improved access to world financial markets for development purposes.

Canada's capital share of about 3 per cent gives it a seat on the Bank's Executive Board and on the Development Committee of the Boards of Governors of the Bank and the IMF. Canada has the opportunity at the Executive Board, in dialogue with Bank staff, and at the Annual Meetings of the Board of Governors (and the Development Committee) to provide direct input into the formulation of Bank policies and operational decisions. Canada and other shareholders help to guide the Bank in improving developing countries' economic, social and environmental performance. Through its engagement with the Bank, Canada's influence in developing countries can be leveraged beyond what can be achieved through bilateral programs. For example, Canada has played a leading role in the Bank's discussion of the implementation of the heavily indebted poor country (HIPC) debt relief initiative. In the context of the effort to combat the financing of terrorism after September 11, 2001, Canada has helped shape the Bank's efforts to strengthen monitoring in developing country financial institutions, including increased Bank technical assistance to these countries. Canada has also been involved in shaping the Bank's approach to post-conflict reconstruction in Afghanistan.

Bank membership also provides the Canadian government with access to the institution's research and policy work, which enriches our own understanding of international development. The Canadian International Development Agency (CIDA), for example, is able to draw on Bank analytic and technical expertise in order to gain a more comprehensive understanding of the social and economic policy environments that are conducive to effective aid delivery. Finally, Canada's membership allows Canadian companies and individuals substantial procurement opportunities – in 2001 they provided goods and services worth US$120 million under Bank-financed contracts.

[3] The Federal Republic of Yugoslavia joined the World Bank on May 8, 2001, becoming the institution's 183rd member.

[4] The Bank's fiscal year begins on July 1 and ends June 30 the following calendar year.

Overview of Operations in 2001

In FY 2001 the World Bank committed loans and credits of US$17.3 billion to 85 developing and transition countries (see Annex 2). While higher than the US$15.3 billion for FY 2000, this amount was considerably below average annual commitments during the 1990s. Most of the decline in lending can be attributed to lower demand from emerging market economies for non-concessional financing through the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), the Bank's non-concessional financing arm. The IBRD committed US$10.5 billion in new loans in FY 2001, slightly below the US$10.9 billion committed in FY 2000 and significantly below amounts committed annually over the past 10 years. World Bank concessional lending through the International Development Association (IDA) increased to US$6.8 billion in FY 2001, compared to US$4.4 billion in FY 2000. IDA commitments in FY 2001 marked a return to levels of IDA lending consistent with commitments during the 1990s.

Geographic and Sectoral Focus of Lending

New IBRD lending commitments in FY 2001 were highest in the Latin America/Caribbean region at US$4.8 billion, or 46 per cent of its financing, where some emerging market economies continued to borrow substantial sums. Three large borrowers accounted for the bulk of IBRD financing to the region: Mexico (US$2 billion), Brazil (US$1.7 billion) and Argentina (US$440 million). The next largest area of concentration was the Europe/Central Asia region, where the institution committed US$2.2 billion, or 21 per cent of its financing. Turkey accounted for roughly US$1 billion of this amount. The South Asia region accounted for over US$2 billion, or 19 per cent of new IBRD commitments, all of which was committed to India, which was the IBRD's largest client in FY 2001. The East Asia/Pacific region accounted for US$1.1 billion, or 11 per cent, of new IBRD lending. China was the IBRD's largest client in this region in FY 2001, with new commitments totalling US$790 million.

In FY 2001 IDA lending increased in all geographic areas apart from the Middle East/North Africa region, which represented only 2 per cent of IDA commitments. IDA lending to Africa reached the indicative target of 50 per cent of total new IDA commitments set by donors during the negotiations for the 12th IDA replenishment (see box on page 42). Regional lending in response to the HIV/AIDS pandemic, renewed lending to Ethiopia and Nigeria, and support for post-conflict reconstruction boosted IDA financing to the region. The South Asia and East Asia/Pacific regions accounted for 18 per cent and 15 per cent respectively of total IDA lending. The Europe/Central Asia and Latin America/Caribbean regions together accounted for 15 per cent of new loans. Ethiopia was the largest IDA borrower in FY 2001 (US$667 million), followed by Vietnam (US$629 million), India (US$520 million), Kenya (US$350 million) and Bangladesh (US$280 million).

The Bank's strong commitment to investing in people is reflected in the sectoral breakdown of both IBRD and IDA lending operations. Support for social sector investments, in particular, remains a high priority for both IBRD and IDA operations. The education, health/nutrition/population and social protection operations accounted for 25 per cent of total World Bank lending in FY 2001, compared to 21 per cent in FY 2000. Such human development projects accounted for 21 per cent and 32 per cent respectively of IBRD and IDA lending in FY 2001. Conversely, the share of oil and gas, mining, and electric power and other energy projects has fallen from an average of 17 per cent of overall World Bank lending over the FY 1992-97 period to 5.4 per cent in FY 2001, reflecting the increased activity of other lenders in the resource and power sectors. The decline in resource lending also reflects a broader trend in Bank lending away from large projects to smaller operations in support of institution building and human development.

Deferred Drawdown Option Introduced

A substantial decline in demand from middle-income countries for IBRD financing after the East Asian financial crisis had subsided prompted Bank management to review the institution's responsiveness to middle-income country borrowers. The review resulted in the introduction by the Bank in 2001 of a "deferred drawdown" contingency financing option as a risk management tool for countries nearing IBRD graduation and enjoying good, yet uneven, access to financial markets. The option allows for a deferral of the disbursement of a loan for up to three years to help borrowers maintain ongoing structural and social investment programs if market borrowing should become difficult.

Non-Lending Operations

In FY 2001 the Bank continued its strong focus on non-lending services in order to enhance the developmental effectiveness of its operations. The Bank provides a wide range of advisory, analytical, training and knowledge-related services in support of building domestic capacities. Through its non-lending activities, the Bank provides valuable policy advice that can bolster the effectiveness of its investment and adjustment lending.

How the World Bank Group Works

The World Bank Group is made up of four complementary but distinct entities: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), the International Development Association (IDA), the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) and the International Finance Corporation (IFC).

The IBRD and IDA (together commonly known as the World Bank) provide funding for investment projects and for adjustment – or economic and sector reform – operations. The IBRD lends on commercial terms (charging an interest rate that is slightly above its own borrowing costs) to better-off borrowing members, while IDA provides 35- and 40-year interest-free credits to the poorest borrowers. IDA is the largest source of development finance for the world's poorest countries. The IBRD raises its funds primarily on international markets on the strength of its triple-A credit rating. In effect, the IBRD on-lends to borrowing countries at a rate of interest much lower than that which they could secure on their own borrowings. IDA, on the other hand, is independent of the IBRD and receives grant funding from donors, loan repayments and allocations from IBRD net income. As of June 2001 outstanding IBRD loans and IDA credits amounted to US$118.9 billion and US$86.6 billion, respectively.

The IFC supplements the activities of the IBRD and IDA by undertaking investments on commercial terms in productive private sector enterprises. The IFC provides such services as direct private sector loans, equity investments, resource mobilization and technical assistance. As of June 2001 the total outstanding loans and equity investment of the IFC were equivalent to US$11 billion. MIGA's mandate complements that of the IFC: it promotes private foreign direct investment in developing countries, primarily by providing insurance against non-commercial risk, such as the risk of currency inconvertibility during civil conflict. MIGA's outstanding portfolio as of June 2001 amounted to US$5.2 billion.

Each of the 183 shareholders has a seat on the Board of Governors of the World Bank. Most decisions on policy, operational and administrative issues, however, have been delegated to the 24-member Executive Board. Membership on the Executive Board is evenly split between developed and developing countries. Given the Bank Executive Board's constituency representation system, the Executive Director for Canada also represents Antigua and Barbuda, the Bahamas, Barbados, Belize, Dominica, Grenada, Guyana, Ireland, Jamaica, Saint Kitts and Nevis, Saint Lucia, and Saint Vincent and the Grenadines.

Strengthening the World Bank's Poverty Reduction Focus

Global Economic Slowdown

FY 2001 proved to be a challenging year for many of the Bank's clients. The global economy decelerated following a slowdown in the US economy in mid-2000. Growth in many developing countries slowed as investment contracted in East Asian economies and the effects of the US downturn rippled through Mexico and the rest of Latin America. Weak European and Japanese demand, slumping commodity prices and a sharp contraction in the growth of trade reduced growth in virtually all areas of the developing world. This situation was exacerbated by the terrorist attacks of September 11, 2001. Poverty expanded as developing countries faced falling export income, higher export transportation and insurance costs, increasing borrowing costs, declining tourism revenues and, in some cases, substantial refugee pressures. The Bank moved quickly to assist clients to cope with these sudden shocks by providing loans and technical assistance. On December 20, 2001, for example, the Bank approved a US$75-million loan to support the Government of Jamaica's emergency economic rehabilitation program designed to help the country cope with the economic fallout stemming from September 11 and other shocks.

The Bank, as a member of the Afghanistan Reconstruction Steering Group (ARSG)[5] and a vice-chair of its Implementation Group, is playing an important role in the international effort to support post-conflict reconstruction in Afghanistan. Together with the United Nations Development Programme and the Asian Development Bank, the Bank undertook a needs assessment in Afghanistan that will underpin the international community's assistance to the country. Afghanistan will become eligible for concessional Bank lending once its small amount of arrears to IDA is cleared. The Bank will also be working with the Asian Development Bank, UN agencies, bilateral donors and the European Bank for Reconstruction and Development to address economic problems that threaten stability in South and Central Asia.

[5] Established by donors in November 2001, the ARSG is co-ordinating the international effort to provide assistance to Afghanistan. It is co-chaired by the European Union and the governments of the US, Japan and Saudi Arabia. In January 2002 the ARSG finalized the structure of its Implementation Group (IG). The IG will be chaired by the Afghan Minister of Finance, and representatives of the Bank, United Nations Development Programme, Asian Development Bank, Islamic Development Bank and Afghan Support Group of bilateral donors will serve as vice-chairs.

The World Bank's Response to the Events of September 11

The World Bank's response, which was designed in concert with the IMF and the regional development banks, included:

- increased lending and technical assistance in support of developing country efforts to combat money laundering and the financing of terrorism;
- increasing support for low-income countries, where warranted, through:
  - increased technical assistance and policy advice;
  - increased emergency and adjustment lending;
  - more rapid loan disbursements and short-term expansion of concessional flows in the form of either project or adjustment lending;
  - more focused poverty, economic and financial analysis at the country level by Bank staff; and
  - in exceptional cases, additional assistance at the completion point for HIPC countries; and
- closer co-operation with the UN, regional development banks and bilateral agencies in supporting reconstruction in Afghanistan and promoting regional stability in South and Central Asia.

Stronger Focus on Country Ownership

The Bank continues to assimilate into its operations the principles of country ownership that underpin the Comprehensive Development Framework (CDF).[6] Under the broad CDF approach, country-designed Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs)[7] are emerging as the key drivers of development and poverty reduction policies within the poorest countries. PRSPs are very much a work in progress and, in this initial stage of design and implementation, many developing country governments have relied on extensive World Bank support. In late 2001 and early 2002 the World Bank and IMF undertook a comprehensive review of the PRSP process. The results of this review are to be presented at the April 2002 meetings of the International Monetary and Financial Committee and Development Committee (see the "Joint Issues" section for details).

[6] The CDF, which was launched as a concept by Bank President James Wolfensohn at a meeting of heads of multilateral development banks in January 1999, aims to better balance the social, environmental and governance aspects of development with financial and structural considerations. Under the CDF, the Bank and other development players will take a longer-term view of development and work in closer partnership with developing countries, civil society and the private sector in supporting country-led development programs.

[7] PRSPs were originally conceived in 1999 as a comprehensive policy mechanism to link HIPC debt relief more closely with poverty reduction initiatives. They are rapidly evolving into the primary statement of the development strategy of the world's poorest countries.

In drafting PRSPs, developing country governments are working towards the types of broadly based consultative processes and development planning that underpin the CDF. In the discussions of the policy framework for the 13th replenishment of IDA, donors and representatives of borrowers agreed that IDA programming should reinforce the national development priorities identified in individual PRSPs.

The main challenges of the CDF and PRSP approach are: enhancing the institutional capacity of developing country governments to both plan and implement comprehensive poverty reduction strategies; ensuring governments are willing and able to sustain, over the medium and longer term, commitments to good governance and the principles of the CDF; ensuring an appropriate balance between CDF/PRSP consultative processes and the legitimate mandate of elected officials in recipient countries to set strategic priorities and make decisions; strengthening expenditure management and audit systems as essential conditions for government accountability; integrating the poverty reduction strategies into national budgetary processes; and aligning and harmonizing donors' programming and procedures with these strategies.

Adjustment Lending

One of the consequences of the shift in Bank operations to support country-owned development and poverty reduction strategies has been a high level of adjustment lending in overall Bank financing. The share of adjustment lending in overall Bank lending remains higher than the 25-per-cent notional level established by the Executive Board. Adjustment operations accounted for 38 per cent of overall World Bank lending in FY 2001, compared to 41 per cent in FY 2000, but down significantly from the 63 per cent registered at the height of the Bank's response to the emerging market financial crisis in FY 1999 (when the mechanism was used to provide social and financial sector support to crisis countries). Adjustment lending is used to support sector-wide reforms and restructuring in a number of areas. In FY 2001 most of the Bank's adjustment operations were provided in the form of Programmatic Structural Adjustment Loans, which are designed to support social and structural reforms implemented by developing country governments that involve continual, incremental policy changes and institution building. In sectoral terms, most of the Bank's adjustment lending supports public sector management, financial sector reforms and improved governance.

The Operations Evaluation Department (OED)[8] judged that the adjustment lending outcomes strengthened during the 1990s, and in its annual report for FY 2001 concluded that the adjustment lending outcomes remain strong. OED attributes this improvement to the incorporation of lessons from early

[8] OED is an independent unit within the Bank that assesses the development impact of the Bank's operations. OED reports directly to the Executive Board.

Bank experiences, including increased attention to borrower ownership, fewer loan conditions, and increased use of single-tranche operations that disburse on the basis of policy actions taken rather than policy commitments. OED also attributes the improvement to the increased focus in Bank operations on countries that are committed to and implementing good policies. OED is working with Bank management to improve the framework for monitoring adjustment lending by shifting focus from compliance with loan conditionality and intermediate outcomes to an assessment of final outcomes and impacts.

Late in FY 2001 the Executive Board approved the introduction of a new type of adjustment operation – the Poverty Reduction Support Credit (PRSC) – that provides budgetary financing in support of the implementation of PRSPs. PRSCs will be used in cases where clients have transparent budgetary and fiduciary processes and strong PRSPs in place. Since their introduction in the spring of 2001, PRSCs have been approved for Burkina Faso, Uganda and Vietnam.

Assessing Poverty

To ensure that poverty reduction remains at the heart of the Bank's operations, the Poverty Reduction and Economic Management Network (PREM) was established in 1997. PREM advises Bank country teams on the poverty reduction impacts of emerging policies, programs and individual projects. PREM's country-specific poverty assessments continue to provide valuable support for the Bank's poverty reduction efforts. Given a stronger emphasis on strengthening the rule of law, PREM is also developing institutional and governance assessments to be incorporated into Country Assistance Strategies (CASs). In FY 2001 the Bank completed four country poverty assessments, including an assessment of rural poverty in China, bringing the number of assessments and updates conducted since 1993 to 108. These assessments cover most of the world's poor.

At the same time, the quality of poverty data is uneven, and the Bank continues to work to improve the consistency of these assessments. More work will be done within the context of the regular CAS retrospective exercise to introduce a better time series on the poverty focus on individual CASs. This work will replace, in part, poverty monitoring that had been conducted within IDA's Program of Targeted Interventions (PTI). The PTI was discontinued in June 2001; it has been criticized by OED for not being a good indicator of the poverty focus of the Bank's work.

Africa: A Special Priority

The Bank and its shareholders recognize that the development challenges for African countries are especially daunting and that without extraordinary internal and external efforts, countries on the continent will not be able to reach the Millennium Development Goals. The heads of the IMF and the World Bank therefore committed at the 2000 Annual Meetings to put Africa at the centre of their institutions' activities. As a follow-up, the heads of the two institutions undertook their first joint visit to the region in February 2001,

where they met with leaders of 22 African countries to discuss key development issues. These meetings confirmed African leaders' commitment to far-reaching changes to achieve the levels of economic growth and poverty reduction needed to meet the Millennium Development Goals.

Soon after this visit 53 African Heads of State underscored their commitment to reform and ownership of the development process by adopting what became known as the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) at the 2001 Summit of the Organization of African Unity. NEPAD is a comprehensive African-led program of action to end the continent's economic marginalization. G-8 Leaders discussed this initiative in Genoa in July 2001 and committed to focus the 2002 Kananaskis Summit on support for African development.

Millennium Development Goals

At the Millennium Summit in September 2000, world leaders endorsed specific, monitorable development goals. The 10 Millennium Development Goals were published in the September 6, 2001, Report of the UN Secretary General on the road map towards implementing the UN Millennium Declaration. The 10 goals are:

- to halve, between 1990 and 2015, the proportion of people living on less than one US dollar a day;
- to halve, between 1990 and 2015, the proportion of people suffering from hunger;
- to ensure that, by 2015, all children can complete primary schooling;
- to eliminate gender disparity in primary and secondary education, preferably by 2005, and at all education levels no later than 2015;
- to reduce by two-thirds, between 1990 and 2015, the mortality rate for children under 5 years old;
- to reduce by three-quarters, between 1990 and 2015, the maternal mortality ratio;
- to have halted and begun to reverse by 2015 the spread of HIV/AIDS;
- to have halted and begun to reverse by 2015 the incidence of malaria and other major diseases;
- to integrate the principles of sustainable development into country policies and programs and to reverse the loss of environmental resources; and
- to halve by 2015 the proportion of people without sustainable access to safe drinking water.

The World Bank's Response to the HIV/AIDS Pandemic

HIV/AIDS is no longer just a public health issue; it is a development crisis. The high infection rates in developing countries are killing or incapacitating many of the most productive individuals and threaten economic and social stability. In the hardest-hit countries, most of which are in Sub-Saharan Africa, HIV/AIDS threatens to reverse the development gains achieved over the last 30 years.

Most of the Bank's HIV/AIDS programming is delivered through IDA, which has mainstreamed HIV/AIDS into its work. In FY 2001 IDA committed more resources to HIV/AIDS projects than it had in all previous years combined. Since September 2000 IDA's Multi-Country HIV/AIDS Program (MAP) for Africa has made US$500 million available to governments to combat HIV/AIDS. While IDA initially expected it would take three years to commit the MAP funding, high demand led to the commitment of virtually all of the MAP facility within 15 months. Another 15 projects are expected to be funded through a second US$500-million MAP loan (MAP 2), which was approved in February 2002. In 2001 the Executive Board also approved the first phase of a US$155-million Multi-Country HIV/AIDS Prevention and Control Project for the Caribbean, of which over US$40 million was earmarked for Barbados and the Dominican Republic. There are more than 390,000 people living with HIV/AIDS in the Caribbean region (making it the region with the highest prevalence rate in the world after Sub-Saharan Africa). Finally, IDA continues to support other freestanding HIV/AIDS projects and to integrate HIV/AIDS components into operations in all sectors.

The Bank is also involved in the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis, and Malaria that was launched at the G-8 Summit in Genoa. The Fund has now received US$2 billion in pledges from G-7 and other donor countries, corporations, non-profit organizations and private individuals. The Fund became operational in late January 2002, and its first projects are expected to be launched in the spring of 2002. The World Bank will be the Fund's Trustee.

OED Review of IDA10-12

Lessons from IDA operations are especially important in improving the effectiveness of the Bank's poverty reduction efforts. In 1998 IDA donors asked OED to review the evaluation of IDA's performance in implementing the undertakings of the 10th, 11th and 12th replenishment agreements (the FY 1994-2000 period). IDA donors received the nine-volume study in the spring of 2001, in time for their discussions of the 13th replenishment.

OED concluded that IDA's compliance with the long list of replenishment undertakings was satisfactory, though uneven across sectors. IDA has increased the poverty focus of its operations, and the quality of lending and non-lending services has improved. IDA has also made a substantial contribution to poverty data collection and analysis. OED noted that IDA's

actions to increase social sector lending were highly satisfactory over the period reviewed. Social sector lending has increased from 20 per cent of total IDA investment lending in the late 1980s to a sustained level of 40 per cent since 1995.

OED also judged that in 2000 IDA had improved its country focus significantly and paid greater attention to institutional development and the public sector than it did in 1994. IDA has also increased its responsiveness to borrowers. OED stressed, however, that more work needs to be done to strengthen IDA's analytic capability and develop adequate results-based monitoring. Finally, a strong message from the review is that donors need to establish clearer goals for IDA.

The OED review can be accessed on the World Bank's Web site at http://www.worldbank.org/ida/oed/oeddocs.html.

IDA13 Replenishment Discussions – Enhancing Support for Country Ownership

In February 2001 representatives (IDA Deputies) of 40 donor governments began negotiations on the scale of the 13th replenishment as well as on the policy framework that will underpin IDA operations for the replenishment period (July 2002 to June 2005). Roughly 60 per cent of the funding for IDA 13 will be provided by donors. Canada expects to maintain its IDA 12 donor share in IDA 13. While negotiations were initially expected to have been completed in December 2001, lack of consensus among donors on the degree to which IDA should be providing grant financing has led to protracted negotiations. At the time of printing, agreement among donors on the 13th replenishment had not been achieved.

During the negotiations on the 13th replenishment, there was agreement among IDA Deputies that IDA should support country-owned poverty reduction strategies. IDA Deputies stressed that IDA needs to focus on results and recommended that the Millennium Development Goals provide a basic framework for results measurement. They also called on IDA to ensure that Bank CASs include specific outcome-based benchmarks for assessing the effectiveness of IDA assistance. Within the framework of support for PRSPs, Deputies have stressed the need for IDA to invest in people, especially through support for expanding education, health and basic infrastructure, and to provide support for strengthening public sector management. They reiterated for IDA13 the objective, established in IDA12, of having Africa account for half of IDA allocations.

IDA Deputies also urged IDA to be more selective in its operations and to work closely with other development partners, on the basis of comparative advantage. They reaffirmed the importance of IDA's performance-based allocation mechanism, and especially the high weight it assigns governance. They also requested that management assess the impact of this allocation mechanism on poverty levels. At the same time, they recommended that IDA show greater flexibility with respect to allocations to post-conflict countries where there has been little opportunity to establish policy track records.

IDA – Focused on the World's Poorest

Established in 1960, IDA is the single most important source of external development support for the world's poorest countries. IDA provides US$6 billion to US$7 billion annually in highly concessional long-term financing to 79 countries, home to 2.4 billion people, of which 80 per cent live on less than US$2 a day and 40 per cent survive on less than US$1 a day.

Eligibility for IDA concessional lending is based primarily on an assessment of an individual country's per capita income. In FY 2001 the operational cut-off for IDA eligibility was US$884 per capita. A number of small island states with per capita incomes above this threshold are also eligible for IDA concessional financing given their limited capacity and high vulnerability to external shocks.

IDA helps provide access to improved social services such as schools, hospitals and clinics, and clean water and sanitation services. IDA also supports investments aimed at improving productivity and creating employment.

To ensure that its resources are used effectively, IDA allocations to clients are governed by performance criteria that are heavily focused on good governance.

Canada's Financial Participation in the IBRD and IDA

IBRD

Canada is a fully paid shareholder of the IBRD, with a capital share of 2.79 per cent. A relatively small proportion of this capital is required to be "paid-in"– about 6 per cent overall, but just 3 per cent in the last capital subscription. The remainder is "callable" in the unlikely event that the IBRD needs it from member countries. Callable capital represents a contingent liability for shareholders. The IBRD leverages paid-in capital to raise financing in international capital markets for its lending program. The IBRD's capital adequacy is regularly reviewed and the institution's capital is replenished through occasional general capital increases. The last general capital increase was in 1988.

Canada's Total IBRD Subscriptions and Contributions Committed		**Canada's Voting Power in the IBRD**	
In millions of US dollars		Number of votes	Per cent of total
	5,403.8	45,045	2.79
Of which paid-in	334.9		
Of which callable	5,068.9		

IDA

As IDA concessional financing does not generate a financial return, its operations are underwritten entirely from donor contributions, loan fees and repayments of principal on its outstanding loans, as well as allocations from IBRD net income. IDA's financial resources are replenished in three-year cycles. In November 1998 donors agreed to an overall funding level of US$20.5 billion for the 12th replenishment of IDA. Donors agreed to contribute US$11.7 billion of this amount. Canada's share of donor contributions was 3.75 per cent. To meet these obligations, Canada issued demand notes in 1999, 2000 and 2001. Each of these notes is encashed over a six-year period. The amount and terms of Canada's contribution to the 13th replenishment will be determined once donors agree to the overall financing framework.

Canada's Contribution to IDA12 (July 1999-June 2002)	**Canada's IDA12 Donor Share**	**Canada's IDA12 Voting Power**	
In millions of Canadian dollars	Per cent of total	Number of votes	Per cent of total
607	3.75	81,592	3.39

Canada's Priorities at the World Bank

While positions that Canada articulates on World Bank issues continue to evolve, they are based heavily on our international development co-operation and foreign policies and our strong interest in maintaining the financial integrity of the World Bank and its instruments.

Poverty Reduction and Human Development

Canada has long been a key player in international efforts to assist the poorest and strongly supports poverty reduction as the overarching objective of the World Bank. As such, Canada endorses the Comprehensive Development Framework, which promotes the basic principles of country ownership, partnerships, a focus on results and a long-term vision for development, and the PRSP process, under which developing country governments develop and implement broad-based poverty reduction strategies in partnership with the donor community. The Bank has increasingly recognized that poverty reduction cannot be addressed in isolation. Private sector development, good governance, monitoring of non-productive expenditures (especially military), external debt and environmentally sustainable policies are just a few of the factors that need to be considered in designing strategies to help improve the living standards of the poor in member countries. In the case of small states, the Bank has to take into account additional factors of economic and physical vulnerability and limited capacity.

Canada strongly supports the Bank's efforts to increase the prominence of social sector issues in macroeconomic stabilization programs. Good macroeconomic policy is key to boosting growth and reducing poverty. At the same time, adequate attention to social issues must be an essential part of macroeconomic stabilization and sustainable development goals.

Canada's Voting Record

World Bank Executive Board decisions are usually taken on a consensus basis, without resorting to a formal vote. On occasion, however, individual Executive Directors have been unable to join the Board consensus for various reasons. Over the April-December 2001 period, the Canadian Executive Director did not join the Board consensus on 33 occasions.

- Canada registered its abstention in the cases of 22 World Bank and IFC loans and investments in India and Pakistan as, in Canada's view, these operations were inconsistent with the internationally agreed sanctions applied against the two countries following their testing of nuclear weapons devices in May 1998. Recognizing the economic impact of the events in Afghanistan on both Pakistan and India, Canada modified its position in the fall of 2001 and has since indicated its support for all categories of multilateral development bank lending to these two countries.
- Canada opposed 7 Bank Group operations in Indonesia, given strong concerns about the weakness of corporate governance and adherence to the rule of law.
- Canada opposed an IFC operation in support of a steel project with the Grupo Peixoto de Castro in May 2001 given concern about overcapacity in the global steel market.
- In June 2001 Canada opposed management's recommendations regarding increases in World Bank staff compensation. In December 2001 Canada opposed management's proposal to increase, by one professional staff member, the number of positions in Executive Directors' offices. (Under this new policy, multi-country constituencies and single-country offices can have up to 14 positions and 9 positions, respectively).
- In addition, in July 2001 the Minister of Finance, as Canada's Governor at the World Bank, voted against an increase in the remuneration of World Bank Executive Directors and their Alternates.

Education

Canada considers education to be a critical factor in development. The Minister for International Cooperation represented Canada at the Education for All (EFA) world conference in Dakar, Senegal, in April 2000, where bilateral and multilateral donors committed to assisting developing countries undertaking education reform and with realistic plans to meet the EFA goals.[9] The Minister of Finance reinforced Canada's support for EFA in his statements to the April and November 2001 meetings of the World Bank/IMF Development Committee.

[9] At Dakar, Senegal, in April 2000, education and development ministers from across the globe established the six education goals: gender equality in primary and secondary schooling by 2005 and gender equality in all education by 2015; universal primary education of good quality by 2015; a 50-per-cent improvement in adult literacy by 2015; an expansion of early childhood care and education; equitable access by youth and young adults to appropriate learning and life skills programs; and improved education quality.

The Bank increased its lending programs for education in FY 2001 to US$1.1 billion – a 50-per-cent increase from the FY 2000 level. The Bank also provides important non-lending support for the education sector. In FY 2001 Bank staff undertook analysis and gave policy advice on education issues to developing countries, with a particular focus on girls' education. Under a Bank-funded project in Guinea, for example, girls' enrolment increased to 49 per cent in 2001 from 44 per cent one year earlier.

Bank staff are working closely with the G-8 Education Task Force[10] to assess the financial requirements for achieving the 2005 and 2015 EFA goals. The Bank's role in supporting international education efforts will be discussed at the April 2002 meeting of the Development Committee.

Development Effectiveness

Ensuring the effectiveness of the Bank's operations has long been a key Canadian objective. This entails more than just reducing costs and saving money. Effectiveness requires selectivity, clear priority setting and efficient service delivery. The Bank needs to operate in those areas where its assistance can be productively used and where it has a clear comparative advantage. The Bank is exercising greater selectivity by focusing on reforming states and good performers. In the case of IDA credits, allocations are based on performance criteria. In order to monitor country performances in a meaningful manner, the Bank is focusing on incorporating poverty-related outcome indicators to measure real results, including such indicators as child malnutrition and child and maternal mortality.

The Bank continues to strengthen its efforts to improve development effectiveness through a renewed emphasis on the quality of its project portfolio. More vigilance is now exercised at the project preparation and supervision stages, and this has led to an improvement in the number of projects that are meeting their development objectives. In the first half of FY 2001 OED assessed that 82 per cent of projects had satisfactory ratings in terms of meeting their objectives. Recent OED evaluations point to a particular improvement in the performance of projects in Africa, following a determined effort by Bank management to improve project management.

Co-ordination and harmonization of programs is another critical element of effective development assistance. Canada has consistently urged the Bank to forge stronger partnerships with other multilateral organizations – including the UN – and bilateral donors on the basis of comparative advantage.

Gender Issues

Canada actively promotes gender issues as a priority for World Bank operations. World Bank lending in almost all sectors includes activities that specifically benefit women and girls. Following a review of its gender strategy, management committed to integrate gender issues into Bank CASs and to work

[10] A task force of senior officials established by G-8 leaders at the 2001 Genoa Summit to review means of improving international support for the Millennium Development Goals for education.

with developing countries and external partners to identify appropriate strategies to promote gender equality. In FY 2001 the Bank published a major policy research report, *Engendering Development – Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*. The report, which will inform the Bank's gender strategy, concluded that there is strong empirical evidence that gender inequalities tend to slow development and that gender equality helps to lower infant mortality, improve nutrition, and lower fertility and HIV/AIDS transmission rates. CIDA is currently working closely with the Bank to improve the Bank's capacity in gender equity. To expand exchange of knowledge with its development partners, the Bank provides a number of statistical indicators on gender on its Web site.

Private Sector Development

The private sector plays an important role in addressing virtually all development challenges, from protecting the environment to assisting in privatization in transition economies. Canada has maintained that the Bank Group's fundamental priority for private sector development is to create an enabling environment for investment and sound regulatory frameworks for the private sector to develop and flourish in a sustainable fashion. Canada has encouraged the increasingly co-ordinated approach to private sector development that has grown within the Bank Group over the past three years. In June 2001 the Bank Group prepared a paper entitled *Private Sector Development Issues and Options* for consultation with government, the private sector, NGOs and multilateral agencies. Based on the consultative process, the paper evolved into the Bank Group's draft *Private Sector Development Strategy*, which was informally discussed by Executive Directors in November 2001. The strategy relates to two broad themes: extending the reach of markets and improving the delivery of basic services. The key elements of the strategy include: fostering a sound investment climate; providing direct support for private firms; supporting private participation in infrastructure; increasing the role of the private sector in assisting public sector efforts to achieve universal and affordable access to social services; and creating a new approach to more effectively target subsidies to the poor to improve service delivery.

Altogether, in FY 2001 the IBRD and IDA provided over US$550 million in lending in direct support of private sector development. An important example of the private sector's role in development is the growing impact of microcredit operations (relatively small loans made to the poor by grassroots organizations such as the Grameen Bank in Bangladesh). With a small investment, these organizations have been successful in improving the living conditions of the poor, particularly women, in developing countries. Evidence from these operations is compelling; it shows that the poor can be very good entrepreneurs as well as very good credit risks.

The Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP), which includes the Bank, Canada, 25 other multilateral and bilateral donors and 2 private organizations, was established in 1995 to support the development and expansion of sustainable institutions that provide microfinancing services to the poor. In FY 2001 CGAP considerably expanded the scope of its training hubs in Africa, Asia and Europe.

Microcredit: The Consultative Group to Assist the Poorest

Microcredit is an important development instrument in the world's poorest countries. In FY 2001 CGAP committed US$6.7 million to expand microcredit operations in the world's poorest countries. Canada strongly supports CGAP efforts to expand microcredit.

Through its work, CGAP seeks to strengthen the ability of microfinance organizations with a proven track record and to provide assistance to the poor. The Bank contributed US$30 million to the first phase of the facility and provided a further US$7 million for the first year of the second phase (which runs until June 2003). CIDA contributed C$1.5 million to the first phase and C$1 million to the second.

For CGAP's second phase, donors have adopted the following strategies:

- support microfinance institutional development through the creation of tools and the delivery of capacity-building activities;
- support changes in the practices of CGAP members, especially as they relate to the management of microfinance portfolios;
- increase understanding of the impact of microfinancing on poverty reduction;
- improve the legal and regulatory framework for microfinance; and
- facilitate the commercialization of the microfinance sector.

Good Governance and Anti-Corruption

Canada is an advocate of strong Bank support for improved public and corporate sector governance. Over the last decade governance has been mainstreamed into the Bank's adjustment and investment lending, and more recently in its country analytical work. In November 2000 the Bank published its governance strategy, *Reforming Public Institutions and Strengthening Governance*, which stressed the need for the Bank to strengthen its tools for evaluating the quality of a country's institutions and for assessing a country's readiness to initiate specific governance reforms. The Bank's Public Expenditure Reviews (PERs) and Financial Accountability Assessments (FAAs) in individual countries will focus increasingly on institutions responsible for budget decision making and implementation, while the more recently introduced Institutional and Governance Reviews (IGRs) will facilitate institutional analysis in other areas of public sector reform. In FY 2001 the Bank conducted 12 PERs, 13 FAAs and 7 IGRs.

The Bank also incorporates anti-corruption measures into its own procedures. Since 1997 anti-corruption activities have been integral components of the Bank's public sector management portfolio, which represented 12 per cent of the Bank's loan commitments in FY 2001. The Bank has helped put in place more than 600 anti-corruption programs in nearly 100 borrowing countries and has mainstreamed anti-corruption issues into its CASs. The Bank has amended its procurement guidelines to strengthen the procedures for disqualifying bidders, temporarily or permanently, from future Bank-financed projects if it finds evidence of fraud or corruption. Since the inception of its anti-corruption policy, the Bank has debarred 72 firms or individuals from receiving Bank contracts because of their involvement in corruption or the misuse of Bank funds. Nineteen companies or individuals were debarred in FY 2001. In April 2001 the Bank appointed Maarten de Jong as its first Director for Institutional Integrity. Mr. de Jong provides advice to senior management on business ethics and the Bank's anti-corruption investigative strategies and policies.

The Bank's governance work is not limited to the public sector. In March 2001 the Bank joined with the Organisation for Economic Co-operation and Development to establish the Global Corporate Governance Forum. This institution aims to improve the investment climate in developing countries by addressing specific weaknesses in corporate governance.

Canada has been particularly outspoken and concerned about unproductive expenditures, particularly excessive military expenditures. It has spoken strongly at the Bank to highlight the need to be tough on those countries that are receiving international assistance and in which defence expenditures crowd out social sector spending. The Bank is requesting better information from borrowers on military-related aggregate expenditures to aid in its PERs.

In its efforts to promote better governance practices, the World Bank Institute has established close working relations with the Parliamentary Centre in Canada and with international organizations.

The Toronto Centre

Recognizing the need to strengthen financial sector regulation and supervision in crisis economies, in 1997 the Government of Canada and the World Bank established the Toronto International Leadership Centre for Financial Sector Supervision. The Toronto Centre provides experience-based training for senior financial supervisors and regulators in emerging markets, putting them in a stronger position to fulfill their responsibilities and thereby reducing the severity and frequency of financial crises. It focuses on the leadership dimension of the supervisory function, offering pragmatic programs based on the premise that experience is the best teacher. The Toronto Centre has provided training to nearly 400 senior public servants from more than 100 countries. In 2000 it began joint programs with the Financial Stability Institute in Basle, Switzerland, and initiated regionally focused programs in regional settings.

The Bank has provided US$1.25 million in funding to the Toronto Centre over the past three years. The IMF contributed US$500,000 in 2000 and US$300,000 in 2001. The Bank for International Settlements announced a contribution of US$500,000 in 2000 and provided US$350,000 of this amount in 2001. Canadian funding for the Toronto Centre has been provided by CIDA and several Canadian banks (Canadian Imperial Bank of Commerce, The Bank of Nova Scotia, Royal Bank of Canada and TD Bank Financial Group).

The Toronto Centre can be reached through its Web site at http://www.torontocentre.org/.

Environmentally Sustainable Development

The Canadian government, alongside Canadian NGOs, has long been a vocal advocate of the need for the Bank to better integrate environmental considerations into its operations. The Bank has estimated the economic costs of environmental degradation in many developing countries to be the equivalent of 4 to 8 per cent of GDP. In July 2001, following extensive consultations between the Bank, civil society and governments, Executive Directors approved a revised Bank environment strategy. The revised strategy aims to improve the Bank's environmental safeguard system and to mainstream environmental policies and issues into the loan and policy dialogue work of the Bank. To ensure compliance with its environmental safeguard policies, in FY 2001 the Bank appointed regional safeguard co-ordinators, established a safeguards help desk for staff and upgraded its internal safeguard training. The Bank also works closely with clients to help them introduce and implement their own environmental safeguard systems to help them manage their resources more sustainably.

While the Bank is mainstreaming environmental considerations into the broad range of its operations, the number of direct environmental investments varies from year to year. In FY 2001 the share of direct environmental lending in overall Bank lending operations decreased to 4.5 per cent from 6 per cent in FY 2000. At the end of FY 2001 there were 95 active stand-alone environmental projects (7 of which were approved during the year) worth US$5.1 billion in addition to sector projects with strong environmental objectives that totalled US$11 billion.

The Bank has been particularly active in the area of climate change. As an implementing agency of the Montreal Protocol's Multilateral Fund, the Bank supports projects in 20 countries and has committed US$445 million in financing since 1991 for some 558 projects to assist enterprises in developing countries convert to ozone-friendly technologies.

In FY 2000 the Bank launched the US$145-million Prototype Carbon Fund (PCF), which finances projects that produce high-quality greenhouse gas emission reductions that could be registered with the United Nations Framework Convention on Climate Change for the purposes of the Kyoto Protocol. PCF resources are provided by both the public and private sectors (including a contribution from CIDA). In FY 2001 the PCF funded a solid waste management project in Liepaja, Latvia.

Together with the United Nations Development Programme and United Nations Environment Programme, the Bank is an implementing agency of the Global Environment Facility (GEF). Through the GEF, the Bank supports projects in four key areas: climate change, biodiversity conservation, phase-out of ozone-depleting substances and protection of international waters.

Trade and Development

Canada recognizes that the capacity of small nations, emerging economies and other developing countries to participate effectively in the global trading system is an important component of a comprehensive approach to growth and poverty reduction. Canada has stressed the need to incorporate trade sector capacity building in Bank CASs and nationally developed PRSPs.

In April 2001 the Development Committee reviewed the Bank's strategy paper *Leveraging Trade for Development*, which focused on the institution's role in assisting developing countries to better integrate into the global trading system. The Bank is focusing on three broad objectives:

- helping developing countries use the multilateral system to expand trade by concentrating on priority areas such as market access, trade in services, and intellectual property and product standards, and preparing countries for World Trade Organization accession;
- helping developing countries use regional arrangements more efficiently to expand trade and regional integration; and
- working with governments to design and implement reforms that will expand trade and transmit benefits to low-income groups.

In addition, the Bank is working with five other institutions in the context of the Integrated Framework for Trade-Related Technical Assistance (IF).[11] The IF has evolved into the primary vehicle for mainstreaming trade into country development strategies in a co-ordinated fashion, with the World Bank playing the role of lead institution. The Bank's intellectual and financial commitment to this project is critical to the success of the IF in both the short and long term. Canada is a strong supporter of the IF and, in addition to providing policy advice, announced a C$1-million contribution to the IF Trust Fund in May 2001 (contributions from various contributors totalled C$9 million by the end of 2001). This Trust Fund supports trade-related diagnostic studies in three pilot countries (Cambodia, Mauritania and Madagascar) in collaboration with the IF agencies.

Transparency and Accountability

Recognizing that transparency and accountability are fundamental to ensuring the longer-term sustainability of the Bank Group's operations and that the "demonstration effect" of the Bank's own policies is important for developing country governments, Canada has been a major proponent of increased openness at the Bank. Canada and other donors have pushed the Bank and borrowing countries to find ways to improve consultations with local people – civil society organizations (CSOs) and NGOs – in borrowing countries, not only in the design and implementation of projects but also in the preparation of key policy documents, such as CASs. The Bank has responded to concerns from shareholders by making public a growing

[11] The other participants in the IF are the IMF, International Trade Centre, United Nations Conference on Trade and Development, United Nations Development Programme and World Trade Organization.

number of documents. In August 2001, following extensive Bank consultations with governments, civil society, the private sector and the media, Executive Directors approved revisions to the Bank's disclosure policy and these revisions became effective in January 2002.

Under its revised policy, the Bank now discloses to the public:

- documentation outlining key actions supported by a Poverty Reduction Support Credit following loan approval by Executive Directors;
- program documents for other adjustment loans, with the consent of the borrower, following Executive Board approval of the operation;
- a broad range of Operations Evaluation Department reports after they have been released to Executive Directors;
- environmental safeguard assessments for all projects before project appraisal begins;
- concluding remarks of the Executive Board chair on CASs, Transitional Support Strategies and CAS Progress Reports that are themselves disclosed;
- concluding remarks on policy and strategy papers on a case-by-case basis; and
- archived documents after 20 years (or 5 years for types of documents now routinely disclosed).

Substantial headway was made during the 13th IDA replenishment negotiations in expanding transparency and policy dialogue with borrowers and civil society. For the first time six representatives of IDA borrowers participated in the formal discussion of the IDA policy framework. IDA donors also met with representatives of African borrowers and civil society when they convened at the headquarters of the United Nations Economic Commission for Africa in Addis Ababa, Ethiopia, in June 2001. At their meeting in October 2001 IDA donors met with a number of NGOs from borrowing countries to discuss IDA priorities and the PRSP process. IDA donors also decided in 2001 to release all of their background policy discussion papers to the public in draft form and took the unprecedented step of seeking public comment on their draft report, which defines the IDA13 policy framework.

Transparency also requires better consultation with those affected by projects that the Bank supports. Under President James Wolfensohn, the Bank was the first multilateral organization to establish an independent panel to consider outside complaints. Any group that may be affected by a Bank-supported project has the right to request that the panel investigate whether the Bank has abided by its policies and procedures. Canada has been one of the major supporters of the work of the Inspection Panel. Since its inception in 1994 the panel has received 25 formal requests for inspections. It received 4 requests for inspections during FY 2001. On January 1, 2002, chairmanship of this body passed from Canadian Jim MacNeill to Ghanaian Edward S. Ayensu.

The Bank engages with civil society in a broad range of activities, including providing input for poverty assessments, national environmental action plans and other key Bank analytical tools. President Wolfensohn has been a major catalyst behind the Bank's outreach program with CSOs and NGOs; particular emphasis has been placed on expanding partnerships with outside groups as more Bank operations are framed in the context of PRSPs. PRSPs embody participatory approaches at the macro level. CSO/NGO representatives from developing countries are now consulted regularly in the preparation of Bank CASs. Although the intensity of these consultations still varies from country to country, civil society involvement in CAS preparation rose from 20 per cent of CASs in FY 1998 to 80 per cent in FY 2000 and FY 2001. Starting in FY 2000 detailed information on the participation of CSOs/NGOs has been included in Bank project appraisal documents.

The NGO-World Bank Committee, a formal mechanism for policy dialogue established in 1982, has evolved into the World Bank-Civil Society Thematic Forum, which will convene a broader range of CSOs, including representatives from NGOs, trade unions, community organizations, small farmers' groups, religious institutions and women's organizations. An annual report is published on the Bank's relations with civil society, and the Bank maintains a Web site (http://wbln0018.worldbank.org/essd/essd.nsf/NGOs/home).

Within Canada NGOs have participated in a regular series of government meetings and conferences on such issues as multilateral debt, the environment, IDA and Africa. The Canadian government has benefited greatly from the expertise and advice offered by Canadian NGOs on a broad range of development issues. Through this collaborative process, the views of Canadian NGOs have helped shape Canada's position in Bank project and policy discussions.

The World Bank Business Plan and Administrative Budget

In FY 2001 Bank management undertook an assessment of the Strategic Compact, an administrative reform implemented over three years starting in April 1997 to make the Bank more poverty-focused and responsive to client needs. The review concluded that client responsiveness has improved considerably as has the quality of the Bank's operations. Substantial decentralization of Bank operations to the field over the last four years has reinforced this trend. While management was able to return the Bank's administrative budget to its FY 1997 level in real terms by FY 2001 (US$1,442.2 million), efficiency gains under the Compact proved difficult, as management has faced increased operational pressures over the past four years.

Drawing on the experience of the Strategic Compact as well as on the recognition that its corporate planning needs to be more closely aligned with efforts to achieve the Millennium Development Goals, in the spring of 2001 the Bank moved to a three-year budgetary and corporate-planning cycle. Recognizing the stress that returning to FY 1997 administrative budget levels

has imposed on the Bank, the Executive Board approved a 10-per-cent nominal increase in the Bank's administrative budget in FY 2002 over FY 2001 to US$1,589.7 million. This increase, however, was considered within the context of the three-year FY 2002-04 planning period, which will see much smaller increases in the final two years.

FY 2001 IBRD Financial Results

IBRD net income in FY 2001 was US$1,489 million,[12] US$502 million lower than in FY 2000. The decline was due mainly to increased loan loss provisioning in the face of both increased arrears and a deterioration in the credit quality of loans disbursed to some borrowers. In FY 2001 loans to two developing country borrowers totalling US$921 million were placed in non-accrual status. However, agreement was reached in May 2001 with the government of the Federal Republic of Yugoslavia (FR Yugoslavia) to clear US$1.9 billion in arrears of the former Socialist Federal Republic of Yugoslavia for which the FR Yugoslavia has accepted liability. On December 17, 2001, six consolidation loans were signed by the FR Yugoslavia to formalize this arrangement.

As a development institution, the IBRD does not maximize profit. Instead, it aims to earn a return on its assets that is sufficient to ensure its financial strength and sustain its development activities on an ongoing basis. The IBRD usually earns a net return on its assets of about 1 per cent per annum. In FY 2001, however, increased loan loss provisioning reduced the IBRD's net return on assets to less than 1 per cent. The IBRD's main financial risk rests with the credit quality of its disbursed loan portfolio. At the end of FY 2001 the IBRD's equity-to-loans ratio, which is a summary measure of the institution's risk-bearing capacity, was 21.42 compared to 21.23 in FY 2000, but down from 22.06 in FY 1997. These levels are considered sustainable.

In FY 2001 the IBRD raised US$17.033 billion, before swaps, in medium- and long-term debt on international capital markets to fund its operations. The IBRD issued debt in nine currencies and in a range of maturities. The Bank follows very conservative borrowing and hedging policies.

Allocation of FY 2001 Net Income

IBRD net income supports development objectives. In July of each year Executive Directors recommend to Governors specific allocations from the previous year's net income. IBRD "allocable" net income, after reserves and interest waivers, was US$931 million in FY 2001. Governors approved allocations from FY 2001 net income of US$302 million to IDA and US$100 million to the HIPC Trust Fund. The remainder of FY 2001 net income was transferred to the Bank's general reserve.

[12]The World Bank (IBRD) prepares its financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and international accounting standards. The Bank's financial statements are reviewed by an external auditor. The IBRD's financial statements and IDA's special-purpose statements for FY 2001 were reviewed by Deloitte Touche Tohmatsu and are included in the World Bank's Annual Report for 2001.

How to Access Information at the World Bank

The World Bank's Public Information Centres, which became operational in early 1994 in Washington and in many of the Bank's regional offices, provide a wide range of Bank documents, including:

- project information documents;
- project appraisal documents (after approval by the Board of Executive Directors);
- country economic and sector work documents and sectoral policy papers;
- the annual report and the *World Development Report*;
- *Monthly Operational Summary* and *International Business Opportunities*;
- environmental data sheets, assessments, analyses and action plans;
- *World Debt Tables and Global Development Finance*; and
- Operations Evaluation Department précis.

These materials and a variety of World Bank and World Bank Institute special studies are available through the Bank's InfoShop, which is located at:

1776 G Street N.W., Washington, DC 20433, USA
Phone: (202) 458-5454
Fax: (202) 522-1500
E-mail address: pic@worldbank.org

Additional up-to-date information is also available on the Internet at http://www.worldbank.org/html/pic/PIC.html.

Development Gateway

In 2001 the Bank established a "Development Gateway" Web site to allow those in the development field to access information, resources and tools, as well as to provide a forum for the exchange of knowledge and experience. A collaborative initiative by the Bank Group and civil society (including the private sector) is underway to build the Gateway. The Gateway has been initially funded by the Bank, but will be transferred to the Development Gateway Foundation, an independent non-profit organization dedicated to reducing poverty and helping to bridge the digital divide by promoting development-related information and communications technology initiatives.

The Development Gateway can be accessed at http://www.developmentgateway.org/.

Managing Canada's Interests at the World Bank

Finance Minister Paul Martin, as Canada's Governor at the World Bank, is responsible for the management of Canada's interests at the Bank. Minister Martin exercises his influence through exchanges of views at the Development Committee and Annual Meetings of the Board of Governors of the Bank, and through discussions with the President of the Bank. For example, in 2001 in two Development Committee meetings, Governors addressed means of improving donor co-ordination, support for the education sector, leveraging trade for development, assisting developing countries cope with the impacts of September 11, 2001, and the Bank's role in the International Conference on Financing for Development. Within the Development Committee, Minister Martin represents the interests of Canada and all other members of the Canada/Ireland/Commonwealth Caribbean constituency at the Bank.

Because of the September 11, 2001, terrorist attack in Washington, the fall meeting of the Development Committee, originally planned for that city on October 1, was postponed to November 18 and took place in Ottawa. The Annual Meeting of the Bank's Board of Governors was rescheduled to December 4, 2001, and was held in Washington. Most Governors, including Minister Martin, were represented on an exceptional basis by their Executive Directors.

The Department of Finance consults closely with the Department of Foreign Affairs and International Trade and CIDA in formulating Canadian policies related to Bank issues. Len Good, the President of CIDA, is Canada's Alternate Governor for the World Bank.

Governors have delegated decision making for a wide variety of day-to-day operational, policy and administrative matters to the Bank's Executive Board. The Executive Board formally approves all loans, credits, projects and World Bank policies, discusses CASs and provides strategic advice to Bank management as appropriate. Of 24 Executive Directors on the Board, 12 are from developing and transition countries and 12 from developed countries. Terrie O'Leary, who was elected Executive Director in October 1998, represents Canada and 12 other countries (Ireland and 11 Caribbean countries) at the Executive Board. One of the important functions of the Executive Director in 2001 was her oversight of the Bank's staffing policy through her membership on the Board of Directors' Personnel Committee.

Canada's Office at the World Bank

In 2001 the Canadian Executive Director's office continued to support the activities of Canadian businesses seeking opportunities with the Bank. One of the key roles of the office is to provide advice and assistance to Canadian individuals and businesses on doing business with the Bank. The Executive Director's office helped introduce roughly 1,000 Canadian businesses to such opportunities through seminars and workshops held across the country and by organizing direct contacts in Washington. Beyond its formal work, the

office provides a valuable bridge between the Bank and Canadian constituents – individuals, NGOs, federal and provincial agencies, associations, the academic community and parliamentarians, among others.

In addition to the Canadian Executive Director's office, the Canadian Embassy in Washington has established an Office for Liaison With International Financial Institutions that can advise Canadians on how to participate in Bank-financed projects. The office can be reached at (202) 682-7719.

Another point of contact for Canadian businesses is the Bank's Business World Web page at http://www.worldbank.org/business/. Canadian firms, organizations and institutions that are interested in pursuing opportunities created by Bank-financed projects should consult the Bank's Web site on a regular basis.

Organization of the Office

The Executive Director is supported in her daily work by a Caribbean Alternate Executive Director, three senior advisors (two Canadian and one Irish), three advisors (two Canadian and one Caribbean) and three locally hired administrative staff. The office works closely with the Canadian government – not only with the Department of Finance, but also with CIDA and the Department of Foreign Affairs and International Trade. The Department of Finance co-ordinates Canada's policy advice and channels it to the Executive Director, and through her to World Bank management.

Structure of the Executive Director's Office:

Executive Director	Terrie O'Leary
Caribbean Alternate Executive Director	Sharon Weber
Canadian Senior Advisor	Grant Cameron
Canadian Senior Advisor	François Pagé
Irish Senior Advisor	Donal Cahalane
Canadian Advisor	Ian Wright
Canadian Advisor	Hieu Tom Bui
Caribbean Advisor	Barrington O'Neil Bryce
Executive Assistant	Deborah Wooldridge
Program Assistant	Monica Morris
Team Assistant	Danielle Pierre
Phone/fax	(202) 458-0082/(202) 477-4155
Address	MC-12-175, 1818 H St. N.W., Washington, DC 20433, USA toleary@worldbank.org dwooldridge@worldbank.org

Canadian Procurement at the World Bank

Canadian firms benefit from Canada's World Bank membership by accessing procurement opportunities under World Bank-financed loans. Canadian expertise in the power, environmental, engineering, human resources, health, education, telecommunications, financial and transportation sectors has led to procurement opportunities for Canadian firms for developing country projects around the globe. In FY 2001 Canadian companies provided US$120 million in goods and services under Bank-funded projects. Consulting fees represented more than half of this amount. Canadian companies were most active in Bank-financed projects in the transportation sector, with Systec Instrument Canada, LEA International and Tecsult International providing goods and services. Canadian firms with environmental expertise, such as Lomex International, Cowater International, Groupe Progestic, Wardrop Engineering and others, were also very active in FY 2001. Tecsult International and Canam Pipe & Supply were also active in Bank-financed projects in the mining sector. KPMG Consultants, The Governance Network and Cowater International are involved in the implementation of a public sector modernization project in Jamaica. Gowlings Consulting Inc. was awarded a contract under a component of the Bank's Legal and Judicial Reform Project to work on institution building, training and enhancing the legislative framework pertaining to alternative dispute resolution. Canadian research centres have also benefited from Bank-financed contracts. The Canadian Centre of Disability Studies was awarded a US$226,000 contract to conduct a study in eight countries on disability and development.

The outstanding Canadian success story for 2001 was Montréal-based Tecsult International. Tecsult won seven contracts in the mining, forestry, transportation and environment sectors, with the total volume of business generated by these contracts exceeding US$11 million. Like many other Canadian companies, Tecsult's bids are often made in partnership with companies based in other countries. Thus, the actual number of Bank contracts that benefit Canadian suppliers and consultants is understated in the Bank's reporting on procurement.

Trust Fund Activities

Consultant trust funds, financed by CIDA and administered by the Bank, are a significant source of funds for identifying and preparing Bank projects, programs or analytical work focused on poverty reduction. These trust funds are intended to support the participation of Canadian consultants with limited prior involvement in activities funded by the Bank. In June 1995 CIDA concluded an agreement with the Bank that governs all of its trust fund arrangements with the Bank, World Bank Institute and Global Environment Facility. CIDA has established specific trust funds for persistent organic pollutants (C$20 million), the Prototype Carbon Fund (US$10 million), the Public-Private Infrastructure Advisory Facility (C$500,000) and the Cities Alliance (C$800,000). CIDA has established a separate C$5-million trust fund with the World Bank Institute that enables the organization to engage

Canadian expertise in the preparation and delivery of its training programs in countries eligible for Canadian Official Development Assistance. Allocations are made annually to five or six World Bank Institute programs, based on their compatibility with Canadian development assistance priorities.

For further information on Canadian trust funds, contact Stéphane Charbonneau, Commercial Counsellor at the Canadian Embassy in Washington (phone [202] 682-7719; fax [202] 682-7789) and François Pagé, Senior Advisor at the Executive Director's office (phone [202] 458-0082; fax [202] 477-4155).

International Finance Corporation

The IFC, created in 1956, supplements the activities of the IBRD and IDA by providing financing on commercial terms for productive private sector enterprises that lack access to private capital markets. The institution is the largest multilateral source of loan and equity financing for the private sector in the developing world. Through its co-financing arrangements, it leverages over five dollars of finance for every dollar it provides. By investing alongside the IFC, as Canadian financial institutions have done since the mid-1990s through their participation in the IFC loan syndication program, investors gain valuable access to potential new customers, attain a high-yielding asset and, given the IFC's good relations with developing country governments, benefit from a degree of implicit political risk coverage.

In FY 2001 the IFC approved financing commitments of US$3.9 billion for 205 projects in the developing world. Of this amount, US$1.2 billion was mobilized through loan syndications. Of the US$2.7 billion of the IFC's own financing, US$1.5 billion was provided in the form of loan guarantees, US$570 million was provided in the form of other types of guarantees and risk management products, US$386 million was provided as equity investments and US$251 million was provided as quasi-equity investments.

While the bulk of the IFC's financing is provided to middle-income countries, the institution is increasingly targeting frontier markets (countries, such as those in Africa, traditionally of little interest to private investors). In FY 2001 the IFC increased the share of its activities in such higher-risk markets to 40 per cent of its overall activities. Of this, new financing commitments to Sub-Saharan Africa increased to US$642 million from US$345 million in FY 2000, with a strong increase in loan syndications and guarantees. The committed portfolio to this region also rose to US$1.8 billion from US$1.5 billion in FY 2000. In total, the IFC finances nearly 10 per cent of all private investment in Africa. Canada supports this stronger focus on frontier markets, while recognizing the difficulties from higher business costs and financial risks.

Canada maintains a 3.4-per-cent share of IFC capital. It has paid-in US$81.3 million to the IFC's capital stock. Given the risks associated with its financial operations, all of the IFC's authorized capital is paid-in.

Canada's Financial Participation in the IFC

Subscriptions		Voting Power	
Total	Per cent of total	Number of votes	Per cent of total
US$81.3 million	3.45	81,592	3.39

Multilateral Investment Guarantee Agency

MIGA was created in 1988 to encourage foreign investment in developing countries by providing viable investment insurance against non-commercial risks (e.g., expropriation, transfer restrictions, breach of contract, and war and civil disturbance), thereby improving or creating investment opportunities. MIGA's Canadian clients include Barrick Gold, Hydro-Québec International and The Bank of Nova Scotia.

In FY 2001 MIGA approved 66 guarantees totalling US$2 billion for 46 projects in 26 developing countries. MIGA estimates that its guarantees facilitated US$5.2 billion in foreign direct investment. Of this total, 18 projects worth US$396 million were approved for IDA countries, consistent with MIGA's objective of focusing more of its activities in poorer countries. During FY 2001 MIGA also increased its support for investors from developing countries – it signed 12 contracts for 8 projects involving sponsors from the developing world. MIGA also provides technical assistance services to developing countries. In FY 2001 it offered 59 technical assistance or advisory programs that benefited 38 countries, of which 20 were IDA-eligible (including 8 in Africa).

On March 31, 1998, MIGA's Board of Directors agreed on a general capital increase of US$850 million. At the end of FY 2001, 51 countries had subscribed a total of US$330 million, of which US$279 million was in cash and the remainder in callable capital. Canada contributed to its share of the capital increase in March 2001. Therefore, as of June 30, 2001, Canada held 5,225 shares, with a paid-in portion of US$10.7 million, and had increased its callable portion by US$20.1 million. Canada's voting share in MIGA increased slightly to 3.4 per cent.

Canada's Financial Participation in MIGA

Subscriptions		Voting Power	
Total	Per cent of total	Number of votes	Per cent of total
US$56.5 million	3.45	81,592	3.39
Of which paid-in 10.7			
Of which callable 45.8			

Future Challenges

That millions of the world's poorest are unable to share in the benefits of globalization is both an economic and moral issue, and has made development a prominent theme of G-8 meetings and of policy discussions in other multilateral fora (e.g., in the UN system, regional summits and World Trade Organization negotiations). Development in general, and support for Africa in particular, will be the dominant theme of the G-8 Summit in Canada in 2002.

Effective use of scarce resources is central to international discussions of development issues. At the International Conference on Financing for Development in March 2002, developed and developing country leaders agreed that more must be done to channel resources in support of development and that, for their part, developing countries have a responsibility to ensure that these resources are used effectively. Donors, conscious of the uneven results of decades of Official Development Assistance, want to ensure that scarce assistance resources produce quantifiable results. This requires stronger efforts by developing countries to create sound policy and institutional environments. The Bank, as the world's largest provider of development financing, will play a crucial role in providing advisory and financial assistance to countries to help strengthen their economic, social and governance policies.

Recognizing the importance of country-owned development strategies, the major challenge for the future will be to orient the Bank's operations towards those clients that have strong economic and governance frameworks in place and to help convince countries with weak policy frameworks of the need to alter their policies. The Bank's central role, however, will remain supporting development programs that reduce poverty across and within countries. As the Bank moves increasingly to support nationally owned development strategies, its key challenge will be to work with developing country governments and civil society to ensure that there is sufficient capacity on the ground to develop and implement these strategies. The Bank will also have to work increasingly with other partners, both multilateral and bilateral, on the basis of their comparative institutional strengths, to improve the quality and effectiveness of development assistance within individual countries.

While the Bank has made significant progress in improving the development impact of its operations, it is clear that more needs to be done to strengthen its monitoring of the results and sustainability of its lending and advisory work. Canada will continue to stress the importance of results-based indicators. Moreover, without careful attention to the unique needs of individual countries, the Bank will be unable to meet its objectives of improving the quality of its operations and strengthening its development impact. The Bank will also have to strengthen its development co-operation partnerships with bilateral donors and international organizations, and especially with UN agencies, as it becomes increasingly involved in the global public goods agenda.

Thus, establishing clear development priorities and being more selective in its operations will be key to future success. Canada will continue to stress the need for the Bank to be much more selective and transparent in its operations.

JOINT ISSUES

Overview

The IMF and the World Bank are important institutions for Canada, each playing a unique role in the international economic and financial system. Nevertheless, there are key areas where the mandates of the two Bretton Woods institutions overlap, or where there is a requirement for close co-operation and co-ordination of activities. Indeed, at the Halifax Summit in 1995 G-7 leaders asked that efforts be made to increase co-operation and co-ordination between the IMF and the World Bank. The heads of both institutions have put considerable effort into fulfilling that objective. Two particular examples – the joint preparation of a proposed program of assistance for HIPCs and co-operation on addressing financial sector reform – are examined below. In 1999, given the global community's recognition of the importance of country ownership to the development process in general and of the need to ensure that HIPC debt relief is translated into poverty-reducing social expenditures in particular, the Bank and Fund became active in assisting poor countries draft and implement PRSPs. In 2002 both institutions are undertaking a comprehensive review of the PRSP process (which is summarized below).

Both the IMF and the World Bank were actively involved with the United Nations and governments in the process of planning the United Nations International Conference on Financing for Development, held in Monterrey, Mexico, from March 18-22, 2002. Details are provided in a separate section below.

Strengthening Financial Sectors

Problems in the financial sector, especially the banking system, can disrupt growth and macroeconomic stability and can spill over regionally and internationally, as highlighted by the emerging market financial crises of the late 1990s. In response to concerns about such problems, the IMF and World Bank are devoting increasing attention to financial sector issues. Discussions in both institutions in the past couple of years have focused on how they can assist member countries to establish and maintain sound financial systems.

The special Financial Sector Liaison Committee, composed of senior staff from the IMF and the World Bank, helps ensure effective collaboration between the two institutions on financial sector issues and enhance operational co-ordination on work in the financial sector in individual countries.

To help identify and evaluate vulnerabilities in financial systems, and assess observance of core principles, standards and good practices by member countries, the IMF and World Bank introduced the joint Financial Sector Assessment Program (FSAP) on a one-year pilot basis in May 1999. All 12 FSAP pilot missions were completed by April 2000. After a review of the experience with the FSAP pilot, the IMF and World Bank agreed to extend the FSAP and expand the coverage to up to 24 countries per year. By the end of 2001, 26 FSAPs had been completed and an additional 44 countries had committed to participate in the program.

Information on financial system standards assessed under the FSAP is used to support Fund surveillance through the Financial System Stability Assessments (FSSAs), which are provided to the Executive Board as background to the Article IV consultation process. The summary assessments of standards contained in FSSAs become the Reports on the Observance of Standards and Codes modules.

The FSSAs include a form of "peer review" in that they are prepared with the participation of outside experts drawn from national supervisory agencies. This represents the operationalization of Canada's financial sector peer review proposal made at the IMF meetings in April 1998.

Canada was the first industrialized country to undergo an FSSA. IMF and World Bank staff members and outside specialists from Australia, Brazil, Germany, Sweden and the United States conducted a pilot review of Canada's financial system in October 1999. The results of the peer review were released in the staff report for the 2000 Article IV consultation with Canada. Overall, the assessment found Canada's financial system to be among the soundest in the world (see http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=3420.0).

The international financial institutions' mandate to strengthen financial systems, promote good governance and fight corruption encompasses the enhancement of a country's capacity to combat money laundering and financial abuse. At the Prague IMF/World Bank Annual Meetings in 2000, the International Monetary and Financial Committee recognized that the Fund has to play its role as part of international efforts to protect the integrity of the international financial system against financial abuse, including through its efforts to promote sound financial sectors and good governance. It asked the Fund to explore how to incorporate work on financial abuse, particularly with respect to international efforts to fight money laundering, into its activities. It called on the Fund to prepare a joint paper with the World Bank on their respective roles in combatting money laundering and financial crime for discussion by their Boards. As a result, in April 2001 the Fund's Executive Board agreed the IMF would take the following steps to enhance the international efforts to counter money laundering:

- intensify its focus on anti-money laundering elements in all relevant supervisory principles, in particular by developing a methodology for enhancing the assessment of financial standards relevant to countering money laundering;
- work more closely with major international anti-money laundering groups;
- increase the provision of technical assistance in this area;
- include anti-money laundering concerns in its surveillance and other operational activities when relevant to macroeconomic issues; and
- undertake additional studies and publicize the importance of countries acting to protect themselves against money laundering.

The Fund and Bank have produced a draft methodology designed to enhance the assessment of financial standards relevant to countering money laundering, and the Fund assessments using this methodology on a pilot basis in some FSAPs have begun. In addition, the Fund and Bank have recognized the Financial Action Task Force 40 Recommendations as the appropriate international anti-money laundering standards and have agreed to adapt those Recommendations that are relevant to their mandates. As indicated earlier in the "Financial Sector Work" section, it was agreed following the events of September 11 that the Fund would extend its involvement beyond money laundering to efforts aimed at countering terrorist financing.

Following the recommendation of the Financial Stability Forum, the IMF also agreed to carry out assessments of offshore financial centres (OFCs) to help them identify and reduce vulnerabilities in their financial systems. The IMF completed nine OFC assessments in 2001. To help provide technical assistance in the Caribbean region, the Fund, in close collaboration with Canada, established the Caribbean Regional Technical Assistance Centre (CARTAC), which became operational in September 2001. Canada is the largest single donor to CARTAC, which is designed to strengthen the region's technical capability in financial sector regulation and supervision, tax administration and other areas.

Multilateral Debt Relief

In September 1996 the IMF and World Bank launched the Heavily Indebted Poor Countries Initiative (HIPC Initiative) to reduce the unsustainable debt burdens of the world's poorest countries. After a review of the HIPC Initiative in 1999, a number of modifications were approved to provide faster, deeper and broader debt relief and to strengthen the links between debt relief, poverty reduction and social policies. Currently 42 countries are being considered for assistance under the HIPC Initiative. Of these, it is likely that 38, including Guyana – a member of Canada's constituency at the Bank – will benefit from the initiative.

Good progress has been made: as of the end of December 2001, 24 countries were benefiting from debt relief under the HIPC Initiative. Four of these countries (Bolivia, Mozambique, Tanzania and Uganda) have completed the HIPC process and received irrevocable debt relief. By the time these 24 countries complete the HIPC process, their total debt stocks will be cut by more than half, from US$54 billion, in net present value terms, to US$21 billion. On average, the debt service due in 2001-03 is roughly 30 per cent less than the amount paid before HIPC debt relief. In 2002 social expenditures are expected to increase by an average of 40 per cent from 1999 levels, with savings on debt relief accounting for a sizable proportion of this increase.

With the relatively stronger HIPC cases making good progress, further progress on the overall initiative will require closer examination of how best to bring the eight conflict-affected HIPC countries[13] to the decision point, or into

[13] Burundi, Central African Republic, Congo (Democratic Republic of), Congo (Republic of), Liberia, Sierra Leone, Somalia and Sudan.

the process. Their special circumstances could merit flexible treatment. Canada, for example, has expressed its willingness to consider, on a case-by-case basis, a relaxation of the time frame normally required for the completion of reforms. However, many countries emerging from conflict have serious governance problems that could undermine assistance efforts; these governance issues will need to be addressed before the international community can engage meaningfully with them.

Maintaining long-term debt sustainability in HIPCs will also be a challenge, given the global economic slowdown and the impact of the terrorist attacks on September 11th. The economic weakness of many HIPCs leaves them vulnerable to exogenous shocks, such as a fall in primary commodities' prices, which could alter their debt sustainability prognosis. At the November 2001 meeting of the Development Committee in Ottawa, Bank and Fund Governors agreed that, where warranted and on an exceptional basis, additional debt relief could be provided at the completion point in order to ensure a lasting exit from debt problems. Canada was a strong supporter of these measures.

Canada's Actions in Support of the HIPC Initiative

Canada has been at the forefront of international efforts for a swift and decisive approach to the debt burdens of the world's poorest countries, both multilaterally and bilaterally. Multilaterally, Canada has consistently advanced the debt relief agenda by:

- leading efforts in the G-7 for the enhanced HIPC debt initiative (announced in September 1999);
- contributing C$215 million to the debt relief trust funds at the IMF (C$65 million) and World Bank (C$150 million) to ensure timely debt relief for deserving countries;
- calling on all bilateral creditors to put in place a moratorium on debt payments from reforming HIPCs; and
- calling for flexibility in linking HIPC debt relief to the PRSP process to avoid delaying debt relief to deserving countries.

Bilaterally, Canada is helping the poorest countries by:

- as of January 1, 2001, introducing a debt moratorium stopping the collection of debt payments from 11 reforming HIPCs on loans outstanding as of March 31, 1999;
- forgiving C$1.3 billion in Official Development Assistance (ODA) debt to 46 developing countries since 1978, including all of its ODA debt to 22 HIPCs, at a cost of C$900 million; of the HIPCs, only Myanmar (formerly Burma) currently has ODA debt to Canada; and
- providing development assistance since 1986 on a grant basis so as to avoid worsening the debt problems in the poorest countries.

Poverty Reduction Strategy Paper Review

A key element of the HIPC process is the commitment of recipients to channel the resources freed by debt relief to support poverty reduction. Country-owned PRSPs have helped provide a strategic framework to do so. By the end of December 2001, 41 countries had prepared interim strategies and 8 had completed their first full PRSP.

However, it is clear that the PRSP process is not perfect – a wide variation in quality exists. Canada, other donors and NGOs alike have noted the trade-off between the time needed to produce a quality PRSP and the promise under the enhanced HIPC debt initiative of "faster" debt relief (e.g., some HIPCs are experiencing delays in preparing full PRSPs, which will delay the completion point). The Bank and Fund are undertaking a comprehensive review of the PRSP process with a view to making it a more effective development tool.

As part of this review, the Bank and Fund jointly hosted an international conference in January 2002. The key conclusions of the conference will be presented to Bank and Fund Governors at the International Monetary and Financial Committee and Development Committee meetings in April 2002. Discussion focused on process (particularly mainstreaming country ownership, ensuring meaningful participatory processes take place, and the perceived tension between speed of preparation and the quality of the strategy), content (including the expected scope of the PRSP) and implementation (including appropriate monitoring and evaluation, the frequency of progress reports and updates, and alignment of donor strategies with the priorities outlined in the PRSPs).

Leading up to the January conference, the Bank and Fund organized four regional PRSP forums in the fall of 2001 to feed into the review process. These fora provided those from the developing world involved with an important vehicle for sharing experiences and expressing concerns about the PRSP process. PRSP review consultations were also undertaken with developed country governments, including Canada, and NGOs. The inclusion of this broad range of stakeholders in the review process allowed for an atmosphere of openness that greatly enriched the debate.

Monterrey Conference on Financing for Development

The International Conference on Financing for Development, hosted by Mexico in Monterrey from March 18-22, 2002, was attended by over 180 countries, with representation by over 60 heads of government or state, including Prime Minister Jean Chrétien. The heads of the World Bank, IMF and other international institutions, as well as representatives of civil society and the private sector, also participated. The conference resulted in the adoption of the "Monterrey Consensus" by participating governments, a document that embodies a new development compact among developed and developing countries.

The cornerstone of this compact is that developing countries should strive for good governance, sound economic policies and market-oriented economies in order to attract investment and aid resources and use them effectively. The Consensus also calls for increased co-operation among all the major international institutions – the World Bank, IMF, World Trade Organization and United Nations.

The Consensus asserts that Official Development Assistance and other resources must increase substantially if internationally agreed development goals, including those in the Millennium Declaration, are to be met. It notes that in many cases trade is the single most important source of development financing, and it reaffirms the commitment of all countries to trade liberalization. It also recognizes the value of exploring innovative sources of financing and putting in place a clear set of principles for the management and resolution of financial crises based on public/private burden sharing. Finally, it recognizes an urgent need to enhance the coherence, governance and consistency of the international monetary, financial and trading systems. While the Consensus has been criticized by some for being short on concrete commitments, in the run-up to the Monterrey conference some developed countries committed to increase their development assistance for developing countries that can use it effectively.

ANNEX 1

Active IMF Lending Arrangements – As of December 31, 2001

Member	Date of arrangement	Expiration date	Amount approved	Undrawn balance
			(in SDR millions)	
Stand-By Arrangements – Total			**45,573.70**	**20,134.28**
Argentina[1]	March 10, 2000	March 9, 2003	16,936.80	7,180.49
Brazil[1]	September 14, 2001	December 13, 2002	12,144.40	8,468.82
Croatia	March 19, 2001	May 18, 2002	200.00	200.00
Gabon	October 23, 2000	April 22, 2002	92.58	79.36
Latvia	April 20, 2001	December 19, 2002	33.00	33.00
Lithuania	August 30, 2001	March 29, 2003	86.52	86.52
Panama	June 30, 2000	March 29, 2002	64.00	64.00
Peru	March 12, 2001	March 11, 2002	128.00	128.00
Romania	October 31, 2001	April 29, 2003	300.00	248.00
Sri Lanka	April 20, 2001	June 19, 2002	200.00	96.65
Turkey[1]	December 22, 1999	December 21, 2002	15,038.40	3,299.44
Uruguay	May 31, 2000	March 31, 2002	150.00	150.00
Yugoslavia, Fed. Rep.	June 11, 2001	March 31, 2002	200.00	100.00
Extended Fund Facility arrangements – Total			**7,971.93**	**5,551.14**
Columbia	December 20, 1999	December 19, 2002	1,957.00	1,957.00
Indonesia	February 4, 2000	December 31, 2002	3,638.00	2,477.20
Jordan	April 15, 1999	April 14, 2002	127.88	60.89
Kazakhstan	December 13, 1999	December 12, 2002	329.10	329.10
Ukraine	September 4, 1998	August 15, 2002	1,919.95	726.95

[1] Includes amounts under the Supplemental Reserve Facility.

ANNEX 1

Active IMF Lending Arrangements – As of December 31, 2001 *(cont'd)*

Member	Date of arrangement	Expiration date	Amount approved	Undrawn balance
			(in SDR millions)	
Poverty Reduction and Growth Facility arrangements – Total			**4,257.62**	**2,781.97**
Armenia	May 23, 2001	May 22, 2004	69.00	59.00
Azerbaijan	July 6, 2001	July 5, 2004	80.45	72.40
Benin	July 17, 2000	July 16, 2003	27.00	12.12
Bolivia	September 18, 1998	June 7, 2002	100.96	37.10
Burkina Faso	September 10, 1999	September 9, 2002	39.12	11.17
Cambodia	October 22, 1999	October 21, 2002	58.50	25.07
Cameroon	December 21, 2000	December 20, 2003	111.42	79.58
Central African Republic	July 20, 1998	January 19, 2002	49.44	24.96
Chad	January 7, 2000	January 6, 2003	42.00	18.20
Djibouti	October 18, 1999	October 17, 2002	19.08	10.00
Ethiopia	March 22, 2001	March 21, 2004	86.90	52.14
Georgia	January 12, 2001	January 11, 2004	108.00	81.00
Ghana	May 3, 1999	May 2, 2002	228.80	105.17
Guinea	May 2, 2001	May 1, 2004	64.26	51.41
Guinea-Bissau	December 15, 2000	December 14, 2003	14.20	9.12
Honduras	March 26, 1999	December 31, 2002	156.75	48.45
Kenya	August 4, 2000	August 3, 2003	190.00	156.40
Kyrgyz Republic	December 6, 2001	December 5, 2004	73.40	61.68
Lao People's Dem. Republic	April 25, 2001	April 24, 2004	31.70	27.17
Lesotho	March 9, 2001	March 8, 2004	24.50	17.50
Madagascar	March 1, 2001	February 29, 2004	79.43	56.74
Malawi	December 21, 2000	December 20, 2003	45.11	38.67
Mali	August 6, 1999	August 5, 2003	51.32	19.65
Mauritania	July 21, 1999	July 20, 2002	42.49	12.14
Moldova	December 21, 2000	December 20, 2003	110.88	92.40
Mongolia	September 28, 2001	September 27, 2004	28.49	24.42
Mozambique	June 28, 1999	June 27, 2002	87.20	25.20
Nicaragua	March 18, 1998	March 17, 2002	148.96	33.64
Niger	December 22, 2000	December 21, 2003	59.20	42.28
Pakistan	December 6, 2001	December 5, 2004	1,033.70	947.54
Rwanda	June 24, 1998	April 30, 2002	71.40	9.52
São Tomé and Principe	April 28, 2000	April 27, 2003	6.66	4.76
Senegal	April 20, 1998	April 19, 2002	107.01	19.54
Sierra Leone	September 26, 2001	September 25, 2004	130.84	84.00
Tanzania	April 4, 2000	April 3, 2003	135.00	55.00
Vietnam	April 13, 2001	April 12, 2004	290.00	207.20
Zambia	March 25, 1999	March 28, 2003	254.45	149.63
Total			**57,803.25**	**28,467.39**

ANNEX 2

**IBRD Loans and IDA Credits –
Fiscal Year 2001 (July 1, 2000 – June 30, 2001)**

	IBRD	IDA	Total	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
By area				
Africa	0.0	3,369.6	60	3,369.6
East Asia/Pacific	1,136.1	997.7	24	2,133.8
Europe and Central Asia	2,154.1	539.0	54	2,693.1
Latin America and the Caribbean	4,806.7	493.4	50	5,300.1
Middle East and North Africa	355.2	152.3	14	507.5
South Asia	2,035.0	1,211.5	24	3,246.5
Total	**10,487.1**	**6,763.5**	**226**	**17,250.6**
By purpose				
Agriculture	674.0	782.9		1,456.9
Economic policy	98.5	1,225.3		1,323.8
Education	381.6	412.5		794.1
Electric power and energy	732.0	92.4		824.4
Environment	488.9	27.0		515.9
Finance	1,800.2	431.1		2,231.3
Health, nutrition and population	483.6	564.2		1,047.8
Mining	18.0	18.0		36.0
Multisector	5.1	45.0		50.1
Oil and gas	–	81.6		81.6
Private sector development	20.3	487.0		507.3
Public sector management	1,904.5	666.1		2,570.6
Social protection	873.3	799.2		1,672.5
Telecommunications	65.0	–		65.0
Transportation	2,422.0	547.9		2,969.9
Urban development	319.2	230.3		549.5
Water supply and sanitation	201.0	353.0		554.0
Total	**10,487.1**	**6,763.5**		**17,250.6**

ANNEX 3

IBRD Loans and IDA Credits to Developing Countries

	IBRD		IDA		Total	
	No.	Amount	No.	Amount	No.	Amount
			(in millions of US dollars)			
By fiscal year (July-June)						
Cumulative to 1968	549	11,418.1	116	1,831.8	665	13,249.9
Total 1969-1973	374	8,917.8	273	3,931.6	647	12,849.4
Total 1974-1978	666	24,372.3	376	7,947.4	1,042	32,319.7
Total 1979-1983	711	44,908.0	518	16,368.1	1,229	61,276.1
1983-1984	129	11,947.2	106	3,575.0	235	15,522.2
1984-1985	131	11,356.3	105	3,028.1	236	14,384.4
1985-1986	131	13,178.8	97	3,139.9	228	16,318.7
1986-1987	127	14,188.2	108	3,485.8	235	17,674.0
1987-1988	118	14,762.0	99	4,458.7	217	19,220.7
1988-1989	119	16,433.2	106	4,933.6	225	21,366.8
1989-1990	121	15,179.7	101	5,522.0	222	20,701.7
1990-1991	126	16,392.2	103	6,293.3	229	22,685.5
1991-1992	112	15,156.0	110	6,549.7	222	21,705.7
1992-1993	122	16,944.5	123	6,751.4	245	23,695.9
1993-1994	124	14,243.9	104	6,592.1	228	20,836.0
1994-1995	134	16,852.6	108	5,669.2	242	22,521.8
1995-1996	129	14,656.0	127	6,864.0	256	21,520.0
1996-1997	141	14,525.0	100	4,622.0	241	19,147.0
1997-1998	151	21,086.2	135	7,507.8	286	28,594.0
1998-1999	131	22,182.3	145	6,811.8	276	28,994.1
1999-2000	97	10,918.6	126	4,357.6	223	15,276.2
2000-2001	91	10,487.1	134	6,763.5	225	17,250.6
Total	**4,534**	**360,106.0**	**3,320**	**127,004.4**	**7,854**	**487,110.4**

ANNEX 4

**Disbursements by IBRD and IDA Borrowers –
Goods and Services From Canada – To June 30, 2001**

	IBRD	IDA	Total
	Amount	Amount	Amount
		(in millions of US dollars)	
By calendar year			
Cumulative to December 1960	133.5	–	133.5
1961	8.2	–	8.2
1962	3.7	–	3.7
1963	5.6	7.4	13.0
1964	4.7	1.8	6.5
1965	5.4	2.7	8.1
1966	11.6	5.3	16.9
1967	13.2	14.7	27.9
1968	6.3	7.8	14.1
1969	4.4	11.0	15.4
1970	7.6	1.3	8.9
1971	11.1	2.2	13.3
1972	10.5	2.3	12.8
1973	12.4	5.1	17.5
1974	15.8	8.4	24.2
1975	22.1	15.0	37.1
1976	25.7	10.8	36.5
1977	34.5	4.8	39.3
1978	26.1	5.5	31.6
1979	44.4	8.1	52.5
1980	51.5	7.8	59.3
1981	94.3	14.5	108.8
1982	75.0	17.6	92.6
1983	82.3	26.9	109.2
1984	92.6	54.3	146.9
1985	94.3	39.7	134.0
1986	184.8	46.8	231.6
1987 (January – June)	92.8	23.4	116.2

ANNEX 4

**Disbursements by IBRD and IDA Borrowers –
Goods and Services From Canada – To June 30, 2001** *(cont'd)*

	IBRD	IDA	Total
	Amount	Amount	Amount
		(in millions of US dollars)	
By fiscal year			
1987 – 1988	182.1	47.4	229.5
1988 – 1989	197.0	45.0	242.0
1989 – 1990	164.0	41.0	205.0
1990 – 1991	139.0	34.0	173.0
1991 – 1992	131.0	38.0	169.0
1992 – 1993	151.0	41.0	192.0
1993 – 1994	115.0	69.0	184.0
1994 – 1995	123.0	48.0	171.0
1995 – 1996	169.0	56.0	225.0
1996 – 1997	113.0	42.0	155.0
1997 – 1998	82.0	32.0	114.0
1998 – 1999	69.0	37.0	106.0
1999 – 2000	73.0	22.0	95.0
2000 – 2001	45.0	15.0	60.0
Total	**2,878.0**	**886.0**	**3,765.0**
Per cent of total disbursements	2.36	1.84	2.21
Per cent of FY 2001 disbursements	2.76	1.38	2.22

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 2001

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Borrower or guarantor				
Afghanistan	–	230.1	20	230.1
Africa region	259.8	50.5	13	310.3
Albania	–	569.4	42	569.4
Algeria	5,697.7	–	67	5,697.7
Angola	–	310.8	11	310.8
Argentina	18,212.4	–	110	18,212.4
Armenia	12.0	644.8	24	656.8
Australia	417.7	–	7	417.7
Austria	106.4	–	9	106.4
Azerbaijan	–	461.6	16	461.6
Bahamas	42.8	–	5	42.8
Bangladesh	46.1	9,592.4	170	9,638.5
Barbados	118.3	–	12	118.3
Belarus	192.8	–	4	192.8
Belgium	76.0	–	4	76.0
Belize	86.2	–	9	86.2
Benin	–	743.5	51	743.5
Bhutan	–	64.3	9	64.3
Bolivia	299.3	1,669.2	78	1,968.5
Bosnia and Herzegovina	–	709.5	35	709.5
Botswana	280.7	15.8	25	296.5
Brazil	30,379.4	–	266	30,379.4
Bulgaria	1,533.1	–	26	1,533.1
Burkina Faso	1.9	1,063.9	53	1,065.8
Burundi	4.8	788.5	51	793.3
Cambodia	–	430.1	16	430.1
Cameroon	1,347.8	1,120.5	72	2,468.3
Cape Verde	–	154.4	15	154.4
Caribbean region	83.0	43.0	6	126.0
Central African Republic	–	431.5	26	431.5
Chad	39.5	771.9	40	811.4
Chile	3,585.9	19.0	60	3,604.9
China	25,566.3	9,946.7	234	35,513.0
Colombia	10,017.1	19.5	160	10,036.6
Comoros	–	113.1	17	113.1
Congo, Democratic Republic of	330.0	1,151.5	66	1,481.5
Congo, Republic of	216.7	183.6	20	400.3
Costa Rica	921.5	5.5	39	927.0
Côte d'Ivoire	2,887.9	1,830.5	86	4,718.4
Croatia	781.6	–	17	781.6
Cyprus	418.8	–	30	418.8
Czech Republic	776.0	–	3	776.0
Denmark	85.0	–	3	85.0
Djibouti	–	100.6	13	100.6
Dominica	3.1	14.1	4	17.1
Dominican Republic	896.7	22.0	34	918.7

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 2001 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Eastern Africa region	–	45.0	1	45.0
Ecuador	2,656.3	36.9	74	2,693.2
Egypt, Arab Republic of	4,497.5	1,984.0	104	6,481.5
El Salvador	820.6	25.6	34	846.2
Equatorial Guinea	–	45.0	9	45.0
Eritrea	–	320.4	9	320.4
Estonia	150.7	–	8	150.7
Ethiopia	108.6	3,569.5	79	3,678.1
Fiji	152.9	–	12	152.9
Finland	316.8	–	18	316.8
France	250.0	–	1	250.0
Gabon	227.0	–	14	227.0
Gambia	–	228.2	26	228.2
Georgia	–	647.1	28	647.1
Ghana	207.0	3,685.9	108	3,892.9
Greece	490.8	–	17	490.8
Grenada	8.9	13.8	3	22.7
Guatemala	1,140.6	–	35	1,140.6
Guinea	75.2	1,148.2	57	1,223.4
Guinea-Bissau	–	259.9	22	259.9
Guyana	80.0	307.6	29	387.6
Haiti	2.6	626.5	37	629.1
Honduras	717.3	1,218.1	61	1,935.4
Hungary	4,333.6	–	40	4,333.6
Iceland	47.1	–	10	47.1
India	28,797.4	27,548.1	424	56,345.5
Indonesia	27,340.1	1,397.6	294	28,737.7
Iran, Islamic Republic of	2,290.1	–	41	2,290.1
Iraq	156.2	–	6	156.2
Ireland	152.5	–	8	152.5
Israel	284.5	–	11	284.5
Italy	399.6	–	8	399.6
Jamaica	1,401.0	–	63	1,401.0
Japan	862.9	–	31	862.9
Jordan	2,036.7	85.3	67	2,122.0
Kazakhstan, Republic of	1,883.6	–	22	1,883.6
Kenya	1,200.7	3,221.0	123	4,421.7
Korea, Republic of	15,647.0	110.8	119	15,757.8
Kyrgyz Republic	–	606.4	24	606.4

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 2001 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Lao People's Democratic Republic	–	617.7	29	617.7
Latvia	393.7	–	17	393.7
Lebanon	940.1	–	18	940.1
Lesotho	155.0	331.8	31	486.8
Liberia	156.0	114.5	33	270.5
Lithuania	448.4	–	15	448.4
Luxembourg	12.0	–	1	12.0
Macedonia, Former Yugoslav Repubic of	252.0	343.7	22	595.7
Madagascar	32.9	2,120.7	84	2,153.5
Malawi	124.1	1,948.1	78	2,072.2
Malaysia	4,150.6	–	87	4,150.6
Maldives	–	64.9	7	64.9
Mali	1.9	1,451.8	63	1,453.7
Malta	7.5	–	1	7.5
Mauritania	146.0	614.2	49	760.2
Mauritius	417.8	20.2	35	438.0
Mexico	33,161.0	–	178	33,161.0
Moldova	302.8	156.0	16	458.8
Mongolia	–	271.7	14	271.7
Morocco	8,540.4	50.8	130	8,591.2
Mozambique	–	1,991.6	38	1,991.6
Myanmar	33.4	804.0	33	837.4
Nepal	–	1,612.0	71	1,612.0
Netherlands, The	244.0	–	8	244.0
New Zealand	126.8	–	6	126.8
Nicaragua	233.6	1,057.6	57	1,291.2
Niger	–	922.1	48	922.1
Nigeria	6,248.2	1,157.2	103	7,405.4
Norway	145.0	–	6	145.0
Organization of Eastern Caribbean States countries	10.4	7.1	2	17.5
Oman	157.1	–	11	157.1
Pakistan	6,614.2	5,842.4	194	12,456.7
Panama	1,262.7	–	44	1,262.7
Papua New Guinea	729.3	113.2	42	842.5
Paraguay	807.9	45.5	42	853.4
Peru	5,298.2	–	87	5,298.2
Philippines	11,008.7	294.2	159	11,302.9
Poland	5,284.8	–	36	5,284.8
Portugal	1,338.8	–	32	1,338.8

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 2001 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Romania	5,438.4	–	64	5,438.4
Russia	12,209.0	–	49	12,209.0
Rwanda	–	1,048.0	53	1,048.0
Samoa	–	66.0	10	66.0
São Tomé and Principe	–	68.9	10	68.9
Senegal	164.9	2,118.2	98	2,283.0
Seychelles	10.7	–	2	10.7
Sierra Leone	18.7	472.2	28	490.9
Singapore	181.3	–	14	181.3
Slovak Republic	135.0	–	2	135.0
Slovenia	177.7	–	5	177.7
Solomon Islands	–	49.9	8	49.9
Somalia	–	492.1	39	492.1
South Africa	287.8	–	12	287.8
Spain	478.7	–	12	478.7
Sri Lanka	210.7	2,353.7	88	2,564.4
Saint Kitts and Nevis	15.6	7.0	2	22.6
Saint Lucia	10.0	12.7	4	22.7
Saint Vincent and the Grenadines	1.4	6.4	2	7.8
Sudan	166.0	1,352.9	55	1,518.9
Swaziland	104.8	7.8	14	112.6
Syrian Arab Republic	613.2	47.3	20	660.5
Taiwan, Province of China	329.4	15.3	18	344.7
Tajikistan	–	261.3	14	261.3
Tanzania	318.9	3,508.6	115	3,827.5
Thailand	7,979.1	125.1	124	8,104.2
Togo	20.0	733.5	42	753.5
Tonga	–	5.0	2	5.0
Trinidad and Tobago	313.6	–	21	313.6
Tunisia	4,701.6	74.6	119	4,776.2
Turkey	16,567.9	178.5	141	16,746.4
Turkmenistan	89.5	–	3	89.5
Uganda	9.1	3,220.7	79	3,229.8
Ukraine	2,892.5	–	19	2,892.5
Uruguay	1,754.6	–	47	1,754.6
Uzbekistan	463.0	–	10	463.0
Vanuatu	–	18.9	5	18.9
Venezuela	3,328.4	–	40	3,328.4
Vietnam	–	3,269.4	31	3,269.4
Western Africa region	6.1	61.9	5	68.0
Yemen, Republic of	–	1,918.1	122	1,918.1
Yugoslavia, Federal Republic of	6,114.7	–	90	6,114.7
Zambia	679.1	2,485.6	78	3,164.7
Zimbabwe	983.2	661.9	36	1,645.1
Bank-wide total	**360,020.1**	**126,997.2**	**7,834**	**487,017.4**

ANNEX 6

Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 2001, by Country (July 1, 2000 – June 30, 2001)

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Borrower or guarantor				
Africa region	–	5.0	1	5.0
Albania	–	28.0	3	28.0
Algeria	41.7	–	2	41.7
Argentina	440.7	–	5	440.7
Armenia	–	61.4	2	61.4
Azerbaijan	–	50.4	3	50.4
Bangladesh	–	279.6	5	279.6
Barbados	15.1	–	1	15.1
Belarus	–	22.6	1	22.6
Belize	14.4	–	1	14.4
Benin	–	10.0	1	10.0
Bolivia	–	100.0	3	100.0
Bosnia and Herzegovina	–	124.3	7	124.3
Brazil	1,676.6	–	10	1,676.6
Bulgaria	102.4	–	4	102.4
Burkina Faso	–	136.7	2	136.7
Burundi	–	47.5	2	47.5
Cambodia	–	45.0	1	45.0
Cameroon	–	57.8	1	57.8
Cape Verde	–	5.0	1	5.0
Chad	–	67.0	1	67.0
China	787.5	–	7	787.5
Colombia	185.5	–	2	185.5
Comoros	–	11.4	1	11.4
Croatia	18.9	–	2	18.9
Djibouti	–	10.0	1	10.0
Dominican Republic	28.4	–	2	28.4
Ecuador	32.0	–	1	32.0
Egypt, Arab Republic of	50.0	–	1	50.0
Eritrea	–	170.0	3	170.0
Ethiopia	–	666.8	7	666.8
Gambia	–	15.0	1	15.0
Georgia	–	89.9	4	89.9
Ghana	–	141.0	2	141.0
Grenada	5.1	5.0	1	10.1
Guatemala	82.5	–	2	82.5
Honduras	–	206.2	5	206.2

ANNEX 6

Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 2001, by Country (July 1, 2000 – June 30, 2001) *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
India	2,035.0	520.3	12	2,555.3
Indonesia	283.8	209.4	4	493.2
Jamaica	75.0	–	1	75.0
Jordan	120.0	–	1	120.0
Kazakhstan, Republic of	64.5	–	1	64.5
Kenya	–	350.2	5	350.2
Kyrgyz Republic	–	72.0	3	72.0
Lao People's Democratic Republic	–	41.7	2	41.7
Latvia	38.4	–	2	38.4
Lebanon	20.0	–	1	20.0
Lesotho	–	28.6	1	28.6
Lithuania	98.5	–	1	98.5
Macedonia, Former Yugoslav Republic of	46.5	49.9	5	96.4
Madagascar	–	267.6	2	267.6
Malawi	–	73.6	2	73.6
Mali	–	70.4	1	70.4
Mauritania	–	18.3	1	18.3
Mexico	1,982.2	–	5	1,982.2
Moldova	–	10.0	1	10.0
Mongolia	–	64.0	2	64.0
Morocco	97.6	–	2	97.6
Mozambique	–	18.0	1	18.0
Nicaragua	–	182.2	5	182.2
Niger	–	95.2	2	95.2
Nigeria	–	174.3	2	174.3
Pakistan	–	374.3	3	374.3
Peru	150.0	–	2	150.0
Philippines	64.8	–	2	64.8
Poland	154.5	–	3	154.5
Romania	130.0	–	2	130.0
Russia	397.5	–	5	397.5
Rwanda	–	118.6	3	118.6
Samoa	–	5.0	1	5.0
São Tomé and Principe	–	10.0	2	10.0
Senegal	–	255.0	3	255.0
Sierra Leone	–	13.5	1	13.5
Sri Lanka	–	37.3	3	37.3

ANNEX 6

Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 2001, by Country (July 1, 2000 – June 30, 2001) *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
	(in millions of US dollars)			
Tajikistan	–	53.1	1	53.1
Tanzania	–	75.8	2	75.8
Tunisia	75.9	–	3	75.9
Turkey	1,027.8	–	2	1,027.8
Uganda	–	358.4	6	358.4
Ukraine	52.5	–	2	52.5
Uruguay	6.0	–	1	6.0
Uzbekistan	–	–	–	–
Vanuatu	–	3.5	1	3.5
Venezuela	30.0	–	1	30.0
Vietnam	–	629.1	4	629.1
Western Africa region	–	9.4	1	9.4
Yemen, Republic of	–	142.3	4	142.3
Zambia	–	99.5	3	99.5
Bank-wide total	**10,487.1**	**6,763.5**	**225**	**17,250.6**

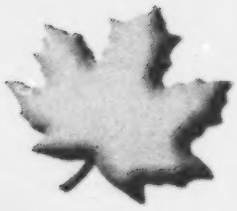

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET DES ACCORDS CONNEXES*

2001

Préparé par
la Direction des finances et
des échanges internationaux
Avril 2002

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Pour obtenir des exemplaires
supplémentaires du présent rapport annuel, s'adresser au

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
http://www.fin.gc.ca/

This document is also available in English.

N° de cat. F1-28/2001F
ISBN 0-662-87024-7

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Fonds monétaire international 7

Aperçu 7

Avantages de l'adhésion 7

Priorités du Canada au sein du FMI 9

Stabilité économique et financière mondiale 9

Évolution de la situation économique et financière dans les marchés émergents 11

Initiatives visant la promotion de la stablité financière internationale 13

Réduction de la pauvreté et allégement de la dette 26

Prêts : la situation en 2001 27

Gestion des intérêts du Canada au FMI 28

Bureau du Canada au FMI 29

Participation financière du Canada 30

Prochains défis 32

Banque mondiale 33

Aperçu des opérations en 2001 34

Renforcement du volet de réduction de la pauvreté à la Banque mondiale 38

Priorités du Canada à la Banque mondiale 49

Questions communes 72

Aperçu 72

Renforcement des secteurs financiers 72

Réduction de la dette multilatérale 75

Examen des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté 77

Conférence de Monterrey sur le financement du développement 78

Annexes

1. Accords de prêt du Fonds monétaire international en vigueur au 31 décembre 2001 79
2. Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement – Exercice 2000 (1er juillet 1999 – 30 juin 2001) 81
3. Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement aux pays en développement 82
4. Dépenses des emprunteurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement – Biens et services canadiens, au 30 juin 2001 83
5. Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement, par pays – au 30 juin 2001 85
6. Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 2001, par pays (1er juillet 2000 – 30 juin 2001) 89

INTRODUCTION

Les institutions issues des accords de Bretton Woods – le Fonds monétaire international (le « FMI » ou le « Fonds ») et la Banque mondiale[1] – ont été fondées à l'occasion d'une conférence tenue à Bretton Woods, au New Hampshire, en 1944. Le FMI a été créé pour promouvoir le fonctionnement harmonieux du système monétaire international, encourager le commerce international et favoriser des taux élevés de croissance économique durable. Pour atteindre ces objectifs, il surveille les politiques économiques des pays membres, fournit des conseils stratégiques ainsi qu'une aide technique, et offre une aide financière à court et à moyen terme aux pays qui font face à des problèmes de balance des paiements.

La Banque mondiale a pour but de réduire la pauvreté en relevant le niveau de vie et en favorisant le développement durable dans les pays en développement. En sa qualité d'institution de développement la plus importante au monde, elle offre une aide sous diverses formes aux pays en développement, notamment des prêts et une aide technique dans le cadre de projets qui favorisent la croissance durable et la qualité de vie, ainsi que des conseils de stratégie économique.

Le Canada est, avec la Chine, le huitième membre en importance du FMI après les six autres pays du Groupe des Sept (G-7) et l'Arabie saoudite. Il est le sixième membre en importance de la Banque. Au sein des conseils d'administration des deux institutions, le Canada représente en outre Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, de même que Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Le Canada représente également la Guyane au Conseil d'administration de la Banque. La participation formelle du Canada à ces deux institutions est autorisée en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, dont l'article 13 se lit comme suit :

> Le ministre des Finances fait déposer devant le Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celui-ci ne siège pas, dans les trente premiers jours de séance ultérieurs de l'une ou l'autre chambre, un rapport d'activité pour l'année civile précédant cette date contenant un résumé général des opérations visées par la présente Loi, et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, notamment les ressources du groupe de la Banque mondiale et les prêts qu'elle consent, les sommes souscrites et les contributions faites par le Canada, les emprunts effectués au Canada et l'obtention de biens et services canadiens.

[1] Dans le présent document, « Banque mondiale » et « Banque » désignent la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Association internationale de développement. Les expressions « Groupe de la Banque mondiale » et « Groupe de la Banque » désignent le groupe élargi des institutions de la Banque mondiale, qui inclut la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements, ainsi que les deux institutions proprement dites de la Banque mondiale. Pour plus de détails, lire l'encadré à la page 37.

Le présent rapport a été établi conformément à cette disposition. Les sections qui suivent portent sur les activités et les opérations du FMI, puis de la Banque, en 2001. La dernière section traite des questions intéressant ces deux institutions. Les annexes renferment des tableaux chiffrés et détaillés sur les activités exercées au cours de l'année.

Rôles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale

Fonds monétaire international

- Surveille le système monétaire international et favorise la coopération monétaire internationale.
- Favorise les relations de change ordonnées entre les pays membres.
- Offre une aide financière à court et à moyen terme aux pays qui sont aux prises avec des problèmes de balance des paiements.
- Fournit une aide en vue de réduire la pauvreté en favorisant la stabilité économique.
- Tire principalement ses ressources financières des quotes-parts des États membres.

Banque mondiale

- Fournit une aide en vue de réduire la pauvreté dans les pays en développement en investissant dans la santé et l'éducation.
- Favorise le développement économique et la réforme structurelle dans les pays en développement.
- Aide les pays en développement en finançant à long terme des projets et des programmes de développement.
- Offre une aide financière spéciale aux pays en développement les plus pauvres, par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement.
- Stimule l'entreprise privée et l'investissement privé dans les pays en développement, essentiellement par l'intermédiaire de ses filiales, la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements.
- Favorise les flux de capitaux et de technologie à des fins productives vers les pays en développement en fournissant une assurance-investissement couvrant les risques non commerciaux dans les pays en développement.
- Obtient la plupart de ses ressources financières au moyen d'emprunts sur le marché obligataire international.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Aperçu

Puisqu'il compte beaucoup sur le commerce international, le Canada tire profit d'un système monétaire international solide, qui favorise la libre circulation des biens, des services et des capitaux. Le FMI favorise la stabilité financière et la croissance économique à l'échelle internationale en fournissant une aide stratégique, financière et technique aux pays qui sont aux prises avec des déséquilibres externes non soutenables et avec les problèmes économiques qui s'y rattachent.

Avantages de l'adhésion

L'adhésion au FMI offre des avantages particuliers :

- Le ministre des Finances est l'un des gouverneurs du Fonds; il élit un administrateur au sein du Conseil d'administration, lequel regroupe 24 membres. Cette représentation permet au Canada d'exercer en haut lieu une influence sur les décisions du FMI au sujet des programmes d'aide destinés à certains pays et des grandes questions stratégiques qui touchent le système financier mondial.
- Par l'examen périodique de l'économie canadienne, le FMI offre au Canada une source indépendante de conseils stratégiques sur les politiques macroéconomiques, dont il discute de façon régulière avec les représentants canadiens du ministère des Finances, d'autres organismes gouvernementaux et de la Banque du Canada.
- Les efforts déployés par le FMI pour que les pays respectent leurs obligations, notamment celles se rapportant aux programmes appuyés par le Fonds, contribuent à assurer le remboursement des prêts bilatéraux que leur consent le Canada et l'utilisation efficace de l'aide canadienne bilatérale de développement.
- La participation financière du Canada au FMI lui rapporte des intérêts aux taux du marché.
- Si le Canada éprouvait de graves problèmes au chapitre de la balance des paiements, il pourrait demander une aide financière au FMI.

Les rouages du FMI

Le FMI fonctionne à la manière d'une caisse de crédit. Il dispose de vastes liquidités, ou ressources, constituées de monnaies nationales, de droits de tirage spéciaux (DTS)[1] et d'autres devises internationales provenant des pays membres, qu'il met à la disposition de ceux-ci pour les aider à corriger des déséquilibres provisoires de balance des paiements.

Les pays membres fournissent au FMI des ressources dont le montant est déterminé par des quotes-parts d'après leur importance relative dans l'économie mondiale. La quote-part d'un pays permet de déterminer dans quelle mesure il pourrait puiser dans les ressources du Fonds s'il devait faire face à des problèmes économiques. À la fin de 2001, l'ensemble des quotes-parts des 183 membres du FMI s'établissait à 212,4 milliards de DTS.

Un pays membre utilise les ressources générales du FMI en achetant (opération appelée « tirage ») des devises d'autres pays membres avec sa propre monnaie (montant équivalent). Le pays membre rachète (rembourse) ses propres devises au FMI à l'aide des devises d'autres pays membres sur une période spécifiée, moyennant intérêts. Ainsi, les pays membres se font mutuellement crédit.

Les pays membres qui cherchent à obtenir une aide financière peuvent recourir à quatre « tranches de crédit », dont chacune représente 25 % de leur quote-part. Une fois la première tranche de crédit utilisée, le pays membre et le FMI doivent conclure une entente portant sur une série de mesures et de réformes économiques visant à éliminer la source des problèmes de balance des paiements et à instaurer les conditions nécessaires à une croissance durable et non inflationniste.

Selon la durée prospective du problème, ces mesures font l'objet d'un accord de confirmation ou d'un mécanisme élargi de crédit. Les accords de confirmation s'échelonnent sur 12 à 18 mois, tandis que les mécanismes élargis de crédit durent généralement trois ans. Les pays aux prises avec des problèmes de balance de paiements en raison de la perte de confiance des marchés peuvent aussi obtenir une aide financière à court terme par l'intermédiaire de la Facilité de réserve supplémentaire, mise sur pied en décembre 1997. En outre, des lignes de crédit à titre éventuel ont été créées en avril 1999 à l'intention de pays ayant adopté de saines politiques, mais qui sont néanmoins vulnérables en cas de propagation d'une crise.

Les pays membres peuvent également se prévaloir des mesures d'aide financière prévues à des fins précises, dont la Facilité de financement compensatoire. Celle-ci permet d'accorder une aide financière aux pays membres aux prises avec un déficit d'exportation temporaire ou qui subissent les effets néfastes d'autres chocs externes imprévus.

Les pays en développement à faible revenu ont accès à une aide financière à des conditions de faveur dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (l'ancienne Facilité d'ajustement structurel renforcée), sous forme de prêts à faibles taux d'intérêt assortis de périodes de remboursement prolongées.

[1] Le droit de tirage spécial (DTS) est un élément des réserves de liquidités internationales créé par le FMI et alloué périodiquement à ses membres à titre de supplément de leurs réserves de devises et d'or. Le DTS est également l'unité de compte normalisée des opérations du FMI. Il représente un panier pondéré de quatre devises importantes : le dollar américain, le yen japonais, la livre sterling et l'euro. À la fin de 2001, un DTS valait 2 $CAN.

Priorités du Canada au sein du FMI

Stabilité économique et financière mondiale

Les récentes crises financières ayant secoué les marchés émergents ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'architecture financière internationale – les règles et les institutions mondiales qui régissent la collaboration financière et économique à l'échelle internationale. Dans la dernière année, on a poursuivi les travaux visant à accroître l'efficacité du FMI, dans un monde où les flux de capitaux du secteur privé sont de grande envergure, afin de veiller à ce que les bienfaits de la mondialisation soient répandus le plus possible.

En coopération avec ses partenaires internationaux, le Canada a participé activement aux travaux visant à déterminer les aspects devant faire l'objet de réformes et à mettre en œuvre les changements requis. En 1999 et en 2000, les ministres des Finances du G-7 ont recommandé certaines mesures pour réduire les risques de crises financières, et permettre une gestion plus efficace des crises futures. Dans leur rapport de juillet 2001 à l'intention des dirigeants, en prévision du Sommet de Gênes, les ministres des Finances du G-7 ont mis en relief les progrès importants accomplis au cours de la dernière année dans un certain nombre de domaines, et ils ont notamment souligné que le FMI :

- avait terminé un examen en profondeur des mécanismes de prêt du FMI visant une utilisation plus efficace des ressources;
- avait mis la prévention des crises au centre de ses activités;
- avait entrepris d'importantes initiatives visant à renforcer la surveillance du secteur financier;
- avait intensifié sensiblement ses efforts en vue d'accroître la collaboration avec la Banque mondiale dans le secteur financier afin de déterminer les éléments de vulnérabilité des pays et de combattre la pauvreté dans les pays les plus démunis;
- avait progressé au chapitre de la mise en application d'un cadre favorisant la participation du secteur privé à la prévention et au règlement des crises financières;
- avait adopté d'importantes mesures en vue d'accroître sa transparence et sa reddition de comptes, surtout au moyen de la mise sur pied d'un bureau d'évaluation indépendant.

Des progrès ont également été accomplis en vue de la définition et de l'adoption d'un rôle plus ciblé pour le FMI, qui veillera à favoriser la stabilité financière et macroéconomique. Même si ces efforts ont été bien accueillis, les ministres des Finances du G-7 ont signalé qu'il restait du travail à faire sur le plan de la participation du secteur privé, de la mise en œuvre de normes et de codes internationaux, et de l'élargissement de l'accès aux marchés financiers.

Un nouvel élément a été ajouté aux activités du FMI par suite des attentats terroristes du 11 septembre. Ceux-ci ont entraîné l'annulation des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, qui devaient se tenir à Washington à la fin de septembre, et le report des réunions connexes du Comité monétaire et financier international du FMI et du Comité du développement du FMI et de la Banque mondiale. Compte tenu de l'importance des travaux de ces comités et de la nécessité de relever les nouveaux défis auxquels l'économie mondiale fait face, le Canada a accueilli en novembre, à Ottawa, les réunions du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement, de même que l'assemblée annuelle des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Vingt (G-20). Ces réunions ont permis d'affirmer notre volonté d'agir en temps opportun, s'il le faut, pour maintenir la stabilité économique et stimuler la croissance, et de s'entendre sur un plan d'action visant à combattre le financement du terrorisme.

L'un des objectifs clés du Canada consiste à veiller à ce que le Fonds soit en mesure de promouvoir la stabilité financière internationale. À cette fin, le Canada appuie :

- le renforcement de la surveillance pour prévenir les crises, en accordant plus d'importance aux problèmes financiers, et la transparence accrue de l'information;
- la mise en œuvre de normes et de codes internationaux, le FMI devant évaluer au premier chef le degré de conformité des pays;
- l'élargissement des travaux du secteur financier afin de combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme;
- la participation appropriée du secteur privé à la prévention et au règlement des crises;
- des conditions plus circonscrites et une plus grande prise en charge par les pays en ce qui a trait aux programmes appuyés par le FMI;
- la protection des ressources du FMI;
- le renforcement de la régie et de la responsabilisation du FMI;
- la prestation d'une aide technique appropriée.

Le Canada continue d'accorder une importance prioritaire à la réduction de la pauvreté et poursuit ses efforts pour faire en sorte que l'allégement de la dette serve effectivement à cette fin. Le FMI joue un rôle déterminant pour appuyer la stabilité macroéconomique comme outil clé de réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres et pour intégrer ses efforts à ceux de la Banque mondiale en vue d'aider les pays à atténuer la pauvreté.

La participation du Fonds dans les domaines clés cités précédemment et les priorités du Canada au regard de ces initiatives sont décrites en détail dans la section « Initiatives visant la promotion de la stabilité financière internationale », qui suit la section ci-après.

Évolution de la situation économique et financière dans les marchés émergents

Les économies de marché émergentes, qui subissaient déjà les effets du ralentissement de la croissance durant la première moitié de 2001, ont été sérieusement touchées par les événements du 11 septembre et la détérioration ultérieure de la conjoncture économique mondiale.

De façon générale, les pays d'Amérique latine ont connu une croissance beaucoup plus lente en 2001 qu'en 2000 en raison de la faiblesse de la demande mondiale et des prix des produits de base. Les flux de l'investissement étranger direct vers l'Amérique latine ont diminué sous l'effet de la révision à la baisse des attentes au chapitre de la performance économique. Le Mexique est entré dans une récession, ses exportations vers les États-Unis – son principal partenaire commercial – ayant chuté. Une pénurie d'énergie causée par la sécheresse au Brésil a affaibli la performance économique de ce pays. Les finances de certaines économies de marché émergentes étaient déjà dans un état précaire. L'Argentine, qui avait déjà reçu une aide financière importante du FMI et d'autres institutions financières internationales plus tôt dans l'année, a annoncé en décembre 2001 qu'elle suspendait officiellement le remboursement de sa dette publique.

En 2001, l'Argentine est entrée dans sa troisième année de récession, et la confiance des investisseurs et des déposants au pays a continué de se détériorer pendant l'année. Malgré l'instauration de profondes réformes financières en juillet, la situation économique s'est aggravée et l'Argentine a été contrainte d'obtenir une aide additionnelle du FMI. En septembre, le Fonds a approuvé une bonification de 8 milliards de dollars américains de l'Accord de confirmation de 3 ans et de la Facilité de réserve supplémentaire de l'Argentine. Cependant, comme les autorités semblaient incapables de s'acquitter de leur engagement d'élimination du déficit budgétaire, la confiance des investisseurs a diminué. Au moment où les tensions financières augmentaient en décembre, des plafonds ont été imposés sur les retraits bancaires en vue d'éviter que les guichets des banques commerciales soient assiégés. La suspension officielle des paiements de remboursement de la dette publique de l'Argentine a été annoncée vers la fin de l'année, et l'alignement du peso sur le dollar américain, qui datait d'une dizaine d'années, a été brisé.

La récession s'est aggravée en Turquie et le pays, qui avait également reçu une aide financière du FMI et de la Banque mondiale plus tôt dans l'année, a eu besoin d'une aide multilatérale additionnelle. Les problèmes du secteur bancaire ont été amplifiés par l'instabilité politique accrue du début de 2001. Au moment où la confiance des marchés s'effritait, les taux d'intérêt ont grimpé à des niveaux record. Aux prises avec des réserves de devises en baisse, les autorités ont été contraintes d'abandonner le taux de change quasi fixe et d'adopter un régime de change flottant à la fin de février 2001. Compte tenu de la récession qui sévit en Turquie et de la dette publique qui y monte en flèche, le FMI a approuvé un soutien financier additionnel de 8 milliards de

dollars américains en mai 2001. Cette aide accrue a été fournie par suite des progrès importants réalisés sur le plan de la réforme économique. Elle a permis d'étoffer l'accord de confirmation et de porter à 19,4 milliards de dollars américains le total du financement du FMI dans ce pays. Les autorités turques ont également tenu des réunions avec des créanciers privés pour les encourager à rééchelonner la dette du pays. Malgré l'aide additionnelle, la situation économique et financière de la Turquie s'est détériorée dans la foulée des événements du 11 septembre. Des négociations ont été amorcées au sujet d'un nouvel accord de confirmation, et une facilité de 16,3 milliards de dollars américains (en incluant les sommes non versées dans le cadre d'arrangements antérieurs) a été approuvée en février 2002.

En Asie de l'Est, la croissance économique a sensiblement diminué en 2001 par rapport à 2000, les économies axées sur l'exportation de la technologie de l'information étant les plus durement touchées. Malgré l'essoufflement de la croissance et les répercussions négatives des attentats du 11 septembre, les marchés financiers se sont raffermis en 2001. Les marchés boursiers ont connu une reprise au quatrième trimestre, et les devises sont demeurées stables en dépit de l'affaiblissement marqué du yen et de l'incertitude causée par l'interruption du remboursement de la dette de l'Argentine. La restructuration du secteur des finances et des entreprises dans la région est toutefois demeurée incomplète. En particulier, l'Indonésie semble avoir pris du retard pendant l'année en ce qui a trait à ses objectifs de réforme. Cependant, après un retard de neuf mois au titre des décaissements, les prêts du FMI ont repris en septembre 2001, lorsque le gouvernement indonésien s'est engagé plus résolument à mettre en œuvre les principales réformes.

En Russie, grâce à un important excédent budgétaire et à des réserves de liquidités internationales croissantes, de même qu'à l'annonce de mesures d'urgence visant à contenir les dépenses, le gouvernement s'est trouvé en meilleure position pour rembourser la dette publique. La Russie a donc été en mesure d'accélérer le remboursement au FMI d'emprunts antérieurs. Ainsi, la Russie a remboursé environ 3,9 milliards de dollars américains au FMI en 2001, et elle ne devait plus que 7,7 milliards de dollars américains au Fonds à la fin de l'année.

Aide accordée aux économies de marché émergentes sous les auspices du FMI

Contributions (en milliards de dollars américains)

Donateur	Turquie	Argentine
FMI (% de la quote-part)	25,3 (2 050 %)	22,0 (800 %)
Programme et date d'approbation	Facilité de réserve supplémentaire (décembre 2000) Accord de confirmation de 3 ans (février 2002)*	Facilité de réserve supplémentaire (décembre 2000), Accord de confirmation de 3 ans (septembre 2001)**
Autres institutions financières internationales	1,2	
Total	26,5	22,0

* Un accord de confirmation de 3 ans, d'une valeur de 4 milliards de dollars américains, avait été initialement approuvé en décembre 1999; il a été bonifié de 8 milliards de dollars américains en mai 2001. Une facilité de réserve supplémentaire d'une valeur de 7,4 milliards de dollars américains a été approuvée en décembre 2000. Un nouvel accord de confirmation de 3 ans de 16,3 milliards de dollars américains, qui incluait un report de 4,2 milliards de dollars américains de l'accord de confirmation précédent, ainsi que des remboursements de 6,2 milliards de dollars américains de la facilité de réserve supplémentaire, a été approuvé en février 2002. Sans tenir compte de ces montants, le nouvel accord de confirmation vaut 5,9 milliards de dollars américains.

**Un accord de confirmation de 3 ans, à titre de précaution et d'une valeur de 7,2 milliards de dollars américains, a été approuvé en mars 2000. L'accord de confirmation a été appliqué et étoffé de 6,8 milliards de dollars en décembre 2000, portant le programme à 14 milliards de dollars américains, dont 3 milliards de dollars américains sous forme d'une facilité de réserve supplémentaire. L'accord de confirmation a été bonifié de 8 milliards de dollars américains en septembre 2001.

Initiatives visant la promotion de la stabilité financière internationale

Renforcement de la surveillance pour prévenir les crises

La communauté internationale s'entend pour dire qu'une surveillance plus efficace doit être au centre des efforts du FMI pour renforcer l'économie mondiale et l'architecture financière internationale. Compte tenu de l'envergure des flux de capitaux privés, le FMI a modifié la nature et la portée de sa surveillance. Au cours des trois dernières années, le FMI :

- a insisté davantage sur la politique macroéconomique, les mouvements de capitaux et les enjeux structurels qui influent sur la stabilité macroéconomique, particulièrement dans le secteur financier, et sur les taux de change;

- a mis au point de nouveaux outils d'analyse visant à déterminer la vulnérabilité extérieure et celle du secteur financier, de manière à permettre aux pays d'évaluer la suffisance de leurs réserves, de gérer ces réserves, et de surveiller et de gérer leur dette afin de prévenir les crises;
- a favorisé une plus grande transparence et la circulation de l'information, tant en ce qui a trait aux politiques des pays membres qu'aux activités du Fonds.

Le Canada appuie les mesures visant à rehausser la transparence et la responsabilisation des opérations du Fonds. Pour répondre aux préoccupations de ses membres en matière de transparence, le Fonds a diffusé beaucoup plus d'information sur ses activités. Voici quelques-unes des principales initiatives :

- Le FMI publie davantage d'information portant sur la surveillance de ses membres, notamment des notes d'information au public (NIP) qui fournissent des renseignements sur la situation économique d'un pays membre donné et les conclusions du FMI au sujet des politiques et des perspectives de ce pays. Les NIP sont produites à la demande du pays visé, à l'issue de consultations périodiques avec le Fonds aux termes de l'article IV. Des rapports complets aux termes de l'article IV sont désormais publiés quand le pays concerné est d'accord. La plus récente NIP et le plus récent rapport aux termes de l'article IV visant le Canada sont affichés sur le site Web du FMI, à l'adresse http://www.imf.org/external/country/can/index.htm. De plus en plus de pays donnent leur accord à la publication des NIP les concernant.
- Le FMI incite les pays membres à publier les « énoncés de mission » élaborés lors des consultations annuelles qu'il mène auprès de ces pays aux termes de l'article IV. Pour préparer le rapport destiné au Conseil d'administration, la mission du FMI fournit souvent aux autorités un exposé de ses constatations préliminaires au moment de la clôture des discussions avec celles-ci. Certains pays, dont le Canada, publient maintenant ces exposés. Le plus récent énoncé de mission du Canada est affiché sur le site Web du FMI, à l'adresse http://www.imf.org/external/country/can/index.htm.
- Le FMI diffuse davantage d'information au sujet des programmes appuyés par le FMI et de l'examen de ces programmes par le Conseil d'administration. Le Fonds a adopté une politique établissant une présomption favorable à la publication de lettres d'intention et d'autres documents à l'appui des programmes financés par le FMI.
- Le FMI publie des documents sur des enjeux stratégiques clés, et il émet des NIP sur les discussions du Conseil au sujet de ces documents. En outre, le Fonds affiche de plus en plus de documents de travail sur d'importants enjeux stratégiques sur son site Web, de manière que les points de vue de la société civile et d'autres segments du public puissent être pris en considération. De même, une plus grande quantité de renseignements financiers sont diffusés au sujet du FMI, y compris les sources de financement des prêts du FMI (le plan trimestriel des opérations financières).
- Le public a désormais un bien meilleur accès aux archives du Fonds.

Le Fonds s'efforce également de mieux comprendre les flux financiers et les marchés financiers internationaux. En 2001, il a mis sur pied le département des marchés financiers internationaux afin d'accroître sa capacité de déceler des symptômes de crise assez rapidement pour y remédier comme il se doit. Le nouveau département renforcera également la capacité qu'a le Fonds d'aider les pays à avoir accès aux marchés financiers internationaux, une étape importante en vue d'aider les pays les plus pauvres à réduire de façon marquée la pauvreté.

La nécessité de procéder de façon ordonnée et progressive à la libéralisation du compte capital est une des principales leçons tirées des récentes crises financières. Les pays dont les marchés financiers sont peu solides, sous-développés ou mal réglementés sont très vulnérables aux risques liés à la libre circulation des capitaux. En juillet 2001, le Fonds a tenu une discussion préliminaire sur certains principes généraux qui pourraient aider les pays à ordonner et à coordonner la libéralisation du compte capital, y compris le bien-fondé, dans la plupart des cas, de la libéralisation des flux à long terme (surtout de l'investissement étranger direct) avant celle des flux à court terme. Les échanges à ce sujet se poursuivront, y compris par l'entremise du Groupe consultatif sur les marchés de capitaux, qui a été mis sur pied en 2000 afin de favoriser un meilleur dialogue entre les pays membres, d'une part, et les investisseurs et les créanciers, d'autre part.

Mise en œuvre et évaluation des normes et des codes internationaux

Pour améliorer l'élaboration des politiques économiques et renforcer le système financier international, la communauté internationale a fait appel au FMI et à d'autres organismes de normalisation afin de mettre au point des normes et des codes portant sur un large éventail de questions économiques et financières. À cet égard, le Fonds est responsable des questions névralgiques relevant de son expertise. Ainsi, en 1998, il a adopté un Code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques pour aider les pays membres à améliorer la reddition de comptes et à accroître la crédibilité de leur politique budgétaire. En 1999, le FMI a adopté un code semblable qui s'applique aux politiques monétaire et financière. D'autres institutions, comme la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, s'occupent d'autres questions, notamment des régimes de solvabilité, de la régie des sociétés et du contrôle bancaire.

Le Forum sur la stabilité financière a retenu une série de 12 normes et codes (portant sur la politique macroéconomique et la transparence des données, la régie des sociétés, de même que la réglementation et la surveillance du secteur financier) qu'il juge déterminants pour la santé des systèmes financiers et dont la mise en œuvre devrait être prioritaire selon la situation des différents pays. Le G-7 et le G-20 ont tous deux encouragé les pays à annoncer publiquement leur décision d'adopter les normes, à faire connaître leurs plans d'action et à participer aux programmes d'évaluation dirigés par le FMI.

On favorise la mise en œuvre au moyen, entre autres, de la prestation d'une aide technique ciblée, selon les priorités et la situation de chaque pays. Le G-7 a accueilli favorablement la contribution du FMI, de la Banque mondiale et des autorités nationales visant à atténuer la rareté des ressources consacrées à la mise en œuvre des normes en fournissant des conseils et de l'aide. Il a en outre invité les institutions financières internationales à cataloguer et à évaluer les exigences et les ressources techniques pour faire en sorte que le soutien soit acheminé comme il se doit.

De façon générale, on s'entend pour dire que le FMI a un rôle de coordination clé à jouer pour ce qui est d'évaluer l'observation des codes et des normes au moyen de ses rapports sur l'observation des normes et codes, de même que par l'intermédiaire du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) mené conjointement par le FMI et la Banque mondiale. Les changements récents apportés au Programme sont décrits à la section « Questions communes ».

À l'égard des rapports sur l'observation des normes et codes, le Fonds a adopté une méthode par modules en vertu de laquelle des évaluations détaillées de la conformité des membres à une série de normes internationales peuvent être élaborées au fil du temps pour chaque norme. Ces rapports donnent une idée de la mesure dans laquelle les pays observent ces normes, en insistant surtout sur les questions opérationnelles qui préoccupent directement le FMI, comme la diffusion de l'information et la transparence des finances publiques. Des modules des rapports pour le secteur financier sont en voie d'élaboration à titre de sous-produits du PESF. Le Canada est le premier pays à avoir publié, sous forme de rapports sur l'observation des normes et codes, les résultats de l'évaluation de sa conformité aux normes internationales effectuée par le truchement de son programme d'évaluation du secteur financier. Le Canada a entrepris la rédaction de rapports au sujet de la surveillance des banques et des compagnies d'assurance, de la transparence des politiques budgétaires, de la transparence des politiques financières et monétaires, des systèmes de paiements et de la réglementation des valeurs mobilières. Les rapports du Canada sont diffusés sur le site Web du FMI, à l'adresse http://www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp#c. Dans l'ensemble, en décembre 2001, 201 modules de rapports sur l'observation des normes et codes avaient été établis pour 67 pays.

Forum sur la stabilité financière

Le Forum sur la stabilité financière a été mis sur pied en avril 1999 pour promouvoir la stabilité financière internationale grâce à un meilleur échange d'information et à une coopération internationale accrue en matière de supervision et de contrôle des marchés financiers. Il est en mesure de promouvoir cet objectif du fait qu'il réunit périodiquement des cadres supérieurs des ministères des Finances, des banques centrales et des organismes de surveillance du secteur financier de pays où l'on retrouve des centres financiers importants, ainsi que des représentants des organismes internationaux de surveillance, de la Banque des règlements internationaux, du FMI et de la Banque mondiale. Le Forum a pour rôle de déterminer les lacunes en matière de réglementation des systèmes financiers et d'élaborer des solutions.

Lors de leur réunion du 25 octobre 2000, à Montréal, les membres du G-20 se sont de nouveau déclarés convaincus que l'adhésion à des normes et à des codes internationaux pouvait réduire la vulnérabilité des pays aux crises financières. La majorité d'entre eux ont maintenant respecté l'engagement – pris lors de la première rencontre des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G-20, à Berlin, en décembre 1999 - de participer au PESF et à la production de rapports sur l'observation des normes et codes. À leur réunion des 16 et 17 novembre 2001 tenue à Ottawa, les pays du G-20 ont réaffirmé leur détermination à promouvoir l'adoption de normes et de codes internationaux en matière de transparence, de politiques macroéconomiques, de saine réglementation du secteur financier et de régie des sociétés.

Groupe des Vingt

Le G-20 a été mis sur pied à l'automne 1999 pour favoriser une plus grande participation aux débats sur les dossiers financiers internationaux de pays qui, par leur taille ou leur importance stratégique, jouent un rôle particulièrement crucial dans l'économie mondiale. Il regroupe les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales de 19 pays industrialisés et économies de marché émergentes, ainsi que des représentants de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne, du FMI et de la Banque mondiale et de leurs comités stratégiques. Le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, a été nommé le premier président du G-20.

Dans la foulée du Sommet de Halifax, en 1995, le FMI a entamé l'élaboration de nouvelles normes en matière de données pour mieux informer les marchés au sujet de l'évolution de la situation financière et économique et renforcer ses activités de surveillance. Les pays qui empruntent sur le marché financier mettent, en temps opportun, des données détaillées à la disposition du public conformément à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du FMI, établie en avril 1996. Des renseignements sur les méthodes statistiques des membres qui adhèrent à cette nouvelle norme sont présentés au tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI, sur Internet, à l'adresse http://dsbb.imf.org/. Le Canada a été l'un des premiers pays à souscrire à cette norme; les renseignements sur ses méthodes statistiques se trouvent à l'adresse http://dsbb.imf.org/country/cancats.htm.

En 1999, le FMI a resserré la NSDD en exigeant la communication mensuelle de renseignements complémentaires sur les réserves de liquidités internationales et en encourageant la communication hebdomadaire des principaux avoirs de réserve. Le Canada a été, en juillet 1999, l'un des premiers pays à diffuser les données complémentaires exigées par la norme élargie. De plus, le Canada publie sur une base hebdomadaire des renseignements clés sur ses réserves de liquidités internationales. En 2000, on a intégré à la norme une nouvelle catégorie, celle de la dette extérieure, assortie d'une exigence de communication trimestrielle des données. Les pays participants disposent d'une période de transition de trois ans, qui prend fin en mars 2003, pour intégrer la nouvelle catégorie de données. Le FMI a fait le point sur les progrès en regard de la NSDD en juillet 2001, et il a approuvé l'intégration d'une méthode cadre d'évaluation de la qualité des données à la structure des modules de données des rapports sur l'observation des normes et codes.

Travaux du secteur financier

Les crises financières qui ont secoué les économies de marché émergentes durant les dernières années ont fait ressortir l'importance cruciale d'une action concertée afin de renforcer le système financier international. Au cours des deux dernières années, le Fonds a mis au point une approche globale, visant à favoriser la stabilité des secteurs financiers des pays membres, dans le cadre des efforts déployés pour protéger la stabilité du système international (les principaux progrès accomplis dans ce domaine sont traités dans la section « Questions communes »).

À la suite des évènements du 11 septembre 2001, le Fonds a établi un plan d'action en vue d'intensifier sa contribution aux efforts mondiaux déployés afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Lors de sa réunion de novembre tenue à Ottawa, le Comité monétaire et financier international a approuvé le plan d'action en vertu duquel le Fonds intensifiera sa participation à ce chapitre, conformément à son mandat et à son savoir-faire. Le Fonds :

- s'attaquera, au-delà de la lutte contre le blanchiment de capitaux, à la lutte contre le financement des activités terroristes;
- élargira ses travaux de lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment au moyen du PESF, afin de couvrir les cadres juridiques et institutionnels;
- accélérera son programme concernant les places extraterritoriales et entreprendra des évaluations à l'échelle nationale dans le cadre du PESF;
- aidera les pays à cerner les lacunes qui existent dans leurs régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, dans le cadre des questionnaires facultatifs à remplir aux termes de l'article IV;
- intensifiera sa collaboration avec le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux afin de mettre au point une norme mondiale mutuellement acceptable en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux;
- fournira une plus grande aide technique aux membres afin de leur permettre de mettre en œuvre les normes internationales convenues et élargira cette aide de manière à inclure la création de services de renseignements financiers (SRF).

En outre, le Comité monétaire et financier international a plaidé en faveur de l'adoption d'autres mesures internationales de lutte contre le financement du terrorisme, et il a invité instamment tous les pays à adopter des mesures le plus rapidement possible, de préférence avant le 1er février 2002, en ce qui a trait aux aspects suivants :

- la mise sur pied de SRF afin de recueillir et de traiter les rapports d'opérations douteuses provenant du secteur financier, et de surveiller et d'analyser les fonds qui sont présumés découler d'activités terroristes;
- des dispositions visant à assurer le partage de l'information et la collaboration entre les SRF nationaux;
- le déploiement d'une aide technique grâce au soutien bilatéral ou par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire international.

Un rapport provisoire sera remis en avril 2002 au Comité monétaire et financier international, au sujet des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action du Fonds. Celui-ci procédera à un examen complet de ses travaux dans ce domaine, en prévision des prochaines assemblées annuelles qui se tiendront à l'automne 2002.

Participation du secteur privé à la prévention et au règlement des crises

On s'entend généralement pour dire que la participation adéquate du secteur privé aux activités de prévention et de règlement des crises financières internationales est un facteur clé pour assurer le succès des initiatives permanentes visant à renforcer l'architecture financière internationale. En effet, une approche en vertu de laquelle les gouvernements financent la sortie massive de capitaux, comme ce fut le cas lors des récentes crises financières, n'est ni soutenable étant donné que les capitaux privés sont nettement plus

imposants que les ressources des gouvernements, ni souhaitable, puisque cela fausse l'évaluation des risques et des rendements sur les marchés financiers internationaux.

Le Canada croit fermement que le FMI a un rôle important à jouer afin de mettre en place le cadre opérationnel nécessaire pour améliorer la participation du secteur privé à la gestion des crises. Cela reflète la position centrale que le FMI occupe dans le système financier international et, élément plus important, sa capacité à faciliter un règlement plus ordonné et mieux concerté des problèmes de paiement d'envergure internationale.

Le FMI a accompli l'année dernière des progrès encourageants à cet égard. La percée la plus remarquable a sans doute été la proposition soumise par la direction du FMI en novembre 2001 visant à mettre sur pied un mécanisme de rééchelonnement de la dette publique des pays. Ce mécanisme serait semblable aux régimes nationaux de règlement des faillites. Cette initiative, qui vient assurément à propos, sera étudiée plus à fond en 2002. Cependant, la mise sur pied d'un mécanisme officiel de faillite prendra du temps. D'ici là, des mesures devront être adoptées afin d'améliorer l'approche actuellement appliquée en matière de gestion des crises. Le Canada accorde une grande importance au renforcement à court terme du cadre de gestion des crises au moyen de l'établissement de plafonds du financement officiel – sauf pour les cas exceptionnels – et de la mise au point de lignes directrices plus claires en matière de moratoires et de prêts aux pays ayant des arriérés.

Circonscrire le champ de conditionnalité et favoriser la prise en charge

Un aspect important des accords du FMI porte sur les conditions que les pays doivent s'engager à respecter pour corriger leurs problèmes sous-jacents de balance des paiements et rétablir leur capacité de rembourser le FMI. Au fil des ans, la portée de ces conditions s'est élargie et celles-ci sont devenues plus complexes, ce qui a amené certains à remettre en question leur incidence et leur efficacité. À l'automne 2000, le directeur général du Fonds a proposé des façons de rationaliser et de recentrer la conditionnalité imposée par le Fonds. Parmi les principaux éléments de cette stratégie, mentionnons un plus grand accent mis sur les facteurs ayant une influence sur la stabilité financière et macroéconomique d'un pays. Si des réformes structurelles essentielles au succès d'un programme ne relèvent pas des principaux domaines de responsabilité du Fonds, celui-ci devrait travailler de concert avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, qui ont un avantage comparatif en matière de conception et de contrôle de ces mesures. L'objectif principal consiste à accroître le succès et l'efficacité des conditions, sans pour autant les affaiblir.

Bien que limité, l'exercice expérimental des mesures prises pour simplifier les conditions est encourageant : les mesures structurelles adoptées dans le cadre de récents programmes semblent davantage axées sur les principaux secteurs de responsabilité du Fonds. Pour les pays à faible revenu, la

collaboration avec la Banque mondiale a été sensiblement améliorée grâce au processus d'élaboration de cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Le Fonds a étudié en novembre 2001 des moyens de concevoir et d'appliquer les conditions inhérentes aux programmes appuyés par le Fonds, d'une manière qui renforce la prise en charge des réformes économiques par les pays et leur mise en œuvre soutenue. La prise en charge repose à la fois sur le contenu du programme et sur le processus de négociation. À cet égard, tous ont reconnu l'importance de la participation des autorités des pays dès la conception d'un programme. De même, ils ont convenu que le processus devait inciter les autorités à envisager diverses solutions stratégiques.

Au début de 2002, le Fonds a examiné les modalités liant son financement aux politiques, y compris le bien-fondé d'assujettir des conditions à l'atteinte d'objectifs ou de résultats précis, plutôt qu'à l'exécution de politiques particulières. La discussion a également permis de se pencher sur le rôle de mécanismes particuliers pour contrôler la mise en œuvre de programmes appuyés par le Fonds, comme les mesures préalables, les dispenses et les examens des programmes. Après avoir examiné les leçons tirées de l'examen des conditions, le Fonds proposera, d'ici la tenue des assemblées annuelles de 2002, de nouvelles lignes directrices sur la conditionnalité.

Réforme des mécanismes du FMI

En 2000, le FMI a procédé à la réforme de ses mécanismes de prêt non concessionnel afin de mieux refléter la nature changeante de l'économie mondiale, de garantir l'utilisation plus efficace de ses ressources et de réorienter ses activités de prêt vers la prévention des crises. En novembre 2000, le Fonds a rationalisé sa structure de prêt pour encourager les pays à solliciter des capitaux privés et les dissuader d'utiliser ses ressources de façon abusive ou durant des périodes excessivement longues. Les principaux changements sont les suivants :

- Mises sur pied en 1999, les lignes de crédit préventives aident les pays membres qui satisfont à de stricts critères d'admissibilité à se protéger contre les risques de contagion de crises financières externes; ces lignes de crédit, qui n'ont pas encore été utilisées, ont été améliorées de façon à les rendre plus accessibles. Le taux d'intérêt applicable a été réduit en abaissant de moitié la majoration initiale de la commission supplémentaire, pour la ramener à 150 points de base, et en réduisant la commission d'engagement qui s'applique aux mécanismes de plus grande envergure du FMI. En outre, le contrôle effectué en vertu de ces lignes de crédit sera moins intensif que dans le cadre des autres mécanismes.
- Les modalités des **accords de confirmation**, le principal mécanisme utilisé par le FMI pour corriger les déséquilibres temporaires de la balance des paiements, et **du mécanisme élargi de crédit**, que le FMI utilise pour remédier aux problèmes de longue durée de la balance des paiements, ont été adaptés pour encourager les pays à ne pas recourir aux ressources du FMI pour des périodes excessivement longues ou pour obtenir des montants démesurés.

- L'utilisation des ressources du FMI pour des périodes excessivement longues sera circonscrite en instaurant des calendriers de rachats par anticipation, en vertu desquels les pays membres qui sont en mesure de rembourser leurs prêts avant la date d'échéance finale seront tenus de le faire.
- Pour décourager un recours excessif à ses ressources, le Fonds a majoré le taux de commission appliqué sur les emprunts effectués lorsque l'encours des crédits dépasse 200 % de la quote-part du pays membre.
- Le recours au mécanisme élargi de crédit sera restreint aux cas où on peut raisonnablement s'attendre à ce que les problèmes de balance des paiements du pays membre en question soient relativement de longue durée, notamment en raison d'un accès limité aux marchés financiers. Contrairement à la pratique récente, la vigueur des efforts d'ajustement structurel proprement dite ne suffira pas à justifier le recours au mécanisme élargi de crédit. On prévoit que ce mécanisme conviendra particulièrement aux pays à faible revenu qui n'ont plus besoin de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et à certaines économies en transition qui n'ont pas accès aux marchés de capitaux.
- Pour mieux protéger les ressources du FMI et aider à préserver les réalisations des différents mécanismes de prêt, il a été convenu que le Fonds ferait un suivi plus formel de l'évolution de la situation économique et de la mise en œuvre des politiques économiques, une fois achevée l'exécution d'un programme. Les pays membres dont l'encours des prêts à l'échéance d'un programme est très élevé sont susceptibles de faire l'objet d'une surveillance plus formelle.

À l'avenir, le Fonds devra surveiller ses activités de prêt afin de garantir que la nouvelle structure rationalisée de mécanismes de prêt entraîne une utilisation plus efficace des ressources et contribue à la prévention des crises.

Protéger les ressources du FMI

Le Fonds a adopté en 2000 une approche à plusieurs volets visant à mieux encadrer l'utilisation de ses ressources. Les banques centrales des pays membres qui utilisent les ressources du Fonds devront publier des états financiers annuels ayant été vérifiés de manière indépendante, conformément aux normes internationales de vérification. Si des points vulnérables sont cernés en ce qui a trait à la capacité qu'a un pays de gérer les ressources, incluant celles du FMI, le personnel du FMI proposera des solutions, notamment des mesures à mettre en œuvre avant que le Fonds ne procède à d'autres décaissements. En 2002, le Fonds tirera des leçons de l'expérience acquise relativement à ses mécanismes d'évaluation de la capacité des banques centrales à protéger les ressources, et il se penchera sur les prochaines étapes en la matière.

Renforcer la régie et la reddition de comptes

De meilleurs renseignements sur les activités du FMI aident le public à comprendre les rouages de cette institution. En plus d'appuyer les mesures visant à rehausser la transparence et la reddition de comptes, le Canada compte parmi ses priorités la promotion d'une saine régie. En 1997, le FMI a adopté des lignes directrices à l'égard de son rôle en matière de régie, et il insiste davantage sur les liens entre une régie déficiente et une mauvaise performance économique. Le FMI a revu en février 2001 les questions de régie, et il en a conclu que les lignes directrices demeuraient pertinentes.

Au chapitre de la transparence et de la reddition de comptes, le FMI a pris certaines mesures au cours de la dernière année.

- Il a annoncé le programme initial du Bureau d'évaluation indépendant, qui a été mis sur pied en avril 2000 afin de procéder à l'évaluation objective des activités, des politiques et des programmes du FMI. Le Bureau n'a pas de lien de dépendance avec la direction ni avec le Conseil d'administration du FMI.
  - Le programme a été mis au point par suite de consultations exhaustives auprès des autorités gouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'universitaires et de représentants du secteur financier, ainsi qu'auprès du personnel, de la direction et du Conseil d'administration du FMI.
  - Les trois premiers projets, qui doivent être terminés au cours de la prochaine année, consisteront en : un examen des mesures de rajustement des finances publiques dans le cadre de programmes appuyés par le FMI dans un groupe choisi de pays à revenu faible ou moyen; une évaluation du rôle du FMI dans trois récentes crises du compte capital (Brésil, Corée et Indonésie); et une enquête sur le rôle du FMI dans les pays qui ont fait appel à maintes reprises aux ressources financières du FMI.
  - Le Bureau a l'intention de mener de vastes consultations auprès d'intervenants de l'extérieur afin d'établir le champ d'application de chacune des études et de leur donner d'autres occasions de présenter leurs observations une fois que les rapports d'évaluation complets auront été rendus publics.

Il importe également que la structure décisionnelle du FMI demeure comptable de ses activités. Le principal défi consiste à faire en sorte que les quotes-parts du FMI reflètent mieux l'évolution de l'économie mondiale et que les mécanismes de régie du FMI soient représentatifs de ses membres. Au cours de la dernière année, le Fonds s'est penché sur le calcul des quotes-parts, ainsi que sur la structure et le contenu d'éventuelles formules de remplacement. En 2002, le Fonds étudiera plus en profondeur la question du calcul des quotes-parts, et il se penchera sur la possibilité d'augmenter celles-ci dans le cadre du prochain (douzième) examen général de quotes-parts, qui devrait être terminé d'ici le 30 janvier 2003.

Aide technique

Outre les conseils stratégiques et le financement qu'il fournit, le FMI offre une aide technique aux pays membres dans les domaines relevant de sa compétence – y compris la politique macroéconomique, la politique de change et monétaire et les systèmes connexes, la gestion de la politique budgétaire, la dette extérieure et les statistiques macroéconomiques. L'aide technique a pour principal objet de soutenir les efforts déployés par les membres en vue de renforcer leur capacité – en ce qui a trait à la fois aux ressources humaines et institutionnelles – de formuler et de mettre en œuvre de saines politiques. L'aide technique permet également aux pays de concevoir les réformes macroéconomiques et structurelles qui s'imposent, en tenant compte des leçons apprises par d'autres pays ayant réglé des problèmes semblables sur le plan des politiques économiques. Plus récemment, il a été décidé que l'aide technique avait un rôle central à jouer à l'appui des travaux du FMI en matière de prévention et de gestion des crises, du renforcement des capacités pour les pays à faible revenu et les pays en transition, et du rétablissement de la stabilité macroéconomique dans les pays qui se relèvent d'une crise.

Comme la demande d'aide technique au FMI dépasse habituellement les ressources disponibles, le FMI tient compte d'un certain nombre de facteurs au moment d'établir un ordre de priorité dans les demandes des pays. Ces facteurs ont été révisés en 2001, et de nouvelles lignes directrices sous forme d'« outils de tri » ont été approuvées. Aux termes de ces nouvelles lignes directrices, les priorités en matière d'aide technique seront établies conformément aux principaux domaines de responsabilités du FMI, à ses grands secteurs de programmes et à ses initiatives stratégiques essentielles, ce qui lui permettra d'ajuster plus systématiquement les ressources qu'il engage aux priorités institutionnelles.

Comme les projets d'aide technique sont devenus à la fois plus importants et plus complexes, il a fallu faire appel à de nombreuses sources de financement afin d'assumer les coûts. Les grands projets nécessitent désormais la participation du FMI et d'organisations multilatérales comme les Nations Unies et la Banque mondiale, ainsi que de donateurs bilatéraux, dont le Canada. Dans la section « Questions communes », il est question de la collaboration technique du Canada avec le FMI, dans le secteur financier, pour la région des Caraïbes.

Droits de tirage spéciaux

- Le droit de tirage spécial (DTS) est un élément des réserves de liquidités internationales créé par le FMI, et alloué périodiquement à ses membres à titre de supplément de leurs réserves de devises et d'or.
- Pour procéder à une allocation générale de DTS, le Conseil des gouverneurs du FMI doit statuer sur l'existence d'un besoin mondial d'augmentation des réserves existantes.
- Les DTS ont été alloués pour la première fois aux membres en 1970. Deux autres allocations générales ont été effectuées, la plus récente en 1981. L'encours des DTS en circulation se chiffre actuellement à 21,4 milliards de DTS.
- En septembre 1997, les gouverneurs du FMI ont approuvé une allocation ponctuelle spéciale de 21,4 milliards de DTS pour s'assurer que tous les membres reçoivent une part équitable des allocations cumulatives de DTS (la modification des statuts du FMI requise pour ratifier cette allocation n'a pas encore été approuvée par un nombre suffisant de membres).
- Le Canada a reçu des allocations totalisant 779,3 millions de DTS. En tenant compte de l'allocation ponctuelle spéciale, les allocations reçues par le Canada atteindront 1 266,5 millions de DTS.

Prise en considération d'une allocation de DTS

Les Statuts du FMI requièrent que le Fonds consulte ses membres tous les cinq ans afin de savoir si ceux-ci appuient, en général, une allocation générale de DTS établie selon les besoins mondiaux à long terme d'augmentation des réserves internationales existantes. Le Conseil d'administration du Fonds s'est penché sur la question en décembre 2001. Même si plusieurs ont manifesté un grand intérêt à l'égard d'un examen concernant l'utilité et les répercussions d'une allocation générale de DTS pour la période de 2002 à 2006, l'appui n'était pas suffisant pour qu'une proposition précise soit présentée. À l'époque, les perspectives à court terme de l'économie mondiale étaient incertaines et auraient pu indiquer la nécessité d'une allocation de DTS, mais on prévoyait que la croissance mondiale reprendrait au cours de 2002, et que les problèmes de balance des paiements et de financement s'atténueraient. Selon la majorité, les perspectives à long terme ne soulignaient pas la nécessité d'augmenter les liquidités mondiales.

En outre, dans le cadre de la discussion tenue en décembre, la plupart des administrateurs ont exprimé des préoccupations au sujet du retard de mise en œuvre de la quatrième modification des Statuts, qui prévoit une allocation ponctuelle de DTS, et qui avait été approuvée par le Conseil des gouverneurs en 1997. Ils ont fortement encouragé les membres qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier la quatrième modification le plus rapidement possible. Le Canada a ratifié la modification en 1998.

Pour obtenir des renseignements du FMI

Un éventail de documents, notamment des fiches d'information, des communiqués, des discours, le *Bulletin du FMI*, des rapports annuels, les *Perspectives de l'économie mondiale*, des rapports par pays et des documents de travail, sont diffusés sur le site Web du FMI, à l'adresse http://www.imf.org/. En outre, le Service des publications du FMI fournit une gamme de documents sur les politiques et les activités du Fonds ainsi que sur la conjoncture financière et économique internationale :

- rapports annuels du FMI;
- *Perspectives de l'économie mondiale*;
- *Global Financial Stability Report*;
- rapports par pays;
- *Statistiques financières internationales*;
- rapports annuels sur les régimes et les restrictions de change;
- communiqués;
- *Bulletin du FMI*.

Le Service des publications est situé à l'adresse suivante : 700 – 19th Street N.W., Washington DC 20431, États-Unis. Téléphone : (202) 623-7430; télécopieur : (202) 623-7201. Courrier électronique : publications@imf.org.

Réduction de la pauvreté et allégement de la dette

Le Canada tient beaucoup à la réduction de la pauvreté et à ce que l'allégement de la dette y soit effectivement consacré. Même si la Banque mondiale joue un rôle clé dans la réduction de la pauvreté, la stabilité macroéconomique – condition essentielle à la réduction de la pauvreté et à la croissance – relève du FMI. Conjointement avec le mécanisme renforcé de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, et dans le cadre de sa contribution aux efforts internationaux de la lutte contre la pauvreté, le FMI a remplacé en 1999 son mécanisme de financement concessionnel, la Facilité d'ajustement structurel renforcée, par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, un mécanisme mieux ciblé. C'est ainsi que les mesures de lutte directe contre la pauvreté sont au cœur des programmes appuyés par le FMI, la Banque mondiale et d'autres prêteurs. Les programmes soutenus par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance – et par le guichet de financement concessionnel de la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (IDA) – sont conformes aux orientations établies dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ces documents sont élaborés par le pays débiteur et reposent sur un mécanisme faisant appel à la participation de la société civile, des ONG, des donateurs et des institutions internationales. Les sections « Banque mondiale » et « Questions communes » traitent de façon plus détaillée du rôle du FMI à cet égard.

Prêts : la situation en 2001

L'une des principales activités du FMI consiste à fournir une aide financière à court et à moyen terme aux pays membres qui font face à des problèmes de balance des paiements, de manière à leur permettre de corriger les déséquilibres provisoires de leur balance des paiements tout en limitant le plus possible la perturbation du système monétaire international. Le soutien financier du FMI et l'aide supplémentaire qu'il mobilise souvent auprès d'autres sources permettent aux pays de faire en douceur les ajustements économiques nécessaires.

À la fin de 2001, le FMI avait conclu des accords de prêts d'une valeur de 57,8 milliards de DTS avec 55 pays membres (annexe 1). Les tirages effectués par ces pays en 2001 ont plus que triplé, pour s'établir à 24,6 milliards de DTS. L'augmentation des prêts est le reflet du ralentissement marqué de la croissance mondiale observé dans presque toutes les régions du monde, assorti d'une baisse de la croissance du commerce, de la diminution des prix des produits de base et de la détérioration des conditions de financement dans les marchés émergents. La majorité des prêts non concessionnels ont été consentis aux termes d'accords de confirmation, conformément à la restructuration des mécanismes de prêts du FMI décidée en 2000 afin de restreindre le recours aux mécanismes élargis de crédit aux cas de problèmes de balance des paiements à plus long terme. La Turquie, l'Argentine et le Brésil ont effectué les tirages les plus importants, certains d'entre eux ayant été financés au moyen de la Facilité de réserve supplémentaire, le mécanisme de prêt à court terme du FMI qui est utilisé lors de crises. Il y a eu augmentation du crédit net accordé en 2001, les achats ayant dépassé les rachats (remboursements). La Corée et la Russie, qui avaient emprunté d'importantes sommes lors de crises financières antérieures, ont effectué des remboursements substantiels.

Tableau 1
Flux des ressources du FMI

	2000	2001
	(en milliards de DTS)	
Achats totaux	7,7	24,6
Dont :		
Accords de confirmation	5,8	23,0
Mécanisme élargi de crédit	1,3	0,7
Facilité de financement compensatoire	0,0	0,0
Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance	0,5	0,9
Autres	0,1	0,0
Rachats totaux	15,8	14,1
Rachats nets	-8,1	10,5

Les prêts accordés en vertu du mécanisme de financement concessionnel du FMI, la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, ont légèrement augmenté. Aucun tirage n'a été effectué dans le cadre de la Facilité de financement compensatoire, l'un des autres mécanismes à fins déterminées du FMI qui a été rationalisé au début de 2000.

Gestion des intérêts du Canada au FMI

Le ministre des Finances représente le Canada au Conseil des gouverneurs du FMI, et il est chargé de gérer les intérêts canadiens auprès du Fonds. Il intervient dans les dossiers du FMI par l'intermédiaire de l'administrateur du Canada au Conseil d'administration, en participant aux réunions du Comité monétaire et financier international au printemps et à l'automne, en prononçant une allocution à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, et en rencontrant périodiquement le directeur général du Fonds (on peut consulter les discours du ministre sur le site Web du ministère des Finances, à l'adresse http://www.fin.gc.ca/). Le gouverneur de la Banque du Canada est le gouverneur suppléant du Canada auprès du FMI. Il participe également aux réunions du Fonds au printemps et à l'automne.

La gestion des intérêts du Canada dans le cadre des travaux permanents du FMI relève de l'administrateur, M. Ian E. Bennett, qui représente le Canada au Conseil d'administration et est l'un des 24 administrateurs du Conseil. Outre le Canada, il représente 11 pays (l'Irlande et 10 pays des Caraïbes), qui forment un groupe au Conseil d'administration. Ce dernier compte 12 représentants de pays en développement ou en transition et 12 représentants des pays industrialisés. À titre de principal organe décisionnel du Fonds, le Conseil d'administration tient habituellement trois réunions par semaine.

Le ministère des Finances coordonne les conseils stratégiques que fournit le Canada à l'égard des questions soulevées au FMI et des intérêts opérationnels du Canada. En outre, la Banque du Canada collabore étroitement avec le ministère des Finances pour fournir à l'administrateur du Canada des conseils sur les questions d'intérêt. Au nombre des autres ministères et organismes mis à contribution, mentionnons le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que l'Agence canadienne de développement international. Au ministère des Finances, la Direction des finances et des échanges internationaux est chargée d'effectuer des analyses et de préparer des conseils sur les questions stratégiques et les programmes propres à certains pays, qui sont soumis au Conseil d'administration. Le ministère des Finances et le bureau de l'administrateur du Canada au FMI collaborent étroitement avec le bureau de l'administrateur du Canada à la Banque mondiale et rencontrent fréquemment les représentants des ONG canadiennes.

Le Parlement est informé des activités et des opérations des institutions issues des accords de Bretton Woods au moyen du rapport annuel sur les opérations de ces institutions, des communiqués du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement, et grâce à la participation des administrateurs et des fonctionnaires canadiens aux travaux des comités parlementaires.

Participation du Canada aux décisions du FMI

Puisque la plupart des décisions du FMI font l'objet d'un consensus, il est rare que les gouverneurs et le Conseil d'administration soient appelés à voter de façon officielle. Le Canada tente d'orienter l'élaboration des propositions touchant les politiques du Fonds avant qu'elles n'atteignent le Conseil d'administration (le plus souvent, en faisant circuler des mémoires énonçant sa position) ou d'influencer les autres membres par l'intermédiaire de discussions au Conseil. En 2001, le Canada a toutefois voté contre l'augmentation du traitement des administrateurs et celle des salaires du personnel du FMI.

Bureau du Canada au FMI

Outre l'administrateur, le bureau du Canada compte deux conseillers et un adjoint technique canadiens. L'Irlande choisit l'administrateur suppléant, et les pays des Caraïbes désignent un autre conseiller.

La responsabilité principale du bureau de l'administrateur consiste à défendre les intérêts du Canada et des autres pays représentés par le Canada au Conseil d'administration du Fonds. Le bureau participe aux discussions du Conseil qui portent sur une vaste gamme de questions stratégiques, opérationnelles et administratives, notamment la surveillance, les demandes d'aide des pays et les examens connexes.

Personnel canadien du bureau de l'administrateur

Administrateur	Ian E. Bennett
Administrateur suppléant (Irlande)	Nicolas O'Murchu
Conseiller canadien	Paul Fenton
Conseiller des Caraïbes	Peter Whitehall
Conseiller canadien	Frank Vermaeten
Adjoint canadien	Chris Faircloth
Adjointe administrative	Monique Chagnon
Adjointe administrative	Catherine Byrne
Adjointe administrative	Liz Craib
Téléphone/télécopieur	(202) 623-7778/(202) 623-4712
Adresse	11-112, 700 – 19th Street N.W., Washington, DC 20431, États-Unis

Participation financière du Canada

La participation financière du Canada au FMI se compose principalement de sa quote-part qui, par suite de la majoration découlant de l'entrée en vigueur de la onzième révision générale, s'établit à 6 369,2 millions de DTS, soit environ 3 % du total des quotes-parts. Cette quote-part représente un avoir mis à la disposition du Fonds et libellé en partie en dollars canadiens et en partie en devises, notamment en dollars américains ou en DTS. Ces montants en devises continuent de faire partie des réserves de change du Canada. Puisqu'elle constitue un avoir, la quote-part du Canada n'est pas comptabilisée comme une dépense dans le budget du gouvernement du Canada.

Seule une très faible partie de la quote-part du Canada en dollars canadiens est effectivement maintenue en espèces par le FMI. Le reste est conservé par la Banque du Canada sous forme de billets à vue, au cas où le FMI aurait besoin de ressources additionnelles. Le Canada reçoit des intérêts sur sa quote-part lorsque le dollar canadien est utilisé pour effectuer des prêts, c'est-à-dire lorsque d'autres pays membres effectuent des tirages en dollars canadiens. En 2001, le Canada a reçu 60,5 millions de DTS en raison de sa position créditrice nette. Le revenu net tiré de cette position créditrice nette auprès du Fonds est versé au Compte du fonds des changes du Canada et s'ajoute aux réserves de change du pays.

Tableau 2
Position financière du Canada au FMI

	31 décembre 2001	31 décembre 2000
	(en millions de DTS)	
Quote-part	6 369,2	6 369,2
Réserves du Fonds en dollars canadiens	4 090,8*	4 443,4*
Position de réserve du Fonds	2 278,4**	1 925,8**

* En vertu de ses règlements, le Fonds conserve au moins 0,25 % de la quote-part du Canada sous forme de dépôts en dollars canadiens auprès de la Banque du Canada. Le solde de l'avoir du Fonds en dollars canadiens prend la forme de billets à vue ne portant pas intérêt, également confiés à la Banque du Canada.

** Montant que le Canada peut tirer à vue au FMI pour les besoins de sa balance des paiements. Ce montant résulte à la fois de la partie de la quote-part du Canada mise à la disposition du Fonds en devises sur une certaine période, de l'utilisation du dollar canadien dans le cadre des opérations financières du Fonds avec d'autres pays membres et de prêts consentis au FMI en vertu d'accords d'emprunt comme les Accords généraux d'emprunt et les Nouveaux accords d'emprunt. Comme sa désignation l'indique, la position de réserve du Fonds fait partie des réserves officielles de change du Canada.

À la fin de l'année, le Canada détenait 489,0 millions de DTS, soit 62,7 % de son allocation cumulative. En 2001, la quantité de DTS que détenait le Canada étant inférieure à son allocation, il a versé 12,3 millions de DTS à titre d'intérêts nets[2].

L'an dernier, conformément à ses engagements antérieurs, le Canada a versé une contribution additionnelle à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI, l'ancienne Facilité d'ajustement structurel renforcée. Cette facilité offre une aide financière assortie de conditions de faveur à des pays à faible revenu aux prises depuis longtemps avec des problèmes de balance des paiements. Le total des engagements du Canada à l'égard de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance comprend un prêt de 700 millions de DTS et une subvention d'environ 190 millions de DTS. À la fin de 2001, les remboursements à l'égard de ces prêts totalisaient 549,1 millions de DTS (sur 700 millions), et les subventions représentaient 168,9 millions de DTS (sur 190 millions). Le Canada a reçu en 2001 des intérêts de 9,3 millions de DTS sur les prêts consentis à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

En outre, le Canada participe aux Nouveaux accords d'emprunt, un mécanisme de crédit établi pour suppléer aux besoins de ressources du Fonds en cas de crise financière. Ce mécanisme n'a pas été utilisé en 2001 (encadré ci-dessous). En outre, le Canada participe aux Accords généraux d'emprunt, établis antérieurement par le G-10. L'engagement du Canada à l'égard des Accords généraux d'emprunt représente 892,5 millions de DTS. Cette marge de crédit n'a pas été utilisée en 2001.

Nouveaux accords d'emprunt

Voici les principales caractéristiques des Nouveaux accords d'emprunt, entrés en vigueur en 1998 :

- Les pays participants consentiront des prêts au FMI lorsque ce dernier aura besoin de ressources supplémentaires pour prévenir ou corriger les insuffisances du système monétaire international ou redresser une situation exceptionnelle qui menace la stabilité du système.
- Vingt-cinq pays ont convenu de prêter jusqu'à 34 milliards de DTS (environ 68 milliards de dollars canadiens) au Fonds en cas d'urgence financière.
- La part du Canada s'établit à 4,1 %, sous forme d'un engagement à consentir des prêts non budgétaires au FMI à partir de ses réserves de liquidités internationales.
- Les Nouveaux accords d'emprunt ne remplacent pas les Accords généraux d'emprunt, qui demeurent en vigueur. Ils constituent cependant le premier et le principal recours du FMI en cas de besoin de ressources supplémentaires.

[2] Lorsque les réserves de DTS d'un pays membre sont supérieures (inférieures) à son allocation cumulative, ce membre (le Fonds) touche des intérêts sur la différence.

Prochains défis

Un des grands défis du Fonds consiste à veiller à ce que sa mission satisfasse aux besoins du système économique mondial, qui devient de plus en plus intégré. L'évolution de la place qu'occupe le Fonds dans le système financier international doit continuer de refléter les changements de l'économie mondiale. Plus particulièrement, il faut évaluer le rôle du Fonds dans un contexte caractérisé par des mouvements de capitaux privés de grande envergure. Pour relever ces défis :

- Le Fonds doit continuer de travailler en partenariat avec la Banque mondiale et les autres institutions financières internationales pour aider les pays à adopter des politiques qui leur permettront de tirer avantage de la mondialisation. Le Fonds est bien placé pour veiller à ce que les retombées de la mondialisation soient partagées le plus largement possible.
- Le Fonds doit aussi poursuivre ses efforts afin de veiller à ce que le secteur privé participe comme il se doit à la prévention et au règlement des crises financières. Il devra collaborer davantage avec la communauté internationale afin de mettre en œuvre un cadre opérationnel visant à intensifier la participation du secteur privé à la gestion des crises, notamment au moyen de l'adoption d'une nouvelle approche en matière de rééchelonnement de la dette publique.
- Le Fonds doit veiller à ce que les quotes-parts des pays membres tiennent davantage compte de la conjoncture économique mondiale et garantir la représentativité de ses mécanismes de régie.

BANQUE MONDIALE

En sa qualité de membre de la Banque mondiale (la « Banque »), le Canada participe de près à l'étude des grandes questions de développement au sein de la plus importante institution multilatérale de développement au monde. Avec 183 membres[3] et des prêts et crédits totalisant 205 milliards de dollars américains consentis à 140 pays membres en développement ou en transition au cours de l'exercice 2001[4], la Banque mondiale exerce une grande influence sur le développement mondial et la réduction de la pauvreté. Elle fournit des conseils sur des questions stratégiques et un appui financier qui sont essentiels à l'amélioration des perspectives à long terme de développement et de réduction de la pauvreté des pays membres. La Banque appuie également ses membres en leur fournissant une aide à des conditions de faveur et en leur donnant un accès élargi aux marchés financiers internationaux à des fins de développement.

La particiation financière du Canada à la Banque mondiale, qui s'établit à environ 3 % du total des quote-parts, lui confère un siège au Conseil d'administration de cette dernière et un siège au Comité du développement du Conseil des gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale. Le Canada peut, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, des discussions avec le personnel de la Banque et des assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs (et du Comité du développement), participer directement à l'élaboration des politiques de la Banque et à la prise de décisions touchant ses opérations. Le Canada et d'autres actionnaires conseillent la Banque dans le but ultime d'accroître la performance économique, sociale et environnementale des pays en développement. Par son engagement auprès de la Banque, le Canada peut exercer une plus grande influence dans les pays en développement qu'au moyen de programmes bilatéraux. Ainsi, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la discussion à la Banque sur la mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés. Dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme depuis le 11 septembre 2001, le Canada a contribué aux initiatives menées par la Banque pour renforcer la surveillance des institutions financières dans les pays en développement, y compris la prestation d'une aide technique accrue à ces pays. Le Canada a aussi participé à l'élaboration de l'approche adoptée par la Banque en vue de la reconstruction après le conflit en Afghanistan.

En sa qualité de membre de la Banque mondiale, le Canada a également accès aux travaux de recherche et aux documents stratégiques de l'institution, ce qui l'aide à mieux comprendre le développement international. Par exemple, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est

[3] La République fédérale de Yougoslavie est devenue le 8 mai 2001 le 183e membre de la Banque mondiale.

[4] L'exercice de la Banque commence le 1er juillet et prend fin le 30 juin de l'année civile suivante.

en mesure de profiter du savoir-faire de la Banque sur le plan technique et sur celui de l'analyse, et peut ainsi mieux comprendre le contexte des politiques économiques et sociales qui sont propices à une prestation efficace de l'aide. Enfin, comme le Canada est membre de la Banque, les entreprises et les particuliers canadiens ont accès à d'importants débouchés – ils ont fourni en 2001 des biens et des services totalisant 120 millions de dollars américains dans le cadre de marchés financés par la Banque.

Aperçu des opérations en 2001

Au cours de l'exercice 2001, la Banque mondiale s'est engagée à accorder des prêts et des crédits totalisant 17,3 milliards de dollars américains à 85 pays en développement ou en transition (annexe 2). Même si cette somme est supérieure aux 15,3 milliards de dollars américains accordés en 2000, elle est sensiblement inférieure aux engagements annuels moyens des années 1990. La diminution des prêts s'explique en grande partie par la baisse de la demande des marchés émergents à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), qui est le guichet de la Banque spécialisé dans le financement non concessionnel. Les nouveaux prêts consentis par la BIRD au cours de l'exercice 2001 ont atteint 10,5 milliards de dollars américains, ce qui est légèrement inférieur aux 10,9 milliards engagés pendant l'exercice 2000 et sensiblement inférieur aux sommes engagées annuellement dans les 10 dernières années. Les prêts concessionnels de la Banque mondiale consentis par l'intermédiaire de l'IDA ont été portés à 6,8 milliards de dollars américains pour l'exercice 2001, en comparaison de 4,4 milliards pendant l'exercice 2000. Les engagements pris par l'IDA au cours de l'exercice 2001 marquent un retour aux niveaux de prêts des années 1990.

Aspects géographiques et sectoriels des prêts

Les nouveaux engagements de prêts de la BIRD en 2001 ont été plus élevés dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, atteignant 4,8 milliards de dollars américains ou 46 % de son financement. Certains marchés émergents de cette région ont en effet continué d'emprunter des sommes substantielles. Trois grands emprunteurs se sont prévalus de la majeure partie du financement consenti par la BIRD dans la région : le Mexique (2 milliards de dollars américains), le Brésil (1,7 milliard) et l'Argentine (440 millions). Viennent ensuite les emprunts effectués dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale, où l'institution a engagé 2,2 milliards de dollars américains ou 21 % de son financement. De cette somme, environ 1 milliard de dollars a été prêté à la Turquie. La région de l'Asie du Sud a obtenu des prêts de plus de 2 milliards de dollars américains, soit 19 % des nouveaux engagements de la BIRD; tous les nouveaux prêts ont été accordés à l'Inde, le plus important client de la BIRD pendant l'exercice 2001. La région de l'Asie de l'Est et du Pacifique a obtenu 1,1 milliard de dollars américains, soit 11 % des nouveaux prêts de la BIRD. La Chine a été le plus grand client de la BIRD dans cette région au cours de l'exercice 2001, les nouveaux engagements totalisant 790 millions de dollars américains.

Au cours de l'exercice 2001, les prêts de l'IDA ont augmenté dans toutes les régions géographiques sauf dans celle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui n'a représenté que 2 % des engagements de l'IDA. Les prêts de l'IDA à l'Afrique ont atteint la cible de 50 % du total des nouveaux engagements de l'IDA établie par les donateurs dans le cadre des négociations ayant entouré la Douzième reconstitution des ressources de l'IDA (voir l'encadré à la page 48). Les prêts régionaux accordés pour lutter contre la pandémie VIH/sida, le renouvellement des prêts à l'Éthiopie et au Nigeria, et l'appui à la reconstruction après-conflit ont gonflé le financement de l'IDA dans la région. La région de l'Asie du Sud et celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique ont obtenu respectivement 18 % et 15 % du total des prêts de l'IDA. La région de l'Europe et de l'Asie centrale et celle de l'Amérique latine et des Caraïbes ont obtenu ensemble 15 % des nouveaux prêts. L'Éthiopie a été le plus important emprunteur de l'IDA au cours de l'exercice 2001 (667 millions de dollars américains), suivie du Vietnam (629 millions), de l'Inde (520 millions), du Kenya (350 millions) et du Bangladesh (280 millions).

La Banque a pris le ferme engagement d'investir dans les personnes, comme en fait foi la ventilation sectorielle des opérations de prêt de la BIRD et de l'IDA. L'appui aux investissements dans le secteur social demeure prioritaire pour les deux institutions. Les opérations consacrées à l'éducation, à la santé et à la nutrition, à la population, ainsi qu'au filet de protection sociale ont représenté 25 % du total des prêts octroyés par la Banque mondiale pour l'exercice 2001, en comparaison de 21 % pour l'exercice 2000. Ces projets de développement humain ont représenté respectivement 21 % et 32 % des prêts de la BIRD et de l'IDA au cours de l'exercice 2001. En revanche, la part affectée aux projets pétroliers et gaziers, aux projets miniers, ainsi qu'aux projets électriques et aux autres projets énergétiques est passée d'une moyenne de 17 % du total des prêts de la Banque mondiale entre 1992 et 1997 à 5,4 % au cours de l'exercice 2001, sous l'effet de l'activité accrue d'autres prêteurs dans les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie. La baisse des prêts consacrés aux ressources naturelles traduit également une tendance générale observée à la Banque, soit le passage de grands projets à de plus petites activités à l'appui du renforcement des institutions et du développement humain.

Instauration du report de prélèvement

La baisse marquée de la demande de financement de la BIRD de la part des pays à revenu moyen, qui a caractérisé les lendemains de la crise financière en Asie de l'Est, a amené la direction de la Banque à se pencher sur sa réaction envers les pays emprunteurs à revenu moyen. Par suite de cet examen, la Banque a instauré en 2001 une option de financement pour imprévus. Le « report de prélèvement » est un outil de gestion des risques pour les pays qui n'auront bientôt plus besoin de la BIRD, et dont l'accès aux marchés financiers est acceptable, quoique inégal. Cette option permet aux emprunteurs de reporter jusqu'à trois ans le remboursement d'un prêt afin de les aider à maintenir des programmes d'investissement social et structurels, s'il leur devient difficile d'emprunter sur les marchés.

Opérations autres que les prêts

Au cours de l'exercice 2001, la Banque a continué d'accorder une grande importance aux services autres que les prêts afin d'accroître l'efficacité de ses opérations sur le plan du développement. La Banque offre une vaste gamme de services de conseil, d'analyse, de formation et de perfectionnement des connaissances à l'appui du renforcement des capacités intérieures. Ainsi, la Banque offre de précieux conseils stratégiques qui stimulent l'efficacité de ses activités d'investissement et de prêts à l'ajustement.

Les rouages du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale se compose de quatre organismes complémentaires, mais distincts : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et la Société financière internationale (SFI).

La BIRD et l'IDA (couramment désignées ensemble sous l'appellation « Banque mondiale ») fournissent toutes deux des fonds pour la réalisation de projets d'investissement et pour des activités d'ajustement (ou des réformes économiques et sectorielles). La BIRD prête des fonds à des conditions commerciales (taux légèrement supérieurs au taux d'intérêt de ses propres emprunts) aux membres les mieux nantis, tandis que l'IDA offre des crédits de 35 et 40 ans, sans intérêt, aux membres les plus démunis. L'IDA est la plus importante source de soutien au développement pour les pays les plus pauvres de la planète. La BIRD puise la majorité de ses fonds d'emprunt sur les marchés internationaux en fonction de sa cote AAA. En pratique, elle consent des prêts à des pays emprunteurs à un taux d'intérêt bien inférieur à celui qu'ils obtiendraient ailleurs. Pour sa part, l'IDA est indépendante de la BIRD et reçoit des fonds sous forme de subventions accordées par des donateurs, de remboursements d'emprunts ainsi que d'allocutions du revenu net de la BIRD. En juin 2001, l'encours des prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA totalisaient, respectivement, 118,9 milliards et 86,6 milliards de dollars américains.

La SFI supplée les activités de la BIRD et de l'IDA en effectuant des placements à des conditions commerciales dans des entreprises privées rentables. Elle offre des prêts directs au secteur privé, des prises de participation, une mobilisation des ressources et une aide technique. En juin 2001, l'encours des prêts et des participations de la SFI atteignait 11 milliards de dollars américains. Le mandat de l'AMGI complète celui de la SFI : l'Agence favorise les placements étrangers directs du secteur privé dans les pays en développement, principalement en assurant des risques non commerciaux comme l'impossibilité de convertir des devises lors de conflits civils. En juin 2001, l'encours des garanties de l'AMGI s'élevait à 5,2 milliards de dollars américains.

Chacun des 183 actionnaires occupe un siège au Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale. La plupart des décisions stratégiques, opérationnelles et administratives ont toutefois été déléguées au Conseil, constitué de 24 membres. La représentation au sein de ce conseil est répartie également entre les pays industrialisés et les pays en développement. Compte tenu du système de représentation au Conseil des administrateurs par groupe de pays, l'administrateur du Canada représente également Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, de même que Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Renforcement du volet de réduction de la pauvreté à la Banque mondiale

Ralentissement économique mondial

L'exercice 2001 a été une année pleine de défis pour un grand nombre de clients de la Banque. L'économie mondiale a décéléré par suite d'un ralentissement de l'économie américaine au milieu de 2000. La croissance dans un grand nombre de pays en développement s'est essoufflée à mesure que les investissements diminuaient dans les économies de l'Asie de l'Est et que les effets du ralentissement aux États-Unis se propageaient au Mexique et au reste de l'Amérique latine. La faiblesse de la demande européenne et jaonnaise, la baisse des prix des produits de base et une réduction marquée de la croissance du commerce ont fait ralentir la croissance de l'économie dans presque tous les secteurs des pays en développement. Cette situation a été aggravée par les attentats terroristes du 11 septembre 2001. La pauvreté a gagné du terrain à mesure que les pays en développement faisaient face à une baisse des recettes tirées des exportations, à une hausse des coûts d'assurance et de transport des exportations, à l'augmentation du coût des emprunts, à la diminution des recettes du tourisme et, dans certains cas, à d'importantes pressions attribuables à un flux de réfugiés. La Banque a réagi rapidement pour aider les clients à composer avec ces chocs soudains, en fournissant des prêts et une aide technique. Ainsi, la Banque a approuvé le 20 décembre 2001 l'octroi d'un prêt de 75 millions de dollars américains à l'appui du programme de relèvement économique d'urgence du gouvernement de la Jamaïque, conçu pour aider le pays à surmonter les répercussions économiques des attentats du 11 septembre et d'autres chocs.

À titre de membre du groupe d'orientation sur la reconstruction de l'Afghanistan (ARSG)[5] et de vice-présidente de son groupe de mise en œuvre, la Banque a un important rôle à jouer dans les efforts internationaux déployés pour appuyer la reconstruction après le conflit en Afghanistan. De concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque asiatique de développement, la Banque a entrepris une évaluation des besoins en Afghanistan qui sera à la base de l'aide apportée à ce pays par la communauté internationale. L'Afghanistan deviendra admissible aux prêts concessionnels de la Banque une fois que son léger arriéré à l'IDA aura été effacé. La Banque collaborera également avec la Banque asiatique de développement, des organismes des Nations Unies, des donateurs bilatéraux et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin de régler les problèmes économiques qui menacent la stabilité en Asie du Sud et en Asie centrale.

[5] Mis sur pied par des donateurs en novembre 2001, l'ARSG coordonne les efforts internationaux déployés pour venir en aide à l'Afghanistan. Il est coprésidé par l'Union européenne et par les gouvernements des États-Unis, du Japon et de l'Arabie saoudite. L'ARSG a mis la dernière main à la structure de son groupe de mise en œuvre en janvier 2002. Ce groupe sera présidé par le ministre des Finances de l'Afghanistan, et des représentants de la Banque, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque asiatique de développement, de la Banque islamique de développement et du groupe de donateurs bilatéraux qui appuient l'Afghanistan seront vice-présidents.

La réponse de la Banque mondiale aux attentats du 11 septembre

La réponse de la Banque mondiale, qui a été élaborée conjointement avec le FMI et les banques régionales de développement, prévoyait notamment :

- un accroissement des prêts et une intensification de l'aide technique à l'appui des efforts déployés par les pays en développement pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme;
- un soutien accru aux pays à faible revenu, dans les cas justifiés, au moyen :
  - d'une aide technique et de conseils stratégiques accrus,
  - d'une augmentation des prêts d'urgence et des prêts à l'ajustement,
  - d'un décaissement plus rapide des prêts, et d'un élargissement à court terme des flux de prêts concessionnels sous la forme de projets ou de prêts à l'ajustement,
  - d'une analyse plus ciblée de la pauvreté, des finances et de l'économie des pays, de la part du personnel de la Banque,
  - dans des cas exceptionnels, d'une aide additionnelle aux pays pauvres très endettés qui en sont au point d'achèvement;
- une collaboration plus étroite avec les Nations Unies, les banques régionales de développement et les organismes bilatéraux à l'appui de la reconstruction en Afghanistan et de la promotion de la stabilité régionale en Asie du Sud et en Asie centrale.

Renforcement de la prise en charge par les pays

La Banque continue d'intégrer à ses activités les principes de la prise en charge par les pays, principes qui sont à la base du Cadre de développement intégré (CDI)[6]. Selon l'approche générale du CDI, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP)[7], conçus par les pays, constituent les principaux moteurs des politiques du développement et de la réduction de la pauvreté dans les pays les plus démunis. Ces cadres sont en réalité des travaux en cours et, à ce stade initial de la conception et de la mise en œuvre, bon nombre de gouvernements de pays en développement ont pu compter sur un solide soutien de la Banque mondiale. À la fin de 2001 et au début de 2002, la Banque mondiale et le FMI ont entrepris un examen exhaustif du

[6] Le CDI, dont le concept avait été lancé par le président de la Banque, M. James Wolfensohn, à une réunion des dirigeants de banques multilatérales de développement tenue en janvier 1999, vise à mieux harmoniser les aspects sociaux, environnementaux et de régie du développement avec les enjeux structurels et financiers. Selon le CDI, la Banque et d'autres intervenants du développement adopteront un point de vue à plus long terme du développement, et travailleront en plus étroite collaboration avec les pays en développement, la société civile et le secteur privé afin d'appuyer les programmes de développement menés par les pays.

[7] Les CSLP ont été initialement conçus en 1999 à titre de mécanisme stratégique exhaustif visant à établir un lien plus étroit entre l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés et les initiatives de réduction de la pauvreté. Ils sont rapidement en voie de devenir l'énoncé principal de la stratégie de développement des pays les plus démunis.

processus des CSLP. Les résultats de cet examen doivent être présentés aux réunions d'avril 2002 du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement (détails dans la section « Questions communes »).

Quand ils rédigent leurs CSLP, les gouvernements des pays en développement visent les mêmes processus généraux de consultation et de planification du développement que ceux qui sont à la base du CDI. Au cours des discussions entourant le cadre stratégique de la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA, les donateurs et les représentants des emprunteurs se sont mis d'accord pour dire que les programmes de l'IDA devaient renforcer les priorités du développement national exposées dans les CSLP des différents pays.

Les principaux enjeux du CDI et des CSLP sont les suivants : accroître la capacité institutionnelle des gouvernements des pays en développement afin de planifier et de mettre en œuvre des stratégies exhaustives de réduction de la pauvreté; faire en sorte que les gouvernements aient l'intention et soient capables de soutenir, à moyen et à long terme, des engagements de saine régie et de respect des principes du CDI; assurer un judicieux équilibre entre les processus consultatifs du CDI ou des CSLP, d'une part, et le mandat légitime confié aux élus des pays bénéficiaires et consistant à établir les priorités stratégiques et à prendre des décisions, d'autre part; renforcer les systèmes de vérification et de gestion des dépenses comme conditions essentielles à la reddition de comptes par les gouvernements; intégrer les CSLP aux processus budgétaires nationaux; et harmoniser les modalités et la programmation des donateurs avec ces stratégies.

Prêts à l'ajustement

La part élevée des prêts à l'ajustement, par rapport au total du financement consenti par la Banque, est l'une des conséquences de la nouvelle orientation de la Banque en matière de soutien des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté émanant des pays. La part des prêts à l'ajustement demeure plus élevée que le niveau théorique de 25 % établi par le Conseil des administrateurs. Les activités d'ajustement ont représenté 38 % de l'ensemble des prêts consentis par la Banque mondiale pendant l'exercice 2001, en comparaison de 41 % pour l'exercice 2000, mais elles ont baissé sensiblement si on les compare aux 63 % affichés au moment où la Banque réagissait à la crise financière des marchés émergents en 1999 (quand le mécanisme a servi à soutenir les secteurs sociaux et financiers des pays en crise). Les prêts à l'ajustement servent à appuyer des réformes dans des secteurs entiers et une restructuration dans un certain nombre de domaines. La plupart des activités d'ajustement exercées par la Banque au cours de l'exercice 2001 ont été fournies sous forme de prêts à l'ajustement structurel régis par programmes, qui sont conçus pour soutenir des réformes sociales et structurelles mises en œuvre par des gouvernements de pays en développement et qui entraînent des modifications stratégiques continues et progressives ainsi qu'un renforcement des institutions. En ce qui concerne les secteurs, la plus grande partie des prêts à l'ajustement octroyés par la Banque soutiennent la gestion du secteur public, les réformes du secteur financier et une amélioration de la régie.

Le Département de l'évaluation des opérations[8] a constaté une amélioration des résultats des prêts à l'ajustement au cours des années 1990, et il a conclu dans son rapport annuel pour l'exercice 2001 que ces résultats demeurent favorables. Le Département attribue cette amélioration à l'intégration des apprentissages tirés des expériences antérieures de la Banque en matière de prêts à l'ajustement, notamment une plus grande attention accordée à la prise en charge par les emprunteurs, la diminution du nombre de conditions relatives aux prêts et l'utilisation accrue des opérations par tranche accordant des décaissements en fonction des mesures stratégiques prises plutôt qu'en fonction des engagements stratégiques. Le Département estime également que l'amélioration découle du fait que les opérations de la Banque sont davantage tournées vers les pays qui se sont engagés à instaurer de bonnes politiques et qui les mettent en œuvre. De concert avec la direction de la Banque, le Département travaille à l'amélioration du cadre de surveillance des prêts à l'ajustement, en passant de l'observation des conditions inhérentes aux prêts et des résultats intermédiaires à une évaluation des répercussions et des résultats finaux.

À la fin de l'exercice 2001, le Conseil d'administration a approuvé l'instauration d'un nouveau genre d'activité d'ajustement – le crédit de soutien contre la pauvreté – qui prévoit un financement budgétaire à l'appui de la mise en œuvre des CSLP. Ce crédit sera offert aux clients qui appliquent des processus budgétaires et fiduciaires transparents et des stratégies dynamiques de réduction de la pauvreté. Depuis sa création au printemps 2001, ce crédit a été approuvé pour le Burkina Faso, l'Ouganda et le Vietnam.

Évaluation de la pauvreté

Pour s'assurer que la lutte contre la pauvreté garde une place prééminente dans ses opérations, la Banque a mis sur pied en 1997 le Réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique. Le Réseau conseille les équipes de pays de la Banque sur les effets des nouveaux programmes et politiques et des projets individuels. Les évaluations de la pauvreté effectuées par le Réseau pour des pays particuliers continuent d'offrir un précieux appui aux efforts déployés par la Banque en vue de réduire la pauvreté. En raison de la plus grande importance accordée au renforcement de la règle de droit, le Réseau élabore aussi des évaluations des institutions et de la régie, qui seront intégrées aux stratégies d'aide par pays. Au cours de l'exercice 2001, la Banque a effectué 4 évaluations de la pauvreté par pays, y compris une évaluation de la pauvreté rurale en Chine, ce qui a porté à 108 le nombre d'évaluations et de mises à jour menées depuis 1993. Ces évaluations couvrent la majorité des personnes les plus démunies de la planète.

[8] Le Département, une unité indépendante de la Banque, évalue l'incidence des opérations de la Banque sur le développement. Il relève directement du Conseil des administrateurs.

Par ailleurs, la qualité des données sur la pauvreté est inégale, et la Banque poursuit les efforts afin d'uniformiser ces évaluations. D'autres travaux seront menés dans le cadre de la rétrospective habituelle des stratégies d'aide par pays afin d'améliorer les données historiques liées à la lutte contre la pauvreté dans chacune de ces stratégies. Ces travaux remplaceront en partie les travaux de surveillance de la pauvreté qui avaient été menés dans le cadre du Programme d'interventions ciblées de l'IDA. On a mis fin au Programme en juin 2001 car le Département de l'évaluation des opérations trouvait qu'il ne constituait pas un bon indicateur de l'accent que met la Banque sur la pauvreté.

Afrique : Une priorité spéciale

La Banque et ses actionnaires reconnaissent que les défis du développement pour les pays africains sont particulièrement difficiles à relever et que sans des efforts internes et externes de grande envergure, les pays de ce continent ne pourront atteindre les objectifs de développement pour le millénaire. Les dirigeants du FMI et de la Banque mondiale ont donc pris l'engagement, dans le cadre des assemblées annuelles de 2000, de mettre l'Afrique au centre des activités de leurs institutions. En guise de suivi, les dirigeants des deux institutions ont effectué leur première visite conjointe de la région en février 2001. Ils ont alors rencontré les dirigeants de 22 pays d'Afrique afin de discuter des principaux enjeux du développement. Ces réunions ont confirmé l'engagement qu'ont pris les dirigeants africains d'apporter des modifications en profondeur afin d'en arriver aux niveaux de croissance économique et de réduction de la pauvreté nécessaires à la réalisation des objectifs de développement pour le millénaire.

Peu après cette visite, 53 chefs d'États africains ont souligné leur engagement à l'égard d'une réforme et d'une prise en charge du processus du développement en adoptant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) lors du Sommet de 2001 de l'Organisation de l'unité africaine. Le NPDA est un plan d'action complet dirigé par les pays d'Afrique et ayant pour objet de mettre fin à la marginalisation économique du continent. Les dirigeants du G-8 ont discuté de cette initiative à Gênes en juillet 2001, et ils ont pris l'engagement de centrer le sommet de 2002, qui se tiendra à Kananaskis, sur le soutien au développement de l'Afrique.

Objectifs de développement pour le millénaire

Au Sommet du millénaire qui s'est tenu en septembre 2000, des dirigeants du monde entier ont approuvé des objectifs de développement précis et mesurables. Les 10 objectifs de développement pour le millénaire ont été publiés dans le rapport du 6 septembre 2001 du Secrétaire général des Nations Unies sur un plan de mise en œuvre de la Déclaration du millénaire. Ces 10 objectifs sont les suivants :

- réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar américain par jour;
- réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes qui souffrent de la faim;
- faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants du monde soient en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires;
- assurer, de préférence d'ici 2005, l'égalité d'accès aux études primaires et secondaires pour les filles et les garçons, et assurer d'ici 2015 au plus tard, l'égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation;
- réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, la mortalité des enfants de moins de 5 ans;
- réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, la mortalité maternelle;
- avoir arrêté et commencé à inverser, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida;
- avoir arrêté et commencé à inverser, d'ici 2015, le fléau du paludisme et des autres grandes maladies;
- intégrer les principes du développement durable aux programmes et aux politiques des pays et inverser la tendance à l'épuisement des ressources naturelles;
- réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes n'ayant pas un accès durable à l'eau potable.

La réponse de la Banque mondiale à la pandémie du VIH/sida

Le VIH/sida n'est plus seulement une question de santé publique, mais bien une crise du développement. Les forts taux d'infection dans les pays en développement tuent ou invalident nombre des particuliers les plus productifs de ces économies et menacent la stabilité économique et sociale. Dans les pays les plus durement touchés, qui se trouvent pour la plupart en Afrique subsaharienne, le VIH/sida menace d'annuler tous les gains réalisés au chapitre du développement au cours des 30 dernières années.

La plupart des programmes de la Banque qui concernent le VIH/sida sont exécutés par l'entremise de l'IDA qui a intégré le VIH/sida à ses travaux. Au cours de l'exercice 2001, l'IDA a engagé davantage de ressources dans des projets concernant le VIH/sida qu'elle ne l'avait fait au total auparavant. Depuis septembre 2000, le Programme multinational de lutte contre le VIH/sida a consenti des prêts de 500 millions de dollars américains aux gouvernements afin de combattre le VIH/sida. Même si l'IDA prévoyait initialement qu'il faudrait une période de trois ans avant d'engager les fonds du Programme, la forte demande a entraîné l'engagement de presque tous les fonds mis à la disposition du Programme en 15 mois. Quinze autres projets devraient être financés au moyen d'un deuxième prêt de 500 millions de dollars américains, qui a été approuvé en février 2002. Le Conseil des administrateurs a également approuvé en 2001 la première étape d'un projet multinational de prévention et de surveillance du VIH/sida pour les Caraïbes de 155 millions de dollars américains, dont plus de 40 millions réservés à la Barbade et à la République dominicaine. Plus de 390 000 personnes sont porteuses du VIH/sida dans la région des Caraïbes (ce qui en fait la région avec le plus haut taux de prévalence au monde après l'Afrique subsaharienne). Enfin, l'IDA continue d'appuyer d'autres projets autonomes de lutte contre le VIH/sida et d'intégrer des composantes de lutte contre le VIH/sida aux activités dans tous les secteurs.

La Banque participe également aux activités du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui a été lancé lors du Sommet du G-8 tenu à Gênes. Le Fonds a reçu des engagements de 2 milliards de dollars américains de la part du G-7 et d'autres pays donateurs, de sociétés, d'organismes sans but lucratif et de particuliers. Le Fonds est entré en fonction à la fin de janvier 2002, et ses premiers projets devraient être lancés au printemps 2002. La Banque mondiale en sera le fiduciaire.

Examen de la Dixième à la Douzième reconstitution des ressources de l'IDA par le Département de l'évaluation des opérations

Les leçons tirées des activités de l'IDA sont particulièrement importantes pour accroître l'efficacité des efforts de réduction de la pauvreté de la Banque. En 1998, les donateurs de l'IDA ont demandé au Département de l'évaluation des opérations de se pencher sur l'évaluation du rendement de l'IDA en matière de mise en œuvre des engagements de la Dixième, de la Onzième et de la Douzième reconstitution des ressources (la période de 1994 à 2000). Les donateurs de l'IDA ont reçu l'étude en neuf volumes au printemps de 2001, et ont pu s'en servir pour leurs échanges sur la Treizième reconstitution des ressources.

Le Département a conclu que l'observation par l'IDA de la longue liste d'engagements de reconstitution était satisfaisante, quoique inégale d'un secteur à l'autre. L'IDA mis davantage l'accent sur la pauvreté, et la qualité des services de prêt et des autres services a augmenté. L'IDA a également apporté une importante contribution à l'analyse et à la collecte de données sur la pauvreté. Le Département a signalé que les mesures adoptées par l'IDA en vue d'accroître les prêts au secteur social avaient été très satisfaisantes pendant la période examinée. Les prêts au secteur social ont été portés de 20 % du total des prêts de l'IDA à la fin des années 1980 à un niveau soutenu de 40 % depuis 1995.

Le Département a également jugé que, par rapport à 1994, l'IDA avait en 2000 porté une plus grande attention aux besoins uniques de chaque pays, au développement des institutions et au secteur public. L'IDA a en outre mieux répondu aux besoins des emprunteurs. Le Département a toutefois souligné qu'il restait du travail à faire pour renforcer la capacité d'analyse de l'IDA et mettre au point une bonne surveillance axée sur les résultats. Enfin, il a été fortement suggéré que les donateurs établissent des objectifs plus clairs pour l'IDA.

L'examen du Département (en anglais) peut être consulté sur le site Web de la Banque mondiale, à l'adresse http://www.worldbank.org/ida/oed/oeddocs.html.

Discussions entourant la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA – Soutenir davantage la prise en charge par les pays

En février 2001, des représentants de 40 gouvernements donateurs (représentants auprès de l'IDA) ont entrepris des négociations sur la portée de la Treizième reconstitution des ressources ainsi que sur le cadre stratégique qui sera à la base des activités de l'IDA durant la période de reconstitution (de juillet 2002 à juin 2005). Environ 60 % du financement de la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA sera fourni par des donateurs. La part du Canada devrait être la même que dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources de l'IDA. Même s'il était initialement prévu que les négociations prendraient fin en décembre 2001, l'absence de consensus chez les donateurs au sujet de la mesure dans laquelle l'IDA devrait financer le développement au moyen de subventions a prolongé les négociations. Au moment de mettre sous presse, les donateurs ne s'étaient toujours pas mis d'accord sur la Treizième reconstitution des ressources.

Dans le cadre des négociations entourant la Treizième reconstitution des ressources, les représentants auprès de l'IDA ont convenu que l'organisme devait soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté prises en charge par les pays. Ils ont souligné que l'IDA devait mettre l'accent sur les résultats, et ils ont recommandé que les objectifs de développement pour le millénaire constituaient le cadre de base de la mesure des résultats. Ils ont également demandé à l'IDA de faire en sorte que les stratégies d'aide par pays de la Banque incluent des repères axés sur les résultats permettant d'évaluer l'efficacité de l'aide fournie par l'IDA. Dans les limites du soutien offert aux cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, les représentants ont insisté sur le fait que l'IDA devait investir dans les personnes, surtout en appuyant l'élargissement de l'infrastructure de base, de la santé et de l'éducation, et soutenir le renforcement de la gestion du secteur public. Ils ont réaffirmé l'objectif de la Treizième reconstitution, établi lors de la Douzième reconstitution, était de faire en sorte que l'Afrique bénéficie de la moitié des allocations de l'IDA.

Les représentants auprès de l'IDA ont en outre pressé l'organisme de mieux choisir ses activités et de travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires du développement, en fonction d'un avantage comparatif. Ils ont réaffirmé l'importance du mécanisme d'allocation fondé sur le rendement, et surtout de la valeur élevée qui est accordée à la régie. Ils ont également demandé que la direction évalue l'incidence de ce mécanisme sur les niveaux de pauvreté. Parallèlement, ils ont recommandé que l'IDA fasse preuve d'une plus grande souplesse en ce qui a trait aux allocations à des pays qui relèvent d'un conflit et qui n'ont pas eu le temps d'établir leur crédibilité en ce qui a trait aux politiques.

IDA – Au service des plus démunis

Mise sur pied en 1960, l'IDA est la plus importante source de soutien externe au développement pour les pays les plus pauvres. Elle offre chaque année un financement à long terme de 6 à 7 milliards de dollars américains à des conditions très favorables. Ces fonds sont accordés à 79 pays regroupant 2,4 milliards d'habitants, dont 80 % vivent avec moins de 2 $US par jour, et 40 %, moins de 1 $US par jour.

L'admissibilité aux prêts concessionnels de l'IDA est surtout fonction d'une évaluation du revenu par habitant d'un pays donné. Pour l'exercice 2001, le montant maximal de ce revenu s'établissait à 884 $US. Un certain nombre de petits États insulaires où le revenu par habitant est supérieur à ce seuil sont également admissibles au financement concessionnel de l'IDA, compte tenu de leur capacité limitée et de leur grande vulnérabilité aux chocs extérieurs.

L'IDA facilite l'accès à des services sociaux améliorés, comme des écoles, des hôpitaux et des cliniques ainsi que des services d'hygiène et d'eau potable. Elle soutient également les investissements visant à accroître la productivité et à créer de l'emploi.

Pour que ses ressources soient utilisées efficacement, les allocations de l'IDA à ses clients sont assujetties à des critères de rendement fortement axés sur une saine régie.

La participation financière du Canada à la BIRD et à l'IDA

BIRD

Le Canada fournit 2,79 % du capital de la BIRD, et il a déjà versé la totalité de cette contribution. La partie des contributions qui doit être libérée est relativement modeste : elle représente environ 6 % du total, mais à peine 3 % de la plus récente contribution. Le reste est exigible à vue dans le cas peu probable où la BIRD le réclamerait à ses pays membres. Le capital exigible à vue représente un passif éventuel pour les actionnaires. La BIRD utilise le capital libéré pour obtenir des fonds sur les marchés financiers internationaux au titre de son programme de prêts. On évalue périodiquement si le capital de la BIRD est suffisant, et celui-ci est reconstitué au moyen d'augmentations générales occasionnelles du capital. La plus récente augmentation a eu lieu en 1988.

Total de la contribution du Canada et des contributions engagées à la BIRD		**Part des voix du Canada à la BIRD**	
	(M $US)	Nombre de voix	% du total
	5 403,8	45 045	2,79
libéré	334,9		
exigible à vue	5 068,9		

IDA

Comme le financement concessionnel de l'IDA ne produit pas de rendement financier, ses activités sont entièrement souscrites à partir des contributions des donateurs, des frais d'emprunt et des remboursements du principal sur ses prêts en cours, ainsi que d'allocations du revenu net de la BIRD. Les ressources financières de l'IDA sont reconstituées en cycles de trois ans. En novembre 1998, les donateurs ont convenu que le montant total de la Douzième reconstitution des ressources de l'IDA se chiffrerait à 20,5 milliards de dollars américains. Ils ont aussi convenu que leur part serait de 11,7 milliards de dollars américains. La part des contributions de donateurs du Canada a été de 3,75 %. Pour s'acquitter de ces obligations, le Canada a délivré des billets à vue en 1999, en 2000 et en 2001. Chacun de ces billets est encaissé sur une période de six ans. Le montant et les modalités de la contribution du Canada à la Treizième reconstitution seront déterminés une fois que les donateurs se seront entendus sur le cadre général de financement.

Contribution du Canada à la Douzième reconstitution (juillet 1999-juin 2002)	**Part des contributions de donateurs du Canada pour la Douzième reconstitution**	**Part des voix du Canada pour la Douzième reconstitution**	
(M $CAN)	% du total	Nombre de voix	% du total
607	3,75	81 592	3,39

Priorités du Canada à la Banque mondiale

Même si les positions arrêtées par le Canada à la Banque mondiale continuent d'évoluer, elles sont en grande partie fondées sur les politiques du pays en matière de coopération au développement international et sur sa politique étrangère, ainsi que sur la grande importance qu'accorde le Canada au maintion de l'intégrité financière de la Banque mondiale et de ses instruments.

Réduction de la pauvreté et développement humain

Depuis longtemps, le Canada joue un rôle de premier plan sur la scène internationale pour aider les pays les plus démunis, et il préconise la lutte contre la pauvreté comme priorité absolue de la Banque mondiale. À ce titre, il appuie le Cadre de développement intégré, qui fait valoir les principes fondamentaux de la prise en charge par les pays, favorise les partenariats et met l'accent sur les résultats et une vision à long terme du développement. Le Canada appuie aussi le processus des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, aux termes duquel les gouvernements de pays en développement élaborent et mettent en œuvre des stratégies générales de réduction de la pauvreté en partenariat avec la collectivité des donateurs. La Banque reconnaît de plus en plus que le problème de la réduction de la pauvreté ne peut être réglé en vase clos. Le développement du secteur privé, une saine régie, la surveillance des dépenses improductives (surtout les dépenses militaires), la dette extérieure et des politiques respectueuses de l'environnement représentent quelques-uns des facteurs qui doivent être pris en considération pour concevoir des stratégies visant à rehausser le niveau de vie des pauvres dans les pays membres. En ce qui concerne les petits États, la Banque tient également compte de leur vulnérabilité sur le plan économique et matériel ainsi que de leur capacité restreinte.

Le Canada appuie fortement les efforts déployés par la Banque en vue d'accroître l'importance des enjeux du secteur social dans le cadre des programmes de stabilisation macroéconomique. L'application de saines politiques macroéconomiques constitue un élément clé de la stimulation de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Parallèlement, l'attention accordée aux enjeux sociaux doit être à la base de la stabilisation macroéconomique et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Les prises de position du Canada

Les décisions du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale sont normalement prises par consensus plutôt que par une mise aux voix officielle. À l'occasion, toutefois, des administrateurs n'ont pu participer au consensus du Conseil pour diverses raisons. Entre avril et décembre 2001, l'administrateur du Canada ne s'est pas rallié au consensus du Conseil à 33 reprises.

- Le Canada ne s'est pas prononcé au sujet de 22 prêts et investissements de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (SFI) en Inde et au Pakistan, car il était d'avis que ces mesures n'étaient pas conformes aux sanctions approuvées à l'échelle internationale, qui sont appliquées contre ces deux pays depuis qu'ils ont mené des essais d'armes nucléaires en mai 1998. Compte tenu de l'incidence économique de la situation de l'Afghanistan sur le Pakistan et l'Inde, le Canada a modifié sa position à l'automne 2001, et il a indiqué qu'il appuyait les prêts de toutes catégories octroyés par des banques multilatérales de développement à ces deux pays.
- Le Canada s'est opposé à sept mesures du Groupe de la Banque en Indonésie, en raison des réserves qu'il a au sujet de la faiblesse de la régie des sociétés et de l'observation de la règle de droit dans ce pays.
- Le Canada s'est opposé en mai 2001 à une mesure de la SFI à l'appui d'un projet d'aciérie avec le Grupo Peixoto de Castro, en raison d'une surcapacité sur le marché mondial de l'acier.
- Le Canada s'est opposé en juin 2001 aux recommandations de la direction au sujet de l'augmentation du traitement du personnel de la Banque mondiale. Le Canada s'est opposé en décembre 2001 à la proposition de la direction visant à ajouter un poste de catégorie professionnelle au personnel des bureaux des administrateurs. (En vertu de cette nouvelle politique, les groupes multinationaux et les bureaux nationaux peuvent compter jusqu'à 14 employés et 9 employés, respectivement).
- En outre, en sa qualité de gouverneur du Canada à la Banque mondiale, le ministre des Finances a voté en juillet 2001 contre une augmentation du traitement des administrateurs de la Banque mondiale et de leurs suppléants.

Éducation

Le Canada estime que l'éducation est un facteur crucial de développement. La ministre de la Coopération internationale a représenté le Canada au Forum mondial « Éducation pour tous » qui s'est tenu en avril 2000 à Dakar, au Sénégal, et où des donateurs bilatéraux et multilatéraux ont pris l'engagement d'aider les pays en développement à entreprendre une réforme de l'éducation et à établir des plans réalistes en vue d'atteindre les objectif de l'éducation pour tous[9]. Le ministre des Finances a réitéré l'appui du Canada aux objectifs de l'éducation pour tous dans ses déclarations aux assemblées d'avril et de novembre 2001 du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI.

La Banque a porté à 1,1 milliard de dollars américains ses programmes de prêt à l'éducation au cours de l'exercice 2001 – une augmentation de 50 % par rapport à l'exercice 2000. Elle offre également au secteur de l'éducation un important soutien sous une forme autre que des prêts. Pendant l'exercice 2001, le personnel de la Banque a entrepris une analyse des problèmes d'éducation dans les pays en développement et a fourni des conseils stratégiques en la matière, en mettant l'accent sur l'éducation pour les filles. Ainsi, aux termes d'un projet financé par la Banque en Guinée, l'inscription des filles est passée de 44 % en 2000 à 49 % en 2001.

Les employés de la Banque travaillent en étroite collaboration avec le Groupe de travail du G-8 sur l'éducation[10] afin d'évaluer les besoins financiers qui permettront de réaliser les objectifs de l'éducation pour tous d'ici 2005 et 2015. Le rôle de la Banque à l'appui des efforts déployés à l'échelle internationale en faveur de l'éducation sera discuté à la réunion du Comité du développement qui se tiendra en avril 2002.

Efficacité du développement

Le Canada vise depuis longtemps à assurer l'efficacité des activités de la Banque. Il ne s'agit pas simplement de réduire les coûts et d'économiser. L'efficacité passe par des choix judicieux, des priorités clairement établies et une prestation efficace des services. La Banque doit opérer dans les secteurs où son aide peut être utilisée de façon productive et où elle jouit d'un avantage comparatif manifeste. Elle fait des choix plus judicieux en mettant l'accent sur les États qui appliquent des réformes et sur ceux qui fournissent

---

9 Dans le cadre du Forum tenu en avril 2000 à Dakar, au Sénégal, les ministres de l'éducation et du développement de partout dans le monde ont établi les six objectifs de l'éducation : égalité d'accès à l'éducation primaire et secondaire pour les filles et les garçons d'ici 2005 et égalité d'accès à l'éducation de tous les niveaux pour les garçons et les filles d'ici 2015, éducation primaire de qualité pour tous d'ici 2015, amélioration de 50 % du pourcentage d'alphabétisation des adultes d'ici 2015, élargissement des soins et de l'éducation pour la petite enfance, égalité d'accès pour les jeunes et les jeunes adultes à des programmes adéquats d'apprentissage et de préparation à la vie active, et accroissement de la qualité de l'éducation.

10 Un groupe de travail constitué de hauts fonctionnaires a été mis sur pied par les dirigeants du G-8 lors du Sommet de Gênes de 2001, afin d'étudier des moyens d'accroître le soutien international aux objectifs de développement pour le millénaire en matière d'éducation.

un bon rendement. Dans le cas des crédits de l'IDA, les allocations sont fonction de critères de rendement. Afin de surveiller le rendement d'un pays de manière significative, la Banque insiste pour que des indicateurs de résultats liés à la pauvreté soient utilisés pour mesurer les résultats réels, notamment des indicateurs comme les taux de malnutrition infantile et de mortalité maternelle et infantile.

La Banque continue d'intensifier ses efforts en vue d'accroître l'efficacité du développement, et ce, en mettant l'accent sur la qualité de ses projets. Une plus grande vigilance est désormais exercée dans la préparation et la supervision des projets, et cela a permis d'accroître le nombre de projets qui atteignent leurs objectifs de développement. Durant le premier semestre de l'exercice 2001, le Département de l'évaluation des opérations a déterminé que 82 % des projets obtenaient une cote satisfaisante pour ce qui est de la réalisation des objectifs visés. Les récentes évaluations du Département indiquent une nette amélioration du rendement des projets en Afrique, attribuable à la détermination de la direction de la Banque en vue d'améliorer la gestion des projets.

La coordination et l'harmonisation des programmes constituent un autre élément crucial d'une aide au développement efficace. Le Canada a toujours demandé avec instance à la Banque d'établir des partenariats plus étroits avec d'autres organisations multilatérales – y compris les Nations Unies – et avec des donateurs bilatéraux, en fonction d'un avantage comparatif.

Condition féminine

Le Canada est un ardent défenseur de la condition féminine comme élément prioritaire des activités de la Banque mondiale. Les prêts que celle-ci consent dans presque tous les secteurs incluent des activités qui viennent particulièrement en aide aux femmes et aux jeunes filles. Par suite d'un examen de sa stratégie en matière de condition féminine, la direction de la Banque a pris l'engagement d'intégrer ce dossier à ses stratégies d'aide par pays et de travailler de concert avec les pays en développement et les partenaires de l'extérieur afin de déterminer les stratégies qui permettront le mieux de promouvoir l'égalité des sexes. Au cours de l'exercice 2001, la Banque a publié un important rapport de recherche intitulé *Développement soutenu – par l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la voix*. Selon le rapport, qui orientera la stratégie de la Banque en matière de condition féminine, des données empiriques indiquent clairement que l'inégalité des sexes tend à ralentir le développement, et que l'égalité des sexes contribue à réduire le taux de mortalité infantile, à améliorer la nutrition, et à abaisser le taux de fertilité et le taux de transmission du VIH/sida. L'Agence canadienne de développement international travaille actuellement en étroite collaboration avec la Banque afin d'accroître la capacité de celle-ci en matière d'égalité des sexes. Pour favoriser l'échange de connaissances avec ses partenaires en développement, la Banque diffuse, sur son site Web, un certain nombre d'indicateurs statistiques sur la condition féminine.

Développement du secteur privé

Le secteur privé a un important rôle à jouer dans pratiquement tous les enjeux liés aux développement, qu'il s'agisse de la protection de l'environnement ou de l'aide à la privatisation dans les économies en transition. Le Canada maintient que la priorité fondamentale du Groupe de la Banque mondiale en matière de développement du secteur privé consiste à créer un milieu propice à l'investissement et des cadres de saine réglementation afin de permettre au secteur privé de se développer et de s'épanouir d'une manière durable. Le Canada a favorisé, en matière de développement du secteur privé, l'approche de plus en plus coordonnée qui a été observée au sein du Groupe de la Banque mondiale au cours des trois dernières années. Le Groupe a préparé en juin 2001 un document intitulé *Stratégie de développement du secteur privé – Questions et options,* à des fins de consultations auprès des gouvernements, du secteur privé, des ONG et des organismes multilatéraux. Par suite du processus consultatif, le document est devenu l'ébauche de la *Stratégie de développement du secteur privé*, dont les administrateurs ont discuté de façon informelle en novembre 2001. La stratégie porte sur deux grands thèmes : élargir la portée des marchés et améliorer la prestation des services de base. Parmi les principaux éléments de la stratégie, mentionnons : la création d'un climat propice à l'investissement, la prestation d'un soutien direct aux sociétés privées, l'appui à la participation du secteur privé à l'infrastructure, le renforcement du rôle du secteur privé afin de soutenir les efforts publics déployés pour en arriver à un accès universel et abordable aux services sociaux, ainsi que l'adoption d'une nouvelle approche visant à mieux cibler les subventions destinées aux démunis et à améliorer la prestation des services.

Ensemble, la BIRD et l'IDA ont octroyé au cours de l'exercice 2001 des prêts de plus de 550 millions de dollars américains à l'appui direct du développement du secteur privé. L'incidence grandissante des opérations de microcrédit (des prêts relativement peu élevés consentis aux démunis par des organismes communautaires locaux comme la Grameen Bank au Bangladesh) illustre l'importance du rôle du secteur privé dans le développement. Grâce à un petit investissement, ces organismes ont réussi à améliorer les conditions de vie des démunis, surtout des femmes, dans les pays en développement. Les résultats de ces opérations prouvent clairement que les plus démunis peuvent devenir de très bons entrepreneurs et constituer de très bons risques de crédit.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés, qui comprend la Banque, le Canada, 25 autres donateurs bilatéraux et multilatéraux et 2 organismes privés, a été mis sur pied en 1995 afin d'appuyer le développement et l'expansion des institutions viables qui fournissent des services de microfinancement aux plus démunis. En 2001, le Groupe consultatif a sensiblement élargi la portée de ses centres de formation en Afrique, en Asie et en Europe.

Microcrédit : Le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés

Le microcrédit est un important outil de développement dans les pays les plus pauvres. Au cours de l'exercice 2001, le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés (GAPD) a consacré 6,7 millions de dollars américains à l'élargissement des opérations de microcrédit dans les pays les plus pauvres du monde. Le Canada appuie fortement les efforts du GAPD en vue d'élargir la portée du microcrédit.

Les travaux du GAPD visent à renforcer la capacité des institutions de microfinancement ayant fait leurs preuves et à aider les pauvres. La Banque a versé 30 millions de dollars américains à la première étape du mécanisme, et elle a accordé une autre tranche de 7 millions de dollars américains pour la première année de la deuxième étape (qui se terminera en juin 2003). L'Agence canadienne de développement international a versé 1,5 million de dollars canadiens à la première étape et 1 million de dollars canadiens à la deuxième.

Pour la deuxième étape du GAPD, les donateurs ont adopté les stratégies suivantes :

- appuyer la mise en place d'institutions de microfinancement par la conception d'outils et la tenue d'activités propres à accroître les capacités dans le domaine;
- favoriser le changement des pratiques des membres du GAPD, notamment en ce qui concerne la gestion des portefeuilles de microfinancement;
- approfondir la compréhension de l'effet du microfinancement sur l'atténuation de la pauvreté;
- améliorer le cadre légal et réglementaire du microfinancement;
- faciliter la commercialisation du secteur du microfinancement.

Saine régie et lutte contre la corruption

Le Canada continue d'encourager fortement la Banque à appuyer l'amélioration des mesures de régie du secteur public et du secteur des entreprises. Au cours des 10 dernières années, les questions de régie ont occupé une place prépondérante dans les programmes de prêts à l'ajustement et à l'investissement de la Banque et, plus récemment, dans ses travaux d'analyse par pays. La Banque a publié en novembre 2000 sa stratégie de régie intitulée *Reforming Public Institutions and Strengthening Governance*, qui souligne la nécessité pour la Banque de renforcer ses outils d'évaluation de la qualité des institutions d'un pays et de déterminer l'état de préparation d'un pays au lancement de réformes particulières en matière de régie. Les analyses des dépenses publiques et les évaluations de la responsabilisation financière menées par la Banque dans les pays mettront de plus en plus l'accent sur les institutions chargées de la prise de décisions

budgétaires et de leur mise en œuvre. Les nouveaux examens des institutions et de la régie faciliteront l'analyse des institutions à l'égard d'autres aspects de la réforme du secteur public. Au cours de l'exercice 2001, la Banque a procédé à 12 analyses des dépenses publiques, à 13 évaluations de la responsabilisation financière et à 7 examens des institutions et de la régie.

La Banque incorpore également à ses propres activités des mesures de lutte contre la corruption. Les activités de lutte contre la corruption font depuis 1997 partie intégrante du portefeuille de gestion du secteur public de la Banque, qui a représenté 12 % des engagements de prêts de la Banque pour l'exercice 2001. La Banque a contribué à la mise en place de plus de 600 programmes de lutte contre la corruption dans près de 100 pays débiteurs, et elle a intégré la lutte contre la corruption à ses stratégies d'aide par pays. La Banque a modifié ses directives en matière d'approvisionnement afin de renforcer les procédures visant à ce que les soumissionnaires reconnus coupables de fraude ou de corruption soient exclus des contrats qu'elle finance. Une telle exclusion peut être temporaire ou permanente. Depuis l'entrée en vigueur de cette politique de lutte contre la corruption, la Banque a identifié 72 entreprises et particuliers qui ne pourront pas recevoir de contrats de la Banque en raison de leur participation à des activités de corruption ou de détournement des fonds de la Banque. Dix-neuf entreprises ou particuliers ont été identifiés au cours de l'exercice 2001. La Banque a nommé en avril 2001 M. Maarten de Jong à titre de premier directeur de l'intégrité des institutions. M. de Jong conseille les hauts dirigeants en matière d'éthique commerciale ainsi que de stratégies d'enquête et de politiques de la Banque sur le plan de la lutte contre la corruption.

Les travaux de régie de la Banque ne se limitent pas au secteur public. En mars 2001, la Banque a uni ses efforts à ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques afin de mettre sur pied le Forum mondial sur la gouvernance d'entreprise. Ce dernier vise à améliorer le climat d'investissement dans les pays en développement en remédiant à certaines lacunes observées au chapitre de la régie d'entreprise.

Le Canada se préoccupe particulièrement des dépenses improductives, surtout les dépenses militaires excessives, et il a vivement fait connaître sa position sur le sujet. Il a souligné à la Banque la nécessité d'adopter une ligne dure envers les pays qui bénéficient d'aide internationale et augmentent leurs dépenses militaires au détriment des dépenses dans le secteur social. La Banque demande aux emprunteurs une meilleure information au sujet de leurs dépenses militaires globales, pour l'aider à effectuer ses analyses des dépenses publiques.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour favoriser l'amélioration des pratiques de régie, l'Institut de la Banque mondiale entretient des rapports étroits avec le Centre parlementaire du Canada et avec des organismes internationaux.

Le Centre de Toronto

Sensibles à la nécessité de renforcer la réglementation et la surveillance du secteur financier dans les économies en crise, le gouvernement du Canada et la Banque mondiale ont annoncé en 1997 la mise sur pied du Centre de leadership international pour la surveillance du secteur financier, à Toronto. Les principaux responsables de la surveillance et de la réglementation au sein des marchés naissants y reçoivent une formation fondée sur l'expérience, ce qui leur permet de mieux s'acquitter de leurs responsabilités, et ainsi réduire la gravité et la fréquence des crises financières. Le Centre de Toronto met l'accent sur le leadership exercé dans le cadre de la fonction de surveillance et propose à cette fin des programmes pragmatiques, suivant le principe que nul enseignement ne vaut l'expérience. Le Centre a assuré la formation de quelque 400 hauts fonctionnaires de plus d'une centaine de pays. Il a commencé en 2000 à offrir des programmes conjoints avec l'Institut de stabilité financière de Bâle, en Suisse, de même que des programmes dans les régions.

La Banque a versé 1,25 million de dollars américains au Centre de Toronto au cours des trois dernières années. Le FMI a octroyé 500 000 $US en 2000 et 300 000 $US en 2001. La Banque des règlements internationaux a annoncé pour sa part une contribution de 500 000 $US en 2000 et de cette somme, elle a fourni 350 000 $US en 2001. Le Canada finance le Centre de Toronto par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international et de plusieurs banques (la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et le groupe financier de la Banque Toronto-Dominion).

On peut joindre le Centre de Toronto par l'entremise de son site Web, à l'adresse http://www.torontocentre.org/.

Développement durable respectueux de l'environnement

Il y a longtemps que le gouvernement du Canada, de pair avec les ONG canadiennes, presse la Banque de mieux intégrer à ses activités les questions liées à l'environnement. La Banque a estimé que dans un grand nombre de pays en développement, les coûts économiques de la détérioration de l'environnement atteignaient un montant se situant entre 4 % et 8 % du produit intérieur brut. En juillet 2001, par suite de consultations approfondies entre la Banque, la société civile et les gouvernements, les administrateurs de la Banque ont approuvé une stratégie révisée en matière d'environnement. Celle-ci vise à améliorer le système de protection de l'environnement et à intégrer les politiques et les enjeux environnementaux aux activités de prêts de la Banque et à ses débats d'orientation. Pour assurer l'observation de ses politiques de protection de l'environnement, la Banque a, en 2001, nommé des coordonnateurs régionaux de la protection, mis sur pied des guichets d'aide à l'intention du personnel et mis à niveau sa formation

interne dans le domaine. La Banque collabore étroitement avec ses clients afin de les aider à instaurer et à mettre en œuvre leurs propres systèmes de protection de l'environnement et de les aider à gérer leurs ressources d'une manière plus durable.

Même si la Banque intègre les enjeux environnementaux au vaste éventail de ses activités, le nombre d'investissements directs dans l'environnement varie d'une année à l'autre. De 2000 à 2001, la part des prêts liés directement à l'environnement est passée de 6 % à 4,5 %. À la fin de l'exercice 2001, on comptait 95 projets environnementaux autonomes actifs (dont 7 qui ont été approuvés pendant l'année) d'une valeur globale de 5,1 milliards de dollars américains, en plus des projets sectoriels fortement axés sur l'environnement, qui totalisaient 11 milliards de dollars américains.

La Banque a été particulièrement active dans le domaine du changement climatique. En sa qualité d'organisme de mise en œuvre du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal, elle appuie des projets dans 20 pays et, depuis 1991, a versé 445 millions de dollars américains dans quelque 558 projets pour aider les entreprises de pays en développement à passer à des technologies sans danger pour la couche d'ozone.

La Banque a lancé au cours de l'exercice 2000 le Fonds prototype pour le carbone (FPC), d'une valeur de 145 millions de dollars américains. Celui-ci finance des projets entraînant des réductions considérables des émissions de gaz à effet de serre, réductions susceptibles d'être enregistrées auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques aux fins du Protocole de Kyoto. Le FPC tire ses ressources à la fois du secteur public (dont une contribution de l'ACDI) et du secteur privé. Pendant l'exercice 2001, le FPC a financé un projet de gestion des déchets solides à Liepaja, en Lettonie.

À l'instar du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Banque mondiale est un organisme de mise en œuvre du Fonds pour l'environnement mondial. Par l'entremise de ce dernier, elle soutient des projets dans quatre secteurs clés : le changement climatique, la conservation de la biodiversité, l'élimination progressive des substances qui détruisent la couche d'ozone, et la protection des eaux internationales.

Commerce et développement

Le Canada reconnaît que la capacité qu'ont les petits pays, les marchés émergents et d'autres pays en développement de participer efficacement au système de commerce mondial représente un volet important d'une stratégie exhaustive visant la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Il a souligné la nécessité d'intégrer la mise en valeur du potentiel du secteur commercial dans les stratégies d'aide par pays de la Banque et dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté produits par les pays.

Le Comité du développement a étudié en avril 2001 le document stratégique de la Banque intitulé *Leveraging Trade for Development*, qui mettait l'accent sur le rôle que doit jouer l'institution pour aider les pays en développement à mieux s'intégrer au système du commerce mondial. La Banque met l'accent sur trois grands objectifs :

- aider les pays en développement à utiliser le système multilatéral afin d'élargir le commerce en se concentrant sur des aspects prioritaires comme l'accès aux marchés, le commerce des services, la propriété intellectuelle et les normes de produits, et préparer ces pays à devenir membres de l'Organisation mondiale du commerce;
- aider les pays en développement à optimiser les mécanismes régionaux afin d'élargir le commerce et l'intégration régionale;
- travailler avec les gouvernements à la conception et à la mise en œuvre de réformes qui élargiront la portée du commerce et procureront des bienfaits aux groupes à faible revenu.

En outre, la Banque collabore avec cinq institutions dans le contexte du cadre intégré de l'aide technique liée au commerce[11]. Ce cadre est devenu le principal véhicule permettant d'intégrer de manière coordonnée le commerce aux stratégies d'aide par pays, la Banque mondiale jouant le rôle de chef de file. L'engagement intellectuel et financier de la Banque dans ce projet est crucial à la réussite du Cadre, à court comme à long terme. Le Canada appuie fortement le Cadre intégré de l'aide technique liée au commerce et, en plus de fournir des conseils stratégiques, il a annoncé en mai 2001 une contribution de 1 million de dollars canadiens au fonds fiduciaire du Cadre (les contributions des diverses parties totalisaient 9 millions de dollars canadiens à la fin de 2001). Ce fonds fiduciaire appuie des études de diagnostic liées au commerce dans trois pays (le Cambodge, la Mauritanie et Madagascar) à titre de projet pilote, en collaboration avec les organismes du Cadre.

Transparence et responsabilisation

Le Canada reconnaît que la transparence et la responsabilisation constituent des éléments essentiels de la durabilité des opérations du Groupe de la Banque, et que l'« effet de démonstration » des politiques de la Banque est important pour les gouvernements des pays en développement. Il défend fermement une politique d'ouverture accrue à la Banque. Le Canada et d'autres donateurs ont pressé la Banque et les pays débiteurs de trouver des façons d'améliorer la consultation des populations locales (société civile et ONG), non seulement pour la conception ou l'exécution des projets, mais aussi pour l'élaboration d'importants documents d'orientation comme les stratégies d'aide par pays. La Banque a répondu aux préoccupations des actionnaires en rendant public un plus grand nombre de documents sur ses activités. Par suite de consultations approfondies menées par la Banque

[11] Les autres groupes participant au cadre intégré sont le FMI, le Centre du commerce international, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation mondiale du commerce.

auprès des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des médias, les administrateurs de la Banque ont approuvé en août 2001 des révisions à la politique en matière de communication des renseignements, et ces révisions sont entrées en vigueur en janvier 2002.

Aux termes de sa politique révisée, la Banque communique maintenant au public :

- les documents exposant les principales mesures appuyées par un crédit de soutien contre la pauvreté, à la suite de l'approbation d'un prêt par les administrateurs;
- les documents de programme concernant d'autres prêts à l'ajustement, sous réserve du consentement de l'emprunteur, à la suite de l'approbation de l'opération par le Conseil des administrateurs;
- un vaste éventail de rapports du Département de l'évaluation des opérations, une fois qu'ils ont été remis aux administrateurs;
- des évaluations de la protection de l'environnement pour tous les projets, avant le début du processus d'évaluation de ces projets;
- les conclusions du président du Conseil des administrateurs au sujet des stratégies d'aide par pays, des stratégies de soutien transitoires et des comptes rendus de stratégies d'aide par pays qui sont eux-mêmes rendus publics;
- les conclusions des documents stratégiques, au cas par cas;
- les documents archivés après 20 ans (ou 5 ans pour les documents communiqués couramment).

D'importants progrès ont été accomplis dans le cadre des négociations entourant la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA afin d'accroître la transparence et d'intensifier le dialogue stratégique avec les emprunteurs et la société civile. Pour la première fois, six représentants de pays débiteurs de l'IDA ont participé à la discussion sur le cadre stratégique de l'IDA. Des donateurs de l'IDA ont également rencontré des représentants de la société civile et de pays débiteurs africains, quand ils se sont réunis dans les locaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à Addis-Abeba, en Éthiopie, en juin 2001. À leur réunion d'octobre 2001, les donateurs de l'IDA ont rencontré un certain nombre d'ONG de pays débiteurs afin de discuter des priorités de l'IDA et du processus des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Les donateurs de l'IDA ont également décidé en 2001 de rendre publics tous leurs documents de travail sous forme provisoire, et ils ont adopté une mesure sans précédent, c'est-à-dire qu'ils ont demandé aux membres du public de leur présenter leurs observations au sujet du rapport provisoire, qui définit le cadre stratégique de la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA.

La transparence exige également une meilleure consultation des personnes touchées par les projets appuyés par la Banque. Sous la présidence de M. James Wolfensohn, la Banque a été la première organisation multilatérale

à mettre sur pied un groupe indépendant chargé d'examiner les plaintes de l'extérieur. Toute entité susceptible d'être touchée par un projet appuyé par la Banque a le droit de demander que ce groupe enquête afin de déterminer si la Banque a observé ses politiques et ses procédures. Le Canada a été l'un des principaux défenseurs des activités du groupe d'inspection. Depuis sa création en 1994, ce dernier a reçu 25 demandes d'enquête officielles, dont 4 au cours de l'exercice 2001. Le 1er janvier 2002, la présidence du groupe a été transférée de M. Jim MacNeill, du Canada, à Edward S. Ayensu, du Chana.

La Banque s'engage avec la société civile dans un large éventail d'activités, notamment la participation aux évaluations de la pauvreté, les plans d'action nationaux pour l'environnement et d'autres grands outils d'analyse de la Banque. Le président Wolfensohn a joué un rôle de premier plan dans le programme de sensibilisation de la Banque auprès de la société civile et des ONG; il a insisté sur l'importance d'élargir les partenariats avec des groupes de l'extérieur, étant donné qu'un nombre croissant d'activités de la Banque sont conçues dans le contexte des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ces cadres illustrent l'adoption d'approches axées sur la participation à l'échelon macroéconomique. Les représentants de la société civile et des ONG des pays en développement sont désormais consultés périodiquement en ce qui concerne la préparation des stratégies d'aide par pays de la Banque. Même si l'intensité de ces consultations continue de varier d'un pays à l'autre, la participation de la société civile à la préparation des stratégies d'aide par pays a été portée de 20 % en 1998 à 80 % au cours des exercices 2000 et 2001. Depuis l'exercice 2000, les documents d'évaluation des projets de la Banque comportent des renseignements détaillés sur la participation de la société civile et des ONG.

Le Comité Banque mondiale-ONG, mécanisme officiel pour le dialogue stratégique établi en 1982, a fait place au forum thématique Banque mondiale-société civile, qui réunira un plus vaste éventail de représentants de la société civile, y compris des représentants d'ONG, de syndicats, d'organismes communautaires, de petits groupes de cultivateurs, d'institutions religieuses et d'organisations féminines. Un rapport annuel est publié au sujet des relations de la Banque avec la société civile; la Banque mondiale possède également un site Web sur cette question, à l'adresse http://wbln0018.worldbank.org/essd/essd.nsf/NGOs/home.

Au Canada, les ONG ont participé à des réunions et à des conférences interministérielles périodiques sur la dette multilatérale, l'environnement, l'IDA et l'Afrique. Le gouvernement du Canada a grandement bénéficié de l'expertise et des conseils des ONG canadiennes sur une vaste gamme de questions de développement. Grâce à cette collaboration avec le gouvernement, les opinions des ONG canadiennes ont contribué à façonner la position du Canada dans les débats de la Banque mondiale sur les projets et les politiques.

Le Plan d'activité et le budget administratif de la Banque mondiale

Au cours de l'exercice 2001, la direction de la Banque a entrepris une évaluation du Programme stratégique de trois ans, cette initiative de réforme administrative avait débuté en avril 1997 pour que la Banque mette davantage l'accent sur la pauvreté et qu'elle réponde mieux aux besoins de ses clients. L'examen a permis de conclure que la Banque était nettement mieux adaptée aux besoins des clients, et qu'elle avait clairement amélioré la qualité de ses activités. La décentralisation marquée des activités de la Banque vers les bureaux locaux au cours des quatre dernières années est venue réaffirmer cette tendance. La direction a réussi pour l'exercice 2001 à ramener le budget administratif de la Banque au niveau de l'exercice 1997 en termes réels (1 442,2 millions de dollars américains), mais il a été difficile de réaliser des gains d'efficience dans le cadre du Programme stratégique car la direction a fait face à des pressions opérationnelles accrues durant les quatre dernières années.

Compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre du Programme stratégique et du fait que sa planification d'ensemble doit mieux correspondre aux objectifs de développement pour le millénaire, la Banque a adopté au printemps 2001 un cycle budgétaire et de planification de trois ans. Reconnaissant la pression qu'exerce sur les activités de la Banque le retour au niveau du budget administratif de l'exercice 1997, le Conseil des administrateurs a approuvé une augmentation nominale de 10 % du budget administratif de la Banque par rapport à celui de 2001. Le budget administratif sera ainsi porté à 1 589,7 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2002. Cette augmentation a toutefois été envisagée dans le contexte de la période de planification triennale des exercices 2002 à 2004, qui se caractérisera par des augmentations nettement plus modestes durant les deux dernières années.

Résultats financiers de la BIRD pour l'exercice 2001

Le revenu net de la BIRD au cours de l'exercice 2001 s'est chiffré à 1 489 millions de dollars américains[12], soit 502 millions de dollars de moins que pour l'exercice 2000. Cette baisse est surtout attribuable à une augmentation des provisions pour pertes sur prêts, en raison de l'accroissement des arriérés et de la détérioration de la valeur du crédit sur les prêts consentis à certains emprunteurs. Les prêts octroyés à deux pays en développement débiteurs, totalisant 921 millions de dollars américains, ont été placés pendant l'exercice 2001 dans la catégorie des prêts à intérêt

[12] La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux normes comptables internationales. Les états financiers de la Banque sont examinés par un vérificateur externe. Les états financiers de la BIRD et les états à des fins déterminées de l'IDA pour l'exercice 2001 ont été passés en revue par Deloitte Touche Tohmatsu, et ils sont inclus dans le rapport annuel de la Banque mondiale de 2001.

non comptabilisé. Une entente a toutefois été conclue en mai 2001 avec le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie, afin d'effacer des arriérés de 1,9 milliard de dollars américains de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie, dont la République fédérale de Yougoslavie avait accepté la responsabilité. Le 17 décembre 2001, six prêts de consolidation ont été signés par la République fédérale de Yougoslavie afin d'officialiser cette entente.

En sa qualité d'institution de développement, la BIRD ne maximise pas les profits. Elle vise plutôt à obtenir un rendement suffisant pour assurer sa solidité financière et soutenir ses activités de développement sur une base continue. La BIRD obtient habituellement un rendement net d'environ 1 % par année sur ses actifs. Au cours de l'exercice 2001 toutefois, l'accroissement des provisions pour pertes sur prêts a ramené le rendement net sous la barre du 1 %. Le principal risque financier de la BIRD réside dans la valeur du crédit de son portefeuille de prêts réalisés. À la fin de l'exercice 2001, le ratio des avoirs propres aux prêts de la Banque, qui constitue une mesure sommaire de la capacité qu'a l'institution de prendre des risques, se situait à 21,42 en comparaison de 21,23 pendant l'exercice 2000, mais en baisse par rapport au ratio de 22,06 enregistré pour l'exercice 1997. Ces niveaux sont considérés comme étant soutenables.

En 2001, la BIRD a mobilisé 17,033 milliards de dollars américains, avant les échanges financiers, en dette à moyen et à long terme sur les marchés internationaux de capitaux, au titre du financement de ses opérations. Elle a émis des titres de créance dans neuf devises et à diverses échéances. La Banque observe des politiques d'emprunt et de couverture très prudentes.

Allocation du revenu net pour l'exercice 2001

Le revenu net de la BIRD soutient les objectifs de développement de l'institution. Chaque année en juillet, les administrateurs recommandent aux gouverneurs des allocations particulières du revenu net de l'année précédente. Le revenu net « allouable » de la BIRD, après les réserves et les annulations d'intérêts, s'est élevé à 931 millions de dollars américains pour l'exercice 2001. Les gouverneurs ont approuvé des allocations de 302 millions de dollars américains à l'IDA et de 100 millions de dollars américains au fonds fiduciaire des pays pauvres très endettés à partir du revenu net de l'exercice 2001. Le reste du revenu net pour l'exercice 2001 a été transféré à la réserve générale de la Banque.

Pour obtenir des renseignements de la Banque mondiale

Les Centres d'information du public de la Banque mondiale, mis sur pied au début de 1994 à Washington et dans un grand nombre des bureaux régionaux, offrent une vaste gamme de documents de la Banque, notamment :

- des documents d'information sur les projets;
- des rapports d'évaluation des projets (approuvés par le Conseil des administrateurs);
- des documents de travail économiques et sectoriels d'envergure nationale et des documents d'information sectorielle;
- la rapport annuel et le *Rapport sur le développement dans le monde*;
- le *Résumé mensuel des opérations* et les *Débouchés d'affaires internationaux*;
- des fiches de renseignements sur l'environnement, des évaluations et des analyses environnementales, et des plans d'action axés sur l'environnement;
- des tableaux de la dette mondiale maintenant publiés sous le nom de *Financement du développement dans le monde*;
- des précis du Département de l'évaluation des opérations.

Il est possible d'obtenir ces documents et diverses études spéciales de la Banque mondiale et de l'Institut de la Banque mondiale au Centre d'information du public, situé à l'adresse suivante :

1776 G Street N.W., Washington, DC 20433, États-Unis
Téléphone : (202) 458-5454
Télécopieur : (202) 522-1500
Courrier électronique : pic@worldbank.org

On peut aussi obtenir des renseignements à jour sur Internet, à l'adresse http://www.worldbank.org/html/pic/PIC.html.

Passerelle du développement (Development Gateway)

La Banque a mis sur pied en 2001 un site Web intitulé *Development Gateway* afin de permettre aux personnes qui œuvrent dans le domaine du développement d'avoir accès à de l'information, des ressources et des outils, et à titre de tribune pour l'échange d'information et de connaissances. Un projet de collaboration entre le Groupe de la Banque et la société civile (y compris le secteur privé) est en cours afin de bâtir la passerelle. Celle-ci a d'abord été financée par la Banque, mais elle sera transférée à la Fondation *Development Gateway*, un organisme indépendant sans but lucratif qui se consacre à la réduction de la pauvreté et aide à combler le fossé numérique en favorisant les initiatives de technologie de l'information et des communications, liées au développement.

Le *Development Gateway* se trouve à l'adresse http://www.developmentgateway.org/.

La gestion des intérêts du Canada à la Banque mondiale

En sa qualité de gouverneur du Canada à la Banque mondiale, le ministre des Finances, Paul Martin, assure la gestion des intérêts du Canada auprès de cette institution. M. Martin exerce son influence par le truchement d'échanges aux réunions du Comité du développement et aux assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs de la Banque, et lors de discussions avec le président de la Banque. Par exemple, en 2001, à l'occasion de deux réunions du Comité du développement, les gouverneurs ont discuté des moyens d'améliorer la coordination des donateurs, d'appuyer le secteur de l'éducation, de stimuler le commerce pour le développement, et d'aider les pays en développement à composer avec les répercussions des attentats du 11 septembre 2001. Ils ont également discuté du rôle de la Banque à la Conférence internationale sur le financement du développement. Au sein du Comité du développement, M. Martin défend les intérêts du Canada et de tous les autres membres du groupe Canada/Irlande/Caraïbes du Commonwealth à la Banque.

En raison des attentats terroristes du 11 septembre 2001 à Washington, la réunion du Comité du développement, qui devait se tenir dans cette ville le 1er octobre, a été remise au 18 novembre, et elle a eu lieu à Ottawa. L'assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque a été remise au 4 décembre 2001, et elle a été tenue à Washington. Exceptionnellement, la plupart des gouverneurs, y compris le ministre Martin, y ont été représentés par leurs administrateurs.

Le ministère des Finances consulte fréquemment le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que l'ACDI aux fins de l'élaboration des politiques canadiennes touchant les questions qui intéressent la Banque mondiale. Le président de l'ACDI, M. Len Good, est le gouverneur suppléant du Canada à la Banque mondiale.

Un pouvoir décisionnel est délégué aux gouverneurs en ce qui a trait à un vaste éventail de questions opérationnelles, stratégiques et administratives étudiées au Conseil des administrateurs de la Banque. Celui-ci approuve officiellement chaque prêt, crédit, projet et politique de la Banque, discute des stratégies d'aide par pays et fournit au besoin des conseils stratégiques aux dirigeants de la Banque. Douze administrateurs au Conseil proviennent de pays en développement ou en transition, et les 12 autres proviennent de pays industrialisés. Mme Terrie O'Leary, qui a été élue administratrice en octobre 1998, représente le Canada et 12 autres pays (l'Irlande et 11 pays des Caraïbes) au Conseil des administrateurs. L'une des tâches importantes de l'administratrice en 2001 a consisté à superviser la politique de dotation en personnel de la Banque en siégeant au comité du personnel du Conseil d'administration.

Bureau du Canada à la Banque mondiale

En 2001, le bureau de l'administratrice canadienne a continué d'appuyer les activités des entreprises canadiennes à la recherche d'occasions d'affaires avec la Banque mondiale. L'un de ses principaux rôles consiste à conseiller et à aider des entreprises et des particuliers canadiens à faire affaires avec la Banque. Il a contribué à sensibiliser 1 000 entreprises canadiennes à de telles occasions au moyen de séminaires et d'ateliers tenus partout au Canada, et en les mettant en liaison directe avec les institutions de Washington. En plus d'assumer ses tâches officielles, le bureau assure une liaison précieuse entre la Banque et les intervenants canadiens, qu'il s'agisse de particuliers, d'ONG, d'organismes fédéraux et provinciaux, d'associations, d'universitaires ou de parlementaires.

En plus du bureau de l'administratrice canadienne, l'ambassade du Canada à Washington a mis sur pied un bureau de liaison avec les institutions financières internationales qui peut conseiller les Canadiens sur la façon de participer à des projets financés par la Banque. On peut joindre ce bureau au (202) 682-7719.

La page du site Web de la Banque mondiale sur les entreprises, à l'adresse http://www.worldbank.org/business/, constitue un autre point de contact pour le Canada. Les sociétés, organisations et institutions canadiennes qui recherchent des occasions d'affaires créées par des projets financés par la Banque sont invitées à consulter périodiquement le site Web de la Banque.

Organisation du Bureau

L'administratrice est secondée dans ses tâches quotidiennes par une administratrice suppléante pour les Caraïbes, trois conseillers principaux (deux Canadiens et un Irlandais), trois conseillers (deux du Canada et un des Caraïbes) et trois adjoints administratifs engagés sur place. Le Bureau travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada, non seulement avec le ministère des Finances, mais aussi avec l'ACDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le ministère des Finances coordonne les conseils stratégiques du Canada et les achemine à l'administratrice, qui les transmet à la direction de la Banque.

Structure du Bureau de l'administratrice :

Administratrice :	Terrie O'Leary
Administratrice suppléante pour les Caraïbes :	Sharon Weber
Conseiller principal canadien :	Grant Cameron
Conseiller principal canadien :	François Pagé
Conseiller principal irlandais :	Donal Cahalane
Conseiller canadien :	Ian Wright
Conseiller canadien :	Hieu Tom Bui
Conseiller des Caraïbes :	Barrington O'Neil Bryce
Adjointe administrative :	Deborah Wooldridge
Adjointe au programme :	Monica Morris
Adjointe d'équipe :	Danielle Pierre
Téléphone/télécopieur :	(202) 458-0082/(202) 477-4155
Adresse :	MC-12-175, 1818 H St. N.W., Washington, DC 20433, États-Unis toleary@worldbank.org dwooldridge@worldbank.org

Les achats de biens et services canadiens à la Banque mondiale

Les entreprises canadiennes profitent de l'adhésion du Canada à la Banque mondiale en ayant accès à des débouchés d'achat en vertu de prêts financés par cette dernière. Le savoir-faire canadien dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, de l'ingénierie, des ressources humaines, de la santé, de l'éducation, des télécommunications, des finances et du transport a permis de tirer profit de débouchés d'achat, pour des entreprises canadiennes, au titre de projets dans des pays en développement partout dans le monde. Au cours de l'exercice 2001, les entreprises canadiennes ont fourni des biens et des services d'une valeur de 120 millions de dollars américains dans le cadre de projets financés par la Banque. Les honoraires d'experts-conseils ont

représenté plus de la moitié de cette somme. Les entreprises canadiennes ont surtout participé à des projets financés par la Banque dans le secteur du transport; en effet, des biens et des services ont été fournis par Systec Instrument Canada, LEA International et Tecsult International. Les entreprises canadiennes ayant un savoir-faire dans le domaine de l'environnement, comme Lomex International, Cowater International, Groupe Progestic, Wardrop Engineering et d'autres, ont également été très actives pendant l'exercice 2001. Tecsult International et Canam Pipe & Supply ont aussi participé activement à des projets financés par la Banque dans le secteur minier. KPMG Consultants, The Governance Network et Cowater International participent à la mise en œuvre d'un projet de modernisation du secteur public en Jamaïque. Un marché a été adjugé à Gowlings Consulting Inc. dans le cadre d'une composante du projet de réforme juridique et judiciaire de la Banque, afin que l'entreprise travaille au renforcement des institutions, à la formation et à l'amélioration du cadre juridique relatif au mécanisme de règlement des différends. Des marchés financés par la Banque ont également été confiés à des centres de recherche canadiens. Un marché de 226 000 $US a été confié au Canadian Centre of Disability Studies aux fins d'une étude dans huit pays sur l'incapacité et le développement.

La réussite canadienne par excellence en 2001 a été celle d'une entreprise de Montréal, Tecsult International. Tecsult a obtenu sept marchés dans les secteurs des mines, de la foresterie, du transport et de l'environnement, pour un chiffre d'affaires dépassant les 11 millions de dollars américains. Comme bon nombre d'autres entreprises canadiennes, Tecsult présente souvent ses soumissions en partenariat avec des sociétés d'autres pays. Le nombre réel de marchés financés par la Banque dont profitent les experts-conseils et fournisseurs canadiens est donc sous-estimé dans les rapports de la Banque.

Activités des fonds fiduciaires

Les fonds fiduciaires pour services de conseils financés par l'ACDI et gérés par la Banque représentent une autre source importante de fonds servant à cerner et à préparer des projets, des programmes ou des analyses axés sur l'atténuation de la pauvreté. Ces fonds visent à soutenir la participation d'experts-conseils canadiens ayant une expérience limitée des projets financés par la Banque. En juin 1995, l'ACDI a conclu avec la Banque une entente qui régit tous ses arrangements relatifs aux fonds fiduciaires avec la Banque, l'Institut de la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial. L'ACDI a établi un fonds fiduciaire distinct pour les polluants organiques persistants (20 millions de dollars canadiens), le Fonds prototype pour le carbone (10 millions de dollars américains), la Facilité consultative publique-privée pour l'infrastructure (500 000 $CAN) et la Cities Alliance (800 000 $CAN). L'ACDI a aussi mis sur pied un fonds fiduciaire distinct de 5 millions de dollars canadiens avec l'Institut de la Banque mondiale, fonds qui permet à l'organisme de profiter du savoir-faire canadien dans la préparation et l'exécution de ses programmes de formation dans les pays admissibles à l'aide publique canadienne au développement. Des allocations sont versées annuellement à cinq ou six programmes de l'Institut de la Banque mondiale en fonction de leur compatibilité avec les priorités canadiennes en matière d'aide au développement.

Pour de plus amples renseignements sur les fonds fiduciaires canadiens, communiquer avec M. Stéphane Charbonneau, conseiller commercial à l'ambassade du Canada à Washington, par téléphone au (202) 682-7719, ou par télécopieur au (202) 682-7789, ou avec M. François Pagé, conseiller principal au bureau de l'administratrice, par téléphone au (202) 458-0082, ou par télécopieur au (202) 477-4155.

Société financière internationale

Créée en 1956, la Société financière internationale (SFI) complète les activités de la BIRD et de l'IDA en offrant un financement à des conditions commerciales à des entreprises privées rentables qui n'ont pas accès aux marchés des capitaux privés. L'institution est la plus grande source multilatérale de financement par emprunts et par actions pour le secteur privé dans les pays en développement. Grâce à ses mécanismes de financement conjoint, elle mobilise plus de cinq dollars de financement pour chaque dollar qu'elle fournit. En investissant aux côtés de la SFI, comme le font depuis le milieu des années 1990 les institutions financières canadiennes qui participent au programme de financement en consortium de la SFI, les investisseurs ont accès à de nouveaux clients éventuels et à des actifs à rendement élevé. En raison des bonnes relations qu'entretient la SFI avec les gouvernements des pays en développement, ces investisseurs jouissent d'une certaine protection contre les risques politiques implicites.

En 2001, la SFI a approuvé des engagements de financement de 3,9 milliards de dollars américains pour 205 projets dans des pays en développement. De cette somme, 1,2 milliard ont été mobilisés grâce au programme de financement en consortium. Des 2,7 milliards de dollars américains de financement de la SFI, 1,5 milliard ont été fournis sous forme de garanties de prêts, 570 millions sous forme d'autres genres de garanties et de produits de gestion de risques, 386 millions, sous forme de fonds propres et 251 millions, sous forme de quasi-fonds propres.

Même si la majeure partie du financement de la SFI est fournie à des pays à revenu moyen, cette institution cible de plus en plus les marchés frontières (des pays comme ceux de l'Afrique, qui n'ont jamais présenté un grand intérêt pour les investisseurs du secteur privé). Pendant l'exercice 2001, la SFI a accru la part de ses activités dans des marchés à risques plus élevés, pour la faire passer à 40 % de l'ensemble de ses activités. Ainsi, les nouveaux engagements de financement en Afrique subsaharienne ont été portés à 642 millions de dollars américains, en comparaison de 345 millions au cours de l'exercice 2000, sous l'effet d'une forte augmentation du financement en consortium et des garanties. Le portefeuille des prêts engagés dans cette région est également passé de 1,5 milliard de dollars américains pendant l'exercice 2000 à 1,8 milliard en 2001. Au total, la SFI finance près de 10 % de tout l'investissement privé en Afrique. Le Canada appuie l'importance accrue accordée aux marchés frontières, tout en reconnaissant les difficultés liées à l'augmentation du coût des affaires et des risques financiers.

Le Canada maintient une part de 3,4 % du capital de la SFI. Jusqu'ici, sa contribution libérée au capital-actions de la Société s'est chiffrée à 81,3 millions de dollars américains. En raison des risques associés aux opérations financières de la SFI, la totalité du capital autorisé de cette dernière est libérée.

La participation financière du Canada à la SFI

Contributions		Part des voix	
Total	% du total	Nombre de voix	% du total
81,3 M $US	3,45	81 592	3,39

Agence multilatérale de garantie des investissements

L'AMGI a été mise sur pied en 1988 pour favoriser l'investissement étranger dans les pays en développement en mettant les investisseurs à l'abri de certains risques non commerciaux (p. ex., l'expropriation, les limites de transfert, les ruptures de contrat, la guerre et les troubles publics), améliorant ou créant du même coup des débouchés d'investissement dans ces pays. Parmi les clients canadiens de l'AMGI, mentionnons Barrick Gold, Hydro-Québec International et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Au cours de l'exercice 2001, l'AMGI a offert 66 garanties totalisant 2 milliards de dollars américains dans le cadre de 46 projets menés dans 26 pays en développement. Elle estime que ses garanties ont suscité des investissements étrangers directs de 5,2 milliards de dollars américains. De cette somme, 18 projets d'une valeur totale de 396 millions de dollars américains ont été approuvés dans des pays membres de l'IDA, conformément à l'objectif de l'AMGI qui consiste à mettre davantage l'accent sur les pays les plus pauvres. Pendant l'exercice 2001, l'AMGI a également intensifié son appui aux investisseurs de pays en développement – elle a signé 12 contrats visant 8 projets auxquels participent des promoteurs de pays en développement. Elle fournit également une aide technique aux pays en développement. Au cours de l'exercice 2001, l'AMGI a offert 59 programmes de conseils ou d'aide technique qui ont profité à 38 pays, dont 20 étaient admissibles à l'IDA (8 en Afrique).

Le 31 mars 1998, le Conseil d'administration de l'AMGI a convenu d'une augmentation générale du capital de 850 millions de dollars américains. À la fin de l'exercice 2001, 51 pays avaient souscrit un total de 330 millions de dollars américains, dont 279 millions en espèces et le reste, en capital exigible à vue. Le Canada a versé en mars 2001 une partie de sa contribution à l'augmentation du capital. En conséquence, au 30 juin 2001, le Canada

détenait 5 225 actions dont la partie libérée s'élevait à 10,7 millions de dollars américains, et il avait augmenté sa partie exigible à vue de 20,1 millions de dollars américains. La part des voix du Canada à l'AMGI a légèrement augmenté pour s'établir à 3,4 %.

La participation financière du Canada à l'AMGI

Contributions		Part des voix	
Total	% du total	Nombre de voix	% du total
56,5 M $US	3,45	81 592	3,39

libéré : 10,7
exigible à vue : 45,8

Les prochains défis

Le fait que des millions de personnes parmi les plus pauvres de la planète ne puissent profiter des bienfaits de la mondialisation constitue à la fois un dilemme moral et économique, et a fait du développement un des thèmes principaux des réunions du G-8 et des débats stratégiques au sein d'autres tribunes multilatérales (p. ex., Nations Unies, sommets régionaux et négociations de l'Organisation mondiale du commerce). Le développement en général, et le soutien à l'Afrique en particulier, constituera le principal thème du sommet du G-8 qui se tiendra au Canada en 2002.

L'utilisation judicieuse des maigres ressources est au cœur des discussions internationales sur le développement. À la Conférence internationale sur le financement du développement qui a eu lieu en mars 2002, les dirigeants de pays en développement et de pays industrialisés ont convenu qu'il fallait davantage canaliser les ressources pour appuyer le développement et que les pays industrialisés devaient veiller à ce que ces ressources soient utilisées efficacement. Conscients du fait que des décennies d'aide publique au développement ont donné des résultats inégaux, les donateurs veulent s'assurer que les maigres ressources produisent des résultats quantifiables. Il faut pour cela que les pays en développement s'efforcent de créer des contextes institutionnels et stratégiques plus sains. En sa qualité de plus grande organisation mondiale de financement du développement, la Banque aura un rôle crucial à jouer dans la prestation de conseils et d'aide financière aux pays pour les aider à renforcer leurs politiques économiques, sociales et en matière de régie.

Compte tenu de l'importance de la prise en charge des stratégies de développement par les pays concernés, le principal défi pour l'avenir consistera à orienter les activités de la Banque vers les clients qui appliquent de solides cadres en matière d'économie et de régie, et à convaincre les pays qui appliquent des cadres stratégiques défaillants de la nécessité d'améliorer leurs politiques. Le rôle clé de la Banque demeurera toutefois la promotion de programmes de développement qui réduisent la pauvreté dans chaque pays concerné. La Banque prendra de nouvelles mesures pour appuyer les stratégies de développement prises en charge par les pays; elle devra donc collaborer avec les pays en développement et la société civile pour veiller à ce que ces pays soient en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre ces stratégies. La Banque devra également travailler de plus en plus avec d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux, en fonction de leurs avantages institutionnels comparatifs, afin d'accroître la qualité et l'efficacité de l'aide au développement dans chacun des pays.

Même si la Banque a accompli d'importants progrès en ce qui a trait à l'incidence de ses activités sur le développement, il est clair qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer le suivi des résultats et la durabilité de ses prêts et de ses travaux consultatifs. Le Canada continuera d'insister sur l'importance d'indicateurs axés sur les résultats. En outre, si elle ne porte pas une attention particulière aux besoins uniques de chaque pays, la Banque ne pourra réaliser ses objectifs consistant à accroître la qualité de ses opérations et à renforcer son incidence sur le développement. Elle devra également intensifier ses partenariats en matière de développement avec des donateurs bilatéraux et des organisations internationales, surtout les organismes des Nations Unies, à mesure qu'elle élargira sa participation aux programmes de biens collectifs mondiaux.

L'établissement de priorités claires en matière de développement et un choix plus judicieux sur le plan de ses activités constitueront donc la clé de son futur succès. Le Canada continuera d'insister sur le fait que la Banque doit être davantage sélective et faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui a trait à ses activités.

QUESTIONS COMMUNES

Aperçu

Le FMI et la Banque mondiale sont des institutions importantes pour le Canada, et chacune joue un rôle unique au sein du système économique et financier international. Néanmoins, le mandat des deux institutions issues des accords de Bretton Woods se chevauche à certains égards, et il y a parfois lieu d'assurer une coopération et une coordination étroites. En effet, au Sommet de Halifax de 1995, les dirigeants du G-7 ont réclamé une coopération et une coordination accrues entre le FMI et la Banque mondiale. Les dirigeants de ces deux institutions ont déployé des efforts considérables à cette fin. Deux exemples sont examinés ci-après, soit la préparation conjointe d'un projet de programme d'aide aux pays pauvres très endettés (PPTE) et la coopération dans le cadre de la réforme du secteur financier. La collectivité mondiale ayant reconnu l'importance, en général, de la prise en charge du processus de développement par les pays et, en particulier, la nécessité d'utiliser l'allégement de la dette des PPTE pour des dépenses sociales visant à atténuer la pauvreté, la Banque et le Fonds ont commencé en 1999 à aider activement les pays pauvres à élaborer et à mettre en application des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). En 2002, les deux institutions entreprendront un examen complet du processus des CSLP (résumé ci-après).

Le FMI et la Banque mondiale ont participé activement, avec les Nations Unies et les gouvernements, à la planification de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, du 18 au 22 mars 2002. On trouvera des précisions à ce sujet dans une rubrique distincte de la présente section.

Renforcement des secteurs financiers

Les problèmes qui touchent le secteur financier, surtout le système bancaire, peuvent entraver la croissance et la stabilité macroéconomique, et peuvent avoir des répercussions régionales et internationales, comme l'a clairement montré la crise financière qui a frappé les marchés naissants à la fin des années 1990. Pour donner suite aux préoccupations exprimées à cet égard, le FMI et la Banque mondiale portent une attention accrue aux questions se rapportant au secteur financier. Les discussions au sein de ces deux institutions au cours des dernières années ont porté sur la façon dont le FMI et la Banque mondiale pourraient aider les pays membres à établir et à maintenir des systèmes financiers sains.

Le Comité spécial de liaison du secteur financier, qui regroupe des cadres supérieurs du Fonds et de la Banque mondiale, veille à ce que les deux institutions collaborent de manière efficace à l'égard des questions se rapportant au secteur financier, et vise à améliorer la coordination opérationnelle des travaux liés au secteur financier dans les différents pays.

Pour aider à cerner et à évaluer les lacunes des systèmes financiers, et pour mesurer l'observation des principes de base, des normes et de pratiques saines par les pays membres, le FMI et la Banque mondiale ont lancé en mai 1999 un Programme d'évaluation du secteur financier pour une période d'essai d'un an. Les 12 projets pilotes menés dans le cadre de ce programme ont été achevés dès avril 2000. Après en avoir examiné les résultats, le FMI et la Banque mondiale ont convenu de proroger ce programme et de l'étendre pour inclure jusqu'à 24 pays par année. À la fin de 2001, 26 projets menés dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier avaient été achevés et 44 autres pays s'étaient engagés à participer au Programme.

L'information sur les normes touchant les systèmes financiers, que l'on évalue au moyen du Programme d'évaluation du secteur financier, permet d'appuyer la surveillance exercée par le FMI au moyen des évaluations de la stabilité du secteur financier, qui sont transmises au Conseil des administrateurs pour préparer les consultations aux termes de l'article IV. Les évaluations sommaires des normes contenues dans les évaluations de la stabilité du secteur financier constituent des modules des rapports sur l'observation des normes et codes.

Les évaluations de la stabilité du secteur financier incluent une forme d'examen par les pairs, en ce sens qu'elles sont établies avec la participation d'experts de l'extérieur provenant d'organismes nationaux de surveillance. Cette facette représente la concrétisation de la proposition d'examens par les pairs avancée par le Canada lors de la réunion annuelle du FMI tenue en avril 1998.

Le Canada a été le premier pays industrialisé à faire l'objet d'une évaluation de la stabilité du secteur financier. Des membres du personnel du FMI et de la Banque mondiale et des spécialistes de l'extérieur provenant de l'Allemagne, de l'Australie, du Brésil, des États-Unis et de la Suède ont procédé à un examen pilote du système financier du Canada en octobre 1999. Les résultats de l'examen par les pairs ont été rendus publics dans le rapport de 2000 ayant trait à la consultation du Canada aux termes de l'article IV. Dans l'ensemble, l'évaluation montre que le système financier du Canada est l'un des plus sains au monde (voir http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk=3420.0).

Le mandat des institutions financières internationales, qui consiste à renforcer les systèmes financiers, à promouvoir une saine régie et à faire échec à la corruption, englobe l'amélioration de la capacité qu'ont les pays de lutter contre le blanchiment de capitaux et les abus du système financier. Lors de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale tenue à Prague en 2000, le Comité monétaire et financier international a reconnu que le Fonds devait jouer son rôle dans le cadre des efforts déployés à l'échelle internationale pour protéger l'intégrité du système financier international contre les abus, notamment grâce à ses efforts visant à promouvoir la santé des systèmes financiers et une saine régie. Le Comité a demandé au FMI d'examiner des façons d'intégrer à ses activités les travaux sur les abus du système financier,

particulièrement en ce qui touche les initiatives internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux. Il a invité le FMI à préparer avec la Banque mondiale un document sur leur rôle respectif dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et les crimes financiers, aux fins de discussions par leur conseil des administrateurs respectif. Le Conseil des administrateurs du FMI a accepté en avril 2001 que l'institution adopte les mesures suivantes afin d'améliorer les efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre le blanchiment de capitaux :

- mettre davantage l'accent sur les principes de surveillance qui concernent la lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment par la mise au point d'une méthodologie visant à améliorer l'évaluation des normes financières liées à cette lutte;
- collaborer plus étroitement avec les grands groupes internationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux;
- accroître la prestation d'aide technique dans ce domaine;
- inclure les préoccupations relatives au blanchiment de capitaux dans ses activités de surveillance et autres activités opérationnelles concernant les enjeux macroéconomiques;
- entreprendre des études additionnelles et mettre en relief l'importance pour les pays de se protéger contre le blanchiment de capitaux.

Le FMI et la Banque ont préparé une méthodologie provisoire conçue pour améliorer l'évaluation des normes financières liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et le Fonds a commencé à procéder à des évaluations selon cette méthodologie à titre de projets pilotes dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier. En outre, le FMI et la Banque ont reconnu que les 40 recommandations du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux constituaient les normes internationales à privilégier en la matière, et ils ont convenu d'adapter les recommandations qui correspondent à leurs mandats. Comme il a été mentionné plus tôt dans la section « Travaux du secteur financier », il a été décidé au lendemain des événements du 11 septembre que le Fonds s'occuperait, en plus de la lutte contre le blanchiment de capitaux, de la lutte contre le financement du terrorisme.

À la recommandation du Forum sur la stabilité financière, le FMI a également accepté d'évaluer les places extraterritoriales pour les aider à cerner et à atténuer les lacunes de leur système financier. Il a achevé l'évaluation de 9 places extraterritoriales en 2001. Afin de fournir de l'aide technique dans la région des Caraïbes, le Fonds a mis sur pied, en étroite collaboration avec le Canada, le Caribbean Regional Technical Assistance Centre (CARTAC), qui a ouvert ses portes en septembre 2001. Le Canada est le plus important donateur individuel du CARTAC, qui est conçu pour renforcer la capacité technique de la région en ce qui a trait à la surveillance et à la réglementation du secteur financier, à l'administration fiscale et dans d'autres domaines.

Réduction de la dette multilatérale

En septembre 1996, le FMI et la Banque mondiale ont lancé l'Initiative en faveur des PPTE afin de réduire le fardeau d'endettement insoutenable des pays les plus pauvres. Après un examen de l'Initiative en 1999, un certain nombre de modifications ont été approuvées afin de procurer un allégement accéléré, approfondi et élargi de la dette et de renforcer les liens entre l'allégement de la dette, la réduction de la pauvreté et les politiques sociales. À l'heure actuelle, 42 pays sont à l'étude. Il est probable que 38 d'entre eux, dont la Guyane – qui fait partie du groupe de pays que le Canada représente à la Banque – profiteront de l'Initiative.

Des progrès encourageants ont été réalisés : à la fin de décembre 2001, 24 pays profitaient d'un allégement de la dette aux termes de l'Initiative en faveur des PPTE. Quatre d'entre eux (la Bolivie, le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda) ont achevé le processus et ont bénéficié d'un allégement irrévocable de leur dette. Lorsque ces 24 pays auront terminé le processus, le total de leur dette aura été réduit de plus de la moitié, passant de 54 milliards de dollars américains, en valeur actuelle nette, à 21 milliards. En moyenne, le service de la dette exigible entre 2001 et 2003 est inférieur d'environ 30 % au montant payé avant l'Initiative en faveur des PPTE. En 2002, on prévoit que les dépenses sociales augmenteront en moyenne de 40 % par rapport aux niveaux de 1999 et que les économies attribuables à l'allégement de la dette seront affectées en bonne partie à ces dépenses.

Certains PPTE réalisent de bons progrès. Pour faire progresser l'ensemble de l'Initiative, il faudra cependant se pencher sur la meilleure façon d'amener au point de décision les huit PPTE où règne un conflit[13], ou de leur faire entreprendre le processus. Leur situation particulière pourrait justifier une certaine souplesse d'application. Ainsi, le Canada a indiqué qu'il acceptait d'envisager, au cas par cas, un relâchement des délais normalement fixés au titre de l'achèvement des réformes. Cependant, bon nombre de pays sortant d'un conflit éprouvent de graves problèmes de régie. Puisqu'ils pourraient nuire aux efforts d'aide qui leur sont fournis, ceux-ci devront être réglés avant que la communauté internationale intervienne de façon concrète.

Le maintien d'une dette soutenable à long terme dans les PPTE constituera également un défi, compte tenu du ralentissement de l'économie mondiale et des répercussions des attentats terroristes du 11 septembre. La faiblesse économique d'un grand nombre de PPTE les rend vulnérables aux chocs extérieurs, comme la chute des prix des produits de base, qui pourraient altérer le fardeau de leur dette. À la réunion de novembre 2001 du Comité du développement, qui se tenait à Ottawa, les gouverneurs de la Banque et du Fonds ont convenu que, dans les cas justifiés et à titre exceptionnel, des mesures additionnelles d'allégement de la dette pourraient être adoptées au point d'achèvement afin de veiller à ce que le pays échappe de manière durable aux problèmes d'endettement. Le Canada a appuyé fortement ces mesures.

[13] Le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Liberia, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan.

Les mesures adoptées par le Canada à l'appui de l'Initiative en faveur des PPTE

Le Canada est un chef de file des efforts déployés à l'échelle internationale pour alléger rapidement et de façon décisive l'endettement des pays les plus pauvres du monde, à l'échelle multilatérale et bilatérale. Sur le plan multilatéral, le Canada n'a pas hésité à promouvoir les mesures de réduction de la dette.

- Il a dirigé les activités du G-7 visant à mettre sur pied l'Initiative des PPTE annoncée en septembre 1999.
- Il a versé 215 millions de dollars canadiens aux fonds fiduciaires pour la réduction de la dette du FMI (65 millions) et de la Banque mondiale (150 millions) pour garantir un allégement opportun de la dette des pays qui méritent ce soutien.
- Il a invité tous les créanciers bilatéraux à décréter un moratoire sur les paiements au titre de la dette exigés des PPTE qui s'efforcent d'instaurer des réformes.
- Il a proposé d'assouplir le lien entre la réduction de la dette des PPTE et le recours aux cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté pour éviter de retarder la réduction de la dette des pays qui méritent ce soutien.

Sur le plan bilatéral, le Canada a pris plusieurs mesures pour venir en aide aux pays les plus pauvres.

- Le 1er janvier 2001, il a décrété un moratoire sur le recouvrement de la dette de 11 PPTE occupés à instaurer des réformes, à l'égard de l'encours des prêts au 31 mars 1999.
- Il a renoncé à recouvrer 1,3 milliard de dollars canadiens au titre de l'aide publique au développement que 46 pays en développement lui devaient depuis 1978. Cela comprend la totalité de la dette envers le Canada de 22 PPTE au titre de l'aide publique au développement, soit une somme de 900 millions de dollars canadiens. Parmi les PPTE, seul le Myanmar (anciennement la Birmanie) a encore une dette envers le Canada au titre de l'aide publique au développement.
- Depuis 1986, l'aide au développement consentie par le Canada prend la forme de subventions, de façon à ne pas aggraver les problèmes d'endettement des pays les plus pauvres.

Examen des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté

Un des principaux éléments du processus d'aide aux PPTE est l'engagement que prennent les bénéficiaires de consacrer à la réduction de la pauvreté les ressources libérées par l'allégement de la dette. Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) pris en charge par les pays fournissent à ces derniers le moyen d'y parvenir. À la fin de décembre 2001, 41 pays avaient préparé des stratégies provisoires et 8 d'entre eux avaient achevé leur premier cadre stratégique complet de lutte contre la pauvreté.

Il est toutefois clair que le processus des CSLP n'est pas parfait – la qualité est fort inégale. Le Canada, d'autres donateurs et des ONG ont souligné le paradoxe entre le temps nécessaire pour produire un CSLP de qualité et la promesse d'un allégement « accéléré » dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE (p. ex., certains PPTE tardent à préparer des CSLP complets, si bien qu'ils n'atteindront que plus tard leur point d'achèvement). La Banque et le Fonds entreprennent un examen complet du processus des CSLP afin d'en faire un outil de développement plus efficace.

Dans le cadre de cet examen, la Banque et le FMI ont organisé conjointement une conférence internationale en janvier 2002. Les principales conclusions de cette conférence seront présentées aux gouverneurs de la Banque et du Fonds aux réunions du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement, qui se tiendront en avril 2002. La discussion a surtout porté sur le processus (nécessité de généraliser la prise en charge par les pays, importance de la participation des pays au processus, difficulté perçue à concilier vitesse de préparation et qualité de la stratégie), le contenu (notamment la portée escomptée des CSLP) et la mise en œuvre (surveillance et évaluation, fréquence des comptes rendus et des mises à jour, compatibilité entre les stratégies des donateurs et les priorités établies dans les CSLP).

Durant la période qui a précédé la conférence de janvier 2002, la Banque et le Fonds ont organisé à l'automne 2001 quatre forums régionaux sur les CSLP afin d'alimenter le processus d'examen. Ces forums ont constitué pour les intervenants des pays en développement un important moyen de partager les expériences et d'émettre des préoccupations au sujet du processus des CSLP. Des consultations à l'égard de l'examen du processus des CSLP ont également été menées auprès de gouvernements de pays industrialisés, dont le Canada, et d'ONG. Le fait d'inclure un aussi large éventail de parties prenantes a donné lieu à un climat d'ouverture qui a grandement facilité le débat.

Conférence de Monterrey sur le financement du développement

Des représentants de plus de 180 pays – y compris plus de 60 chefs de gouvernement ou d'État, dont le premier ministre Jean Chrétien – ont assisté à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, du 18 au 22 mars 2002. Les dirigeants de la Banque mondiale, du FMI et d'autres institutions internationales, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé, y ont également participé. Les gouvernements participants y ont adopté le *Consensus de Monterrey*, un document qui expose un nouvel accord sur le développement mis au point par des pays industrialisés et des pays en développement.

La pierre angulaire de cet accord précise que les pays en développement doivent viser la saine régie, l'application de politiques économiques saines et la mise en place d'économies axées sur les marchés, afin d'attirer les investisseurs et les ressources consacrées à l'aide, et de les utiliser efficacement. Le Consensus invite également toutes les grandes institutions internationales – la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale du commerce et les Nations Unies – à intensifier leur collaboration.

Le Consensus précise que l'aide publique au développement et les autres ressources doivent augmenter sensiblement pour que les objectifs internationaux du développement convenus, y compris ceux de la Déclaration du millénaire, puissent être atteints. On y souligne que le commerce constitue, dans de nombreux cas, la source de financement du développement la plus importante, et on y réaffirme l'engagement de libéralisation du commerce pris par tous les pays. On y reconnaît également l'importance d'explorer des sources de financement novatrices et de mettre en place une série de principes clairs en vue de l'adoption de mécanismes de gestion et de règlement des crises financières axés sur le partage du fardeau entre les secteurs public et privé. Enfin, on y souligne le besoin criant d'accroître la cohérence et l'uniformité, et d'améliorer la régie des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux. Même si certains ont jugé que le Consensus ne renfermait pas suffisamment d'engagements concrets, certains pays industrialisés s'étaient engagés, dans la période ayant précédé la conférence de Monterrey, à offrir une aide au développement accrue aux pays qui sont en mesure de l'utiliser efficacement.

ANNEXE 1

Accords de prêt du Fonds monétaire international en vigueur au 31 décembre 2001

Membre	Date de l'accord	Échéance	Montant approuvé	Solde inutilisé
			(millions de DTS)	
Accords de confirmation – Total			**45 573,70**	**20 134,28**
Argentine[1]	10 mars 2000	9 mars 2003	16 936,80	7 180,49
Brésil[1]	14 septembre 2001	13 décembre 2002	12 144,40	8 468,82
Croatie	19 mars 2001	18 mai 2002	200,00	200,00
Gabon	23 octobre 2000	22 avril 2002	92,58	79,36
Lettonie	20 avril 2001	19 décembre 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Panama	30 juin 2000	29 mars 2002	64,00	64,00
Pérou	12 mars 2001	11 mars 2002	128,00	128,00
République fédérale de Yougoslavie	11 juin 2001	31 mars 2002	200,00	100,00
Roumanie	31 octobre 2001	29 avril 2003	300,00	248,00
Sri Lanka	20 avril 2001	19 juin 2002	200,00	96,65
Turquie[1]	22 décembre 1999	21 décembre 2002	15 038,40	3 299,44
Uruguay	31 mai 2000	31 mars 2002	150,00	150,00
Mécanismes élargis de crédit – Total			**7 971,93**	**5 551,14**
Colombie	20 décembre 1999	19 décembre 2002	1 957,00	1 957,00
Indonésie	4 février 2000	31 décembre 2002	3 638,00	2 477,20
Jordanie	15 avril 1999	14 avril 2002	127,88	60,89
Kazakhstan	13 décembre 1999	12 décembre 2002	329,10	329,10
Ukraine	4 septembre 1998	15 août 2002	1 919,95	726,95

[1] Comprend les montants en vertu de la Facilité de réserve supplémentaire.

ANNEXE 1

Accords de prêt du Fonds monétaire international en vigueur au 31 décembre 2001 *(suite)*

Membre	Date de l'accord	Échéance	Montant approuvé	Solde inutilisé
			(millions de DTS)	
Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance – Total			**4 257,62**	**2 781,97**
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juillet 2001	5 juillet 2004	80,45	72,40
Bénin	17 juillet 2000	16 juillet 2003	27,00	12,12
Bolivie	18 septembre 1998	7 juin 2002	100,96	37,10
Burkina Faso	10 septembre 1999	9 septembre 2002	39,12	11,17
Cambodge	22 octobre 1999	21 octobre 2002	58,50	25,07
Cameroun	21 décembre 2000	20 décembre 2003	111,42	79,58
Djibouti	18 octobre 1999	17 octobre 2002	19,08	10,00
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	86,90	52,14
Géorgie	12 janvier 2001	11 janvier 2004	108,00	81,00
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	228,80	105,17
Guinée	2 mai 2001	1er mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 décembre 2000	14 décembre 2003	14,20	9,12
Honduras	26 mars 1999	31 décembre 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	17,50
Madagascar	1er mars 2001	29 février 2004	79,43	56,74
Malawi	21 décembre 2000	20 décembre 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	19,65
Mauritanie	21 juillet 1999	20 juillet 2002	42,49	12,14
Moldova	21 décembre 2000	20 décembre 2003	110,88	92,40
Mongolie	28 septembre 2001	27 septembre 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	25,20
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2002	148,96	33,64
Niger	22 décembre 2000	21 décembre 2003	59,20	42,28
Pakistan	6 décembre 2001	5 décembre 2004	1 033,70	947,54
République centrafricaine	20 juillet 1998	19 janvier 2002	49,44	24,96
République démocratique populaire du Laos	25 avril 2001	24 avril 2004	31,70	27,17
République kirghize	6 décembre 2001	5 décembre 2004	73,40	61,68
Rwanda	24 juin 1998	30 avril 2002	71,40	9,52
Sao Tomé-et-Principe	28 avril 2000	27 avril 2003	6,66	4,76
Sénégal	20 avril 1998	19 avril 2002	107,01	19,54
Sierra Leone	26 septembre 2001	25 septembre 2004	130,84	84,00
Tanzanie	4 avril 2000	3 avril 2003	135,00	55,00
Tchad	7 janvier 2000	6 janvier 2003	42,00	18,20
Vietnam	13 avril 2001	12 avril 2004	290,00	207,20
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	149,63
Total			**57 803,25**	**28 467,39**

ANNEXE 2

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement – Exercice 2001 (1er juillet 2000 – 30 juin 2001)

	BIRD	IDA	Total	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
Par région				
Afrique	0,0	3 369,6	60	3 369,6
Amérique latine et Caraïbes	4 806,7	493,4	50	5 300,1
Asie de l'Est et Pacifique	1 136,1	997,7	24	2 133,8
Asie du Sud	2 035,0	1 211,5	24	3 246,5
Europe et Asie centrale	2 154,1	539,0	54	2 693,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	355,2	152,3	14	507,5
Total	**10 487,1**	**6 763,5**	**226**	**17 250,6**
Par objet				
Agriculture	674,0	782,9		1 456,9
Approvisionnement en eau et assainissement	201,0	353,0		554,0
Démographie, santé et nutrition	483,6	564,2		1 047,8
Développement du secteur privé	20,3	487,0		507,3
Développement urbain	319,2	230,3		549,5
Éducation	381,6	412,5		794,1
Énergie électrique et autres sources d'énergie	732,0	92,4		824,4
Environnement	488,9	27,0		515,9
Finances	1 800,2	431,1		2 231,3
Gestion du secteur public	1 904,5	666,1		2 570,6
Mines	18,0	18,0		36,0
Pétrole et gaz naturel	–	81,6		81,6
Politique économique	98,5	1 225,3		1 323,8
Secteur social	873,3	799,2		1 672,5
Secteurs divers	5,1	45,0		50,1
Télécommunications	65,0	–		65,0
Transport	2 422,0	547,9		2 969,9
Total	**10 487,1**	**6 763,5**		**17 250,6**

ANNEXE 3

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement aux pays en développement

	BIRD		IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			(M $US)			
Par exercice (juillet-juin)						
Jusqu'en 1968	549	11 418,1	116	1 831,8	665	13 249,9
Total 1969-1973	374	8 917,8	273	3 931,6	647	12 849,4
Total 1974-1978	666	24 372,3	376	7 947,4	1 042	32 319,7
Total 1979-1983	711	44 908,0	518	16 368,1	1 229	61 276,1
1983-1984	129	11 947,2	106	3 575,0	235	15 522,2
1984-1985	131	11 356,3	105	3 028,1	236	14 384,4
1985-1986	131	13 178,8	97	3 139,9	228	16 318,7
1986-1987	127	14 188,2	108	3 485,8	235	17 674,0
1987-1988	118	14 762,0	99	4 458,7	217	19 220,7
1988-1989	119	16 433,2	106	4 933,6	225	21 366,8
1989-1990	121	15 179,7	101	5 522,0	222	20 701,7
1990-1991	126	16 392,2	103	6 293,3	229	22 685,5
1991-1992	112	15 156,0	110	6 549,7	222	21 705,7
1992-1993	122	16 944,5	123	6 751,4	245	23 695,9
1993-1994	124	14 243,9	104	6 592,1	228	20 836,0
1994-1995	134	16 852,6	108	5 669,2	242	22 521,8
1995-1996	129	14 656,0	127	6 864,0	256	21 520,0
1996-1997	141	14 525,0	100	4 622,0	241	19 147,0
1997-1998	151	21 086,2	135	7 507,8	286	28 594,0
1998-1999	131	22 182,3	145	6 811,8	276	28 994,1
1999-2000	97	10 918,6	126	4 357,6	223	15 276,2
2000-2001	91	10 487,1	134	6 763,5	225	17 250,6
Total	**4 534**	**360 106,0**	**3 320**	**127 004,4**	**7 854**	**487 110,4**

ANNEXE 4

Dépenses des emprunteurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement – Biens et services canadiens, au 30 juin 2001

	BIRD	IDA	Total
	Montant	Montant	Montant
		(M $US)	
Par année civile			
Jusqu'en décembre 1960	133,5	–	133,5
1961	8,2	–	8,2
1962	3,7	–	3,7
1963	5,6	7,4	13,0
1964	4,7	1,8	6,5
1965	5,4	2,7	8,1
1966	11,6	5,3	16,9
1967	13,2	14,7	27,9
1968	6,3	7,8	14,1
1969	4,4	11,0	15,4
1970	7,6	1,3	8,9
1971	11,1	2,2	13,3
1972	10,5	2,3	12,8
1973	12,4	5,1	17,5
1974	15,8	8,4	24,2
1975	22,1	15,0	37,1
1976	25,7	10,8	36,5
1977	34,5	4,8	39,3
1978	26,1	5,5	31,6
1979	44,4	8,1	52,5
1980	51,5	7,8	59,3
1981	94,3	14,5	108,8
1982	75,0	17,6	92,6
1983	82,3	26,9	109,2
1984	92,6	54,3	146,9
1985	94,3	39,7	134,0
1986	184,8	46,8	231,6
1987 (janvier – juin)	92,8	23,4	116,2

ANNEXE 4

Dépenses des emprunteurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement – Biens et services canadiens, au 30 juin 2001 *(suite)*

	BIRD	IDA	Total
	Montant	Montant	Montant
		(M $US)	
Par exercice			
1987-1988	182,1	47,4	229,5
1988-1989	197,0	45,0	242,0
1989-1990	164,0	41,0	205,0
1990-1991	139,0	34,0	173,0
1991-1992	131,0	38,0	169,0
1992-1993	151,0	41,0	192,0
1993-1994	115,0	69,0	184,0
1994-1995	123,0	48,0	171,0
1995-1996	169,0	56,0	225,0
1996-1997	113,0	42,0	155,0
1997-1998	82,0	32,0	114,0
1998-1999	69,0	37,0	106,0
1999-2000	73,0	22,0	95,0
2000-2001	45,0	15,0	60,0
Total	**2 878,0**	**886,0**	**3 765,0**
Pourcentage du total des dépenses	2,36	1,84	2,21
Pourcentage des dépenses de l'exercice 2001	2,76	1,38	2,22

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement, par pays – au 30 juin 2001

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
Emprunteur ou garant				
Afghanistan	–	230,1	20	230,1
Afrique du Sud	287,8	–	12	287,8
Albanie	–	569,4	42	569,4
Algérie	5 697,7	–	67	5 697,7
Angola	–	310,8	11	310,8
Argentine	18 212,4	–	110	18 212,4
Arménie	12,0	644,8	24	656,8
Australie	417,7	–	7	417,7
Autriche	106,4	–	9	106,4
Azerbaïdjan	–	461,6	16	461,6
Bahamas	42,8	–	5	42,8
Bangladesh	46,1	9 592,4	170	9 638,5
Barbade	118,3	–	12	118,3
Bélarus	192,8	–	4	192,8
Belgique	76,0	–	4	76,0
Belize	86,2	–	9	86,2
Bénin	–	743,5	51	743,5
Bhoutan	–	64,3	9	64,3
Bolivie	299,3	1 669,2	78	1 968,5
Bosnie-Herzégovine	–	709,5	35	709,5
Botswana	280,7	15,8	25	296,5
Brésil	30 379,4	–	266	30 379,4
Bulgarie	1 533,1	–	26	1 533,1
Burkina Faso	1,9	1 063,9	53	1 065,8
Burundi	4,8	788,5	51	793,3
Cambodge	–	430,1	16	430,1
Cameroun	1 347,8	1 120,5	72	2 468,3
Cap-Vert	–	154,4	15	154,4
Chili	3 585,9	19,0	60	3 604,9
Chine	25 566,3	9 946,7	234	35 513,0
Chypre	418,8	–	30	418,8
Colombie	10 017,1	19,5	160	10 036,6
Comores	–	113,1	17	113,1
Costa Rica	921,5	5,5	39	927,0
Côte d'Ivoire	2 887,9	1 830,5	86	4 718,4
Croatie	781,6	–	17	781,6
Danemark	85,0	–	3	85,0
Djibouti	–	100,6	13	100,6
Dominique	3,1	14,1	4	17,1

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement, par pays – au 30 juin 2001 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
El Salvador	820,6	25,6	34	846,2
Équateur	2 656,3	36,9	74	2 693,2
Érythrée	–	320,4	9	320,4
Espagne	478,7	–	12	478,7
Estonie	150,7	–	8	150,7
Éthiopie	108,6	3 569,5	79	3 678,1
Fidji	152,9	–	12	152,9
Finlande	316,8	–	18	316,8
France	250,0	–	1	250,0
Gabon	227,0	–	14	227,0
Gambie	–	228,2	26	228,2
Géorgie	–	647,1	28	647,1
Ghana	207,0	3 685,9	108	3 892,9
Grèce	490,8	–	17	490,8
Grenade	8,9	13,8	3	22,7
Guatemala	1 140,6	–	35	1 140,6
Guinée	75,2	1 148,2	57	1 223,4
Guinée-Bissau	–	259,9	22	259,9
Guinée équatoriale	–	45,0	9	45,0
Guyane	80,0	307,6	29	387,6
Haïti	2,6	626,5	37	629,1
Honduras	717,3	1 218,1	61	1 935,4
Hongrie	4 333,6	–	40	4 333,6
Îles Salomon	–	49,9	8	49,9
Inde	28 797,4	27 548,1	424	56 345,5
Indonésie	27 340,1	1 397,6	294	28 737,7
Iraq	156,2	–	6	156,2
Irlande	152,5	–	8	152,5
Islande	47,1	–	10	47,1
Israël	284,5	–	11	284,5
Italie	399,6	–	8	399,6
Jamaïque	1 401,0	–	63	1 401,0
Japon	862,9	–	31	862,9
Jordanie	2 036,7	85,3	67	2 122,0
Kenya	1 200,7	3 221,0	123	4 421,7
Lesotho	155,0	331,8	31	486,8
Lettonie	393,7	–	17	393,7
Liban	940,1	–	18	940,1
Libéria	156,0	114,5	33	270,5
Lituanie	448,4	–	15	448,4
Luxembourg	12,0	–	1	12,0

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement, par pays – au 30 juin 2001 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
Macédoine (ancienne république yougoslave)	252,0	343,7	22	595,7
Madagascar	32,9	2 120,7	84	2 153,5
Malawi	124,1	1 948,1	78	2 072,2
Malaysia	4 150,6	–	87	4 150,6
Maldives	–	64,9	7	64,9
Mali	1,9	1 451,8	63	1 453,7
Malte	7,5	–	1	7,5
Maroc	8 540,4	50,8	130	8 591,2
Maurice	417,8	20,2	35	438,0
Mauritanie	146,0	614,2	49	760,2
Mexique	33 161,0	–	178	33 161,0
Moldova	302,8	156,0	16	458,8
Mongolie	–	271,7	14	271,7
Mozambique	–	1 991,6	38	1 991,6
Myanmar	33,4	804,0	33	837,4
Népal	–	1 612,0	71	1 612,0
Nicaragua	233,6	1 057,6	57	1 291,2
Niger	–	922,1	48	922,1
Nigeria	6 248,2	1 157,2	103	7 405,4
Norvège	145,0	–	6	145,0
Nouvelle-Zélande	126,8	–	6	126,8
Oman	157,1	–	11	157,1
Ouganda	9,1	3 220,7	79	3 229,8
Ouzbékistan	463,0	–	10	463,0
Pakistan	6 614,2	5 842,4	194	12 456,7
Panama	1 262,7	–	44	1 262,7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	729,3	113,2	42	842,5
Paraguay	807,9	45,5	42	853,4
Pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales	10,4	7,1	2	17,5
Pays-Bas	244,0	–	8	244,0
Pérou	5 298,2	–	87	5 298,2
Philippines	11 008,7	294,2	159	11 302,9
Pologne	5 284,8	–	36	5 284,8
Portugal	1 338,8	–	32	1 338,8
Région d'Afrique de l'Est	–	45,0	1	45,0
Région d'Afrique de l'Ouest	6,1	61,9	5	68,0
Région de l'Afrique	259,8	50,5	13	310,3
Région des Caraïbes	83,0	43,0	6	126,0
République arabe d'Égypte	4 497,5	1 984,0	104	6 481,5
République arabe de Syrie	613,2	47,3	20	660,5
République centrafricaine	–	431,5	26	431,5
République de Corée	15 647,0	110,8	119	15 757,8
République démocratique du Congo	330,0	1 151,5	66	1 481,5
République démocratique populaire du Laos	–	617,7	29	617,7

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement, par pays – au 30 juin 2001 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
République dominicaine	896,7	22,0	34	918,7
République du Congo	216,7	183,6	20	400,3
République du Kazakhstan	1 883,6	–	22	1 883,6
République du Yémen	–	1 918,1	122	1 918,1
République fédérale de Yougoslavie	6 114,7	–	90	6 114,7
République islamique d'Iran	2 290,1	–	41	2 290,1
République kirghize	–	606,4	24	606,4
République slovaque	135,0	–	2	135,0
République tchèque	776,0	–	3	776,0
Roumanie	5 438,4	–	64	5 438,4
Russie	12 209,0	–	49	12 209,0
Rwanda	–	1 048,0	53	1 048,0
Sainte-Lucie	10,0	12,7	4	22,7
Saint-Kitts-et-Nevis	15,6	7,0	2	22,6
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1,4	6,4	2	7,8
Samoa	–	66,0	10	66,0
Sao Tomé-et-Principe	–	68,9	10	68,9
Sénégal	164,9	2 118,2	98	2 283,0
Seychelles	10,7	–	2	10,7
Sierra Leone	18,7	472,2	28	490,9
Singapour	181,3	–	14	181,3
Slovénie	177,7	–	5	177,7
Somalie	–	492,1	39	492,1
Soudan	166,0	1 352,9	55	1 518,9
Sri Lanka	210,7	2 353,7	88	2 564,4
Swaziland	104,8	7,8	14	112,6
Tadjikistan	–	261,3	14	261,3
Taiwan (Chine)	329,4	15,3	18	344,7
Tanzanie	318,9	3 508,6	115	3 827,5
Tchad	39,5	771,9	40	811,4
Thaïlande	7 979,1	125,1	124	8 104,2
Togo	20,0	733,5	42	753,5
Tonga	–	5,0	2	5,0
Trinité-et-Tobago	313,6	–	21	313,6
Tunisie	4 701,6	74,6	119	4 776,2
Turkménistan	89,5	–	3	89,5
Turquie	16 567,9	178,5	141	16 746,4
Ukraine	2 892,5	–	19	2 892,5
Uruguay	1 754,6	–	47	1 754,6
Vanuatu	–	18,9	5	18,9
Venezuela	3 328,4	–	40	3 328,4
Vietnam	–	3 269,4	31	3 269,4
Zambie	679,1	2 485,6	78	3 164,7
Zimbabwe	983,2	661,9	36	1 645,1
Total pour l'ensemble de la Banque	**360 020,1**	**126 997,2**	**7 834**	**487 017,4**

ANNEXE 6

Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 2001, par pays (1er juillet 2000 – 30 juin 2001)

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
Emprunteur ou garant				
Albanie	–	28,0	3	28,0
Algérie	41,7	–	2	41,7
Argentine	440,7	–	5	440,7
Arménie	–	61,4	2	61,4
Azerbaïdjan	–	50,4	3	50,4
Bangladesh	–	279,6	5	279,6
Barbade	15,1	–	1	15,1
Bélarus	–	22,6	1	22,6
Belize	14,4	–	1	14,4
Bénin	–	10,0	1	10,0
Bolivie	–	100,0	3	100,0
Bosnie-Herzégovine	–	124,3	7	124,3
Brésil	1 676,6	–	10	1 676,6
Bulgarie	102,4	–	4	102,4
Burkina Faso	–	136,7	2	136,7
Burundi	–	47,5	2	47,5
Cambodge	–	45,0	1	45,0
Cameroun	–	57,8	1	57,8
Cap-Vert	–	5,0	1	5,0
Chine	787,5	–	7	787,5
Colombie	185,5	–	2	185,5
Comores	–	11,4	1	11,4
Croatie	18,9	–	2	18,9
Djibouti	–	10,0	1	10,0
Équateur	32,0	–	1	32,0
Érythrée	–	170,0	3	170,0
Éthiopie	–	666,8	7	666,8
Gambie	–	15,0	1	15,0
Géorgie	–	89,9	4	89,9
Ghana	–	141,0	2	141,0
Grenade	5,1	5,0	1	10,1
Guatemala	82,5	–	2	82,5
Honduras	–	206,2	5	206,2
Inde	2 035,0	520,3	12	2 555,3
Indonésie	283,8	209,4	4	493,2
Jamaïque	75,0	–	1	75,0
Jordanie	120,0	–	1	120,0
Kenya	–	350,2	5	350,2

ANNEXE 6

Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 2001, par pays (1er juillet 2000 – 30 juin 2001) *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
Lesotho	–	28,6	1	28,6
Lettonie	38,4	–	2	38,4
Liban	20,0	–	1	20,0
Lituanie	98,5	–	1	98,5
Macédoine (ancienne république yougoslave)	46,5	49,9	5	96,4
Madagascar	–	267,6	2	267,6
Malawi	–	73,6	2	73,6
Mali	–	70,4	1	70,4
Maroc	97,6	–	2	97,6
Mauritanie	–	18,3	1	18,3
Mexique	1 982,2	–	5	1 982,2
Moldova	–	10,0	1	10,0
Mongolie	–	64,0	2	64,0
Mozambique	–	18,0	1	18,0
Nicaragua	–	182,2	5	182,2
Niger	–	95,2	2	95,2
Nigeria	–	174,3	2	174,3
Ouganda	–	358,4	6	358,4
Ouzbékistan	–	–	–	–
Pakistan	–	374,3	3	374,3
Pérou	150,0	–	2	150,0
Philippines	64,8	–	2	64,8
Pologne	154,5	–	3	154,5
Région de l'Afrique	–	5,0	1	5,0
Région de l'Afrique de l'Ouest	–	9,4	1	9,4
République arabe d'Égypte	50,0	–	1	50,0
République démocratique populaire du Laos	–	41,7	2	41,7
République dominicaine	28,4	–	2	28,4
République du Kazakhstan	64,5	–	1	64,5
République du Yémen	–	142,3	4	142,3
République kirghize	–	72,0	3	72,0
Roumanie	130,0	–	2	130,0
Russie	397,5	–	5	397,5
Rwanda	–	118,6	3	118,6
Samoa	–	5,0	1	5,0
Sao Tomé-et-Principe	–	10,0	2	10,0
Sénégal	–	255,0	3	255,0
Sierra Leone	–	13,5	1	13,5
Sri Lanka	–	37,3	3	37,3

ANNEXE 6

Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 2001, par pays (1er juillet 2000 – 30 juin 2001) *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(M $US)		
Tadjikistan	–	53,1	1	53,1
Tanzanie	–	75,8	2	75,8
Tchad	–	67,0	1	67,0
Tunisie	75,9	–	3	75,9
Turquie	1 027,8	–	2	1 027,8
Ukraine	52,5	–	2	52,5
Uruguay	6,0	–	1	6,0
Vanuatu	–	3,5	1	3,5
Venezuela	30,0	–	1	30,0
Vietnam	–	629,1	4	629,1
Zambie	–	99,5	3	99,5
Total pour l'ensemble de la Banque	**10 487,1**	**6 763,5**	**225**	**17 250,6**